

SEPTEMBRE 2006

MERKUR

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



DOSSIER:

Bien cadrer votre projet innovant avec 1, 2, 3, GO



■ **ÉCONOMIE**

La conjoncture au mois d'août

■ **CHRONIQUE JURIDIQUE**

Les aides aux entreprises embauchant des chômeurs âgés et de longue durée

■ **PENSION COMPLÉMENTAIRE**

Modification du mode de financement de l'assurance insolvabilité légale

PRIVATE BANKING

Petit trésor deviendra grand



Quel que soit votre profil d'investisseur, à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État vos avoirs sont en de bonnes mains. Des mains expertes, qui connaissent parfaitement les marchés et qui gèrent votre patrimoine en bon père de famille. Notre objectif, c'est d'atteindre le vôtre. En termes de sécurité, de rentabilité, de liquidité. Contactez nos spécialistes dans un des centres « private banking » ou dans votre agence habituelle. Ils se feront un plaisir de vous conseiller.



SPUERKEESS

Ärt Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, établissement public autonome, 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 30775, www.bcee.lu

Centres Private Banking de la BCEE:

Luxembourg - Gare ■ Luxembourg - Rousegaertchen ■ Esch/Alzette - Place de l'Hôtel de Ville ■ Ettelbruck ■ Echternach

La parole aux lecteurs

Avec un tirage de plus de 36.000 exemplaires par mois, le magazine d'information «Merkur» occupe depuis de nombreuses années la première position parmi les magazines édités par les chambres professionnelles du Luxembourg. Sa distribution gratuite à toutes les entreprises affiliées à la Chambre de Commerce lui assure un lectorat de premier choix puisque le Merkur est lu tous les mois par les chefs d'entreprises, les dirigeants, les cadres et les collaborateurs de presque tous les secteurs d'activité représentés au Luxembourg.



Merkur 1977

Au fil de son existence le Merkur s'est considérablement développé. Dans les années 1970 il paraissait encore sous forme d'un journal qui se limitait à présenter sur 4 pages les positions, avis et services de la Chambre de Commerce. Les années passant et l'évolution technologique aidant, ce qui fut un simple bulletin mensuel se transforma en un véritable magazine d'information. Cette lente transformation fut amorcée par la mise en place de rubriques régulières et récurrentes couvrant successivement tous les aspects de la vie d'une entreprise.

Si les informations diffusées dans les pages du Merkur apportaient une réelle valeur ajoutée à l'entreprise, la présentation graphique du magazine a longuement souffert d'un esthétisme tout juste fonctionnel. Jusqu'au début des années 1990 le Merkur fut entièrement imprimé en noir et blanc. Seul l'ajout de la couleur bleu agrémentait tant soit peu les pages de couverture. Ce n'est qu'en 1992 que l'impression en quadrichromie a fait son apparition dans le Merkur et fut au début limitée aux pages de couverture, ce qui n'était guère dérangeant puisque la publication de photos et d'illustrations se limitait à un strict minimum et ce jusqu'en 1995 où de plus en plus de photos commençaient à orner les pages intérieures. En 1997, la Chambre de Commerce décida de passer à une impression en quadrichromie sur tout le magazine.

Les années suivantes, la petite équipe rédactionnelle du Merkur s'est surtout efforcée à étoffer le contenu rédactionnel du magazine

avec l'introduction de nouvelles rubriques couvrant aussi bien les actualités concernant directement la vie des entreprises que les services de plus en plus nombreux que la Chambre de Commerce offre à ses ressortissants. Cette tâche fut d'ailleurs largement facilitée par l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui alla de pair avec une professionnalisation des outils et politiques de communication des entreprises, des organisations professionnelles et des pouvoirs publics.

Il y a exactement 4 ans, avec la parution du numéro de septembre 2002, le Merkur s'était offert un nouveau visage en adoptant une toute nouvelle présentation graphique. L'objectif affiché à l'époque était de faire du Merkur un magazine d'information moderne qui réponde aux attentes de ses lecteurs en lui offrant des informations précises et utiles. Le concept lancé en 2002 a été adapté une première fois en avril 2005 avec la mise en place d'une nouvelle page de couverture. Cette adaptation vient de s'achever avec la présente édition du Merkur qui a fait l'objet d'un lifting des pages intérieures.

Aujourd'hui le Merkur est aussi bien un outil d'information et de communication de la Chambre de Commerce à destination des entreprises qu'un forum d'opinion mis à disposition des organisations professionnelles pour commenter l'activité économique et l'action politique. Le Merkur trouve son pendant naturel et complémentaire dans les deux sites Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) et de l'IFCC (www.ifcc.lu) qui fournissent de nombreux services et informations aux entreprises.

La Chambre de Commerce espère que le magazine que vous tenez en main répond à vos attentes et vous invite à lui communiquer vos réactions en participant à l'enquête des lecteurs qui se trouve au milieu du magazine. La rédaction du Merkur utilisera les commentaires reçus pour essayer d'améliorer encore davantage son contenu et sa forme, afin que celui-ci reste votre magazine de prédilection pour tout ce qui touche à la vie de l'entreprise. ■



Merkur 1985



Merkur 1992



Merkur 2002



Merkur 2005



DOSSIER

**4 1, 2, 3, GO:
6 ans après... quoi de neuf?**

FLASH

**14 Le président de la République
du Mozambique à la
Chambre de Commerce**

DOSSIER

**4 1, 2, 3, GO:
6 ans après... quoi de neuf?**

20 Visite accompagnée
au salon POLLUTEC à Lyon

21 The Luxembourg Chamber
of Commerce at the World
SME Expo in Hong Kong

22 Guide pratique du droit
du travail, social et fiscal
pour personnel employé
en Allemagne

24 La TVA allemande et
les livraisons et prestations
intracommunautaires belges
et luxembourgeoises

26 Conférence «Votre Entreprise
et la Normalisation»

27 L'Euro Info Centre lance ses
trois nouveaux services

30 BOA – Bourse d'Opportunités
d'Affaires

31 Textes européens publiés du
26 juin 2006 - 20 août 2006

FLASH

12 LuxTrust S.A. présente
le consortium chargé de la
mise en place d'une
infrastructure à clé publique

13 Inauguration officielle des
pavillons du centenaire à Esch

14 L'ILTM soutient les lauréats
des «Concours nationaux
des métiers Worklife 2006»

14 Le président de la République
du Mozambique à la
Chambre de Commerce

INNOVATION

42 Une aide à la formation et
à la mobilité des chercheurs

42 Stand collectif
luxembourgeois au salon
INNOVACT de la jeune
entreprise innovante

43 MERKUR –
ENQUETE LECTORAT

47 BUGYO: un projet
en faveur de la sécurité
pour les télécoms

48 L'Université du Luxembourg
choisie pour piloter le
consortium européen u-2010

49 Design in kleinen
und mittleren Unternehmen

50 Présentation officielle du
rapport annuel 2005
du GIE Luxinnovation

INTERNATIONAL

16 Calendrier 2006

16 Messen und Ausstellungen
im Oktober 2006

16 Doing business in Russia

17 Trade mission to the Volga
District: Samara, Togliatti and
Republic of Tatarstan (Kazan)

18 Visite accompagnée au salon
ENTSORGA – ENTECO
à Cologne

19 Bourse de Partenariat
Eurégionale à Liège
lors du salon INITIATIVES

20 Luxembourg Promotion Week
in Bahrain and Kuwait

FORMATION

34 Management d'entreprise
pour cadres et dirigeants –
4^e promotion

34 DREAM TEAM: Aucun individu
n'est parfait, mais une équipe
peut l'être

35 Conférence:
«Le capitalisme est-il fini?»

35 Interview avec
Monsieur Staune

36 Qui est l'APM?

ÉCONOMIE

54 La conjoncture au mois d'août

56 Enquête Eurochambres 2007

57 Légère amélioration
de la compétitivité

58 Poursuite de la croissance de
l'emploi salarié intérieur

58 Croissance soutenue du PIB au
premier trimestre 2006: 7,3 %



INTERNATIONAL

16 Doing business in Russia



FORMATION

34 Management d'entreprise pour cadres et dirigeants – 4^e promotion



ECONOMIE

54 La conjoncture au mois d'août

COMMERCE

- 60 Commerce luxembourgeois: les secteurs de la maroquinerie, de la bijouterie, de la bureautique et de la décoration

LÉGISLATION & AVIS

- 64 Les aides aux entreprises embauchant des chômeurs âgés et de longue durée
- 65 Nouveau droit du travail
- 65 Avis aux distributeurs et installateurs d'équipements électriques et électroniques
- 66 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 67 Nouvelles dispositions fiscales
- 67 Nouveau site sur la simplification administrative en faveur des entreprises

FÉDÉRATIONS / UEL

- 68 Régimes internes de pension complémentaire: Modification du mode de financement de l'assurance insolvabilité légale (PSVaG)

- 70 L'électricité dans les immeubles résidentiels et de bureaux
- 70 Holdings 29: compromis acceptable pour le secteur financier
- 71 Echange de vues entre le CRP Henri Tudor et la FEDIL
- 72 Plus de 50 entreprises sont victimes d'un incendie chaque année au Luxembourg
- 73 L'industrie luxembourgeoise a amélioré son efficacité énergétique de 22 %
- 74 Les rapports de la Banque centrale et de l'OCDE confirment la nécessité de poursuivre la voie des réformes
- 76 Election du conseil de l'ordre des experts-comptables

INFO ENTREPRISES

- 78 En bref
- 78 Une nouvelle extension d'Accumulux s.a. à Adélaïde

- 80 Retour gagnant des PME: Conseil et services informatiques en toute confiance
- 80 Evolution majeure du produit multi-bancaire MultiLine
- 81 Londres pour seulement 49€ TTC l'aller service compris!
- 82 JA-JE: Première participation d'une mini-entreprise luxembourgeoise
- 82 BPM Lux reçoit le prix Internet Business Trophy 2006
- 84 Arcelor Mittal: Très bonne performance pro forma pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2006
- 84 Villeroy & Boch mise sur l'innovation et sur l'obligation du marquage d'origine
- 86 Peintures Robin investit dans une nouvelle usine
- 86 L'hôtel-restaurant «Les Jardins du Président» présente sa cuvée privée

88 BOURSE

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 36.500 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Bei Wang

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
Millenium - Bertrange
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag,
Chambre de Commerce, SIP

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



1, 2, 3, GO: 6 ans après... quoi de neuf?

Lampe de poche à énergie solaire, biocarburants alternatifs basés sur un procédé de fermentation, nouveau système de sécurité constitué de détecteurs de sens... Autant de projets et concepts innovants qu'1, 2, 3, GO, parcours interrégional de Plans d'Affaires, a vu défiler depuis 6 ans... Pas étonnant qu'on le qualifie de «découvreur de talents**».**

Depuis 2000, ce ne sont pas moins de 6 éditions qui se sont succédées avec succès confirmant l'importance et l'utilité d'un tel programme pour épauler les créateurs d'entreprises innovantes.

■ Un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne!

Tout a commencé en avril 2000 lorsque l'Association Business Initiative (BI) a été créée...

Sa mission: faire accompagner les créateurs d'entreprises innovantes de la Grande Région (SaarLorLux, Trèves et Belgique francophone) dans l'élaboration de leur Plan d'Affaires par les coaches et récompenser les meilleurs en fin de parcours.

Pour cela, Business Initiative a su s'entourer de sponsors fidèles, de coaches enthousiastes et de partenaires forts dans l'ensemble de la Grande Région; à savoir les CCI de Sarre, Trèves, Meurthe et Moselle, Moselle, Libramont et Luxinnovation pour le Luxembourg, qui constituent actuellement des relais

1, 2, 3, GO. Leur rôle consiste, entre autres, à encadrer les projets acceptés, les mettre en relation avec les coaches du réseau et les suivre jusqu'à l'élaboration du Plan d'Affaires complet.

Depuis sa création en 2000, BI a construit un réseau interrégional de 270 coaches, cadres et dirigeants d'entreprise, qui partagent gratuitement et en toute confidentialité leurs expériences avec de futurs créateurs d'entreprise et les aident à transformer leurs idées innovantes en de très bons plans d'affaires.

Business Initiative: ce sont près de 1.600 projets reçus, 640 acceptés et accompagnés par les coaches du réseau 1, 2, 3, GO et 160 plans d'affaires récompensés pour une enveloppe globale de prix de 545.000 €!

En terme de créations d'entreprises, le parcours a permis la création ou diversification de 149 entreprises innovantes, qui ont pu bénéficier de l'aide du réseau ce qui a généré quelque 622 emplois en Grande Région. Parmi ces sociétés, seuls 25 % – non comptabilisés dans les 149 entreprises répertoriées – ne

sont plus en activité actuellement; résultats jugés encourageants surtout quand on sait que statistiquement 50 % d'entre elles – et qui plus est lorsqu'il s'agit d'innovation – ne franchissent pas la barre des 3 ans.

Et Rachel Gaessler, Manager d'1, 2, 3, GO depuis ses origines, d'ajouter: «Le faible taux d'échec démontre bien que le système de coaching gratuit que nous avons mis en place diminue considérablement le risque de faillite.»

■ 1, 2, 3, GO: un partage de l'expérience réussi

La préparation au Plan d'Affaires avec la méthodologie Mc Kinsey...

Comment préparer un Plan d'Affaires gagnant? Voilà certainement une question qui taraude l'esprit de tout chef d'entreprise soucieux de réussite professionnelle.

Car, qu'il soit question de créer une entreprise, de lancer une nouvelle activité ou d'ouvrir son capital à des investisseurs extérieurs, l'élaboration d'un Plan d'Affaires est un passage obligé pour optimiser les chances de réussite du projet. Mais

le Plan d'Affaires, c'est bien plus encore: c'est un document qui permet à la fois à l'entrepreneur d'évaluer de manière systématique la faisabilité de son projet, et aux investisseurs de décider d'investir ou non dans ce dernier. Il reprend de manière concise tous les aspects importants de l'entreprise, définit la stratégie à adopter et les objectifs, évalue les risques, décrit l'organisation pratique de son démarrage, de son activité opérationnelle et de sa gestion, ainsi que l'analyse des coûts, perspectives de vente, rentabilité et croissance.

La méthodologie Mc Kinsey, adoptée par 1, 2, 3, GO, fournit au créateur une grille des éléments essentiels du Plan d'Affaires, en commençant par la description de l'idée jusqu'aux plans de mise en œuvre et financement. L'avantage de cette méthode est un moyen pour le créateur de s'assurer qu'aucun élément du Plan d'Affaires n'aura été omis.

Il est en effet primordial que tous les aspects de fonctionnement d'une entreprise aient été examinés avant la création effective de l'entreprise.

... ou des entrepreneurs expérimentés au service de jeunes dirigeants

Après 6 ans d'exercice, le réseau de coaches 1, 2, 3, GO a su se développer et compte actuellement pas moins de 300 «membres» issus de la Grande Région – dont 130 à Luxembourg – intervenant gratuitement dans l'accompagnement de projets dans des champs d'activité variés, tels que la biotechnologie, l'informatique, la médecine, l'énergie, l'industrie ou encore l'environnement.

Leur rôle est capital et consiste à épauler les créateurs d'entreprises par leur savoir faire et leur expérience. En plus de contribuer à la maturation des projets, ils



Lauréats du parcours de plans d'affaires 1, 2, 3, GO, Edition 2005-2006

leur offrent une expertise, des recommandations et les préviennent contre d'éventuels risques et attentes utopiques.

Pour M. Arnaud Bellaire, créateur fraîchement récompensé pour sa spin-off «Airfield S.A.», entreprise spécialisée en solutions en architecture RFID et en services d'intégration informatiques, le coaching et soutien d'experts lui ont permis d'élargir son champ de vision dans des domaines dans lesquels il n'était pas expert. Il ajoute: «La critique et la validation du Plan d'Affaires par les coaches et les acteurs du soutien à l'innovation dont j'ai pu bénéficier, m'ont permis de renforcer la qualité du document et la pertinence du positionnement. C'est aussi l'occasion d'établir des contacts avec les personnes qui vont concrètement nous aider ensuite à mener les démarches de constitution de l'entreprise.»

Arnaud Bellaire va injecter le montant du prix de 5.000€ gagné lors du parcours 1, 2, 3, GO dans le capital social de la société anonyme: «pour un jeune entrepreneur, cette somme est importante mais c'est aussi très encourageant de voir que le Plan d'Affaires est reconnu et validé par des experts. De plus, le Technoport, incubateur de start-up a ajouté 6 mois de loyer... de quoi limiter les charges au démarrage!»

«Il est aussi très agréable de constater que mes interlocuteurs restent mobilisés autour de mon projet. Ils organisent les contacts avec les différents interlocuteurs à la Chambre de Commerce et dans les Ministères. Ils transforment une démarche habituellement lourde et faite de solitude en une suite de contacts très enrichissants.» ➤

- **M. Luc Henzig, partenaire chez PriceWaterHouseCoopers, membre actif du réseau et sponsor principal de Business Initiative, nous donne un aperçu des principales qualités d'un coach**

Quelles sont pour vous les principales qualités que doit présenter un coach?

«La définition d'un coach est une personne qui accompagne d'autres personnes pour le développement de leurs potentiels et de leurs savoir-faire dans le cadre d'objectifs professionnels. Dans le cadre de 1, 2, 3, GO, le coach a comme mission d'accompagner des entrepreneurs qui veulent formaliser leur idée de création d'entreprise dans un Plan d'Affaires. Pour réussir cette mission il faut construire un partenariat entre le coach et l'entrepreneur. Dans ce partenariat, le coach doit être en mesure de comprendre les enjeux et les motivations de l'entrepreneur sans toutefois être l'expert, métier de celui-ci. Le coach va, à travers des questions, essayer de découvrir et clarifier ce que l'entrepreneur essaie de réaliser et va aider ce dernier à bien formuler son idée à travers le Plan d'Affaires. Le coach devra disposer d'une bonne expérience dans la création et la gestion d'entreprises pour identifier les possibles opportunités et risques liés au projet et assister l'entrepreneur à trouver les réponses adéquates. En conclusion, le coach doit disposer de bonnes qualités relationnelles et d'une expérience professionnelle diversifiée pour réussir sa mission.»



M. Nikhil Shrikhande, lui aussi heureux lauréat du parcours de cette édition pour son projet JILBEE; solutions e-learning pour l'apprentissage de langues étrangères, a largement salué les conseils fournis par les coaches:

«Through 1, 2, 3, GO I got access to some excellent coaches. Not only did

my coaches provide external, objective input but more importantly they helped compensate for my areas of weaknesses. It would be safe for me to say that I learnt from my coaches.»

En échange de leur engagement, les coaches suivent de près l'éclosion d'une idée commerciale innovante, son

évolution et son aboutissement. Cet accompagnement représente une véritable plus-value. Il leur permet de saisir de nouvelles tendances du marché et leur offre la possibilité de participer au financement de la société après création; comme en témoignent certains coaches du réseau:



• **M. Robert Dennewald, président de Business Initiative et directeur général d'Eurobéton, partenaire financier de BI**

Etant vous-même à l'origine de l'initiative 1, 2, 3, GO, vous avez toujours défendu la notion de gratuité dans le processus de coaching. Pourquoi ?

«Les coaches sont en règle générale des collaborateurs d'entreprises qui soutiennent notre projet en mettant leurs spécialistes à disposition des participants au parcours. Je pense par conséquent que l'activité de coaching fait partie intégrante de la mission des coaches au sein de leur entreprise. Les rémunérer serait déontologiquement difficilement défendable, puisqu'ils sont rémunérés pour leur travail par leur entreprise. De toutes façons, ils sont rémunérés non pas en numéraire, mais grâce à l'enrichissement personnel qu'ils tirent de l'expérience et la satisfaction d'avoir soutenu une cause très noble, celle de la promotion de l'Esprit d'Entreprise.»

Vous encouragez régulièrement vos collaborateurs à s'impliquer dans le suivi de projets issus du parcours? Pourquoi?

«Le coaching d'un candidat au parcours 1, 2, 3, GO est bénéfique pour le coach lui-même à plusieurs égards. Tout d'abord, il est confronté à une nouvelle situation qui sort généralement du contexte habituel dans lequel il travaille. Il est amené à poser des questions fondamentales sur l'idée d'entreprise du candidat, qu'il a souvent oubliées de se poser sur son propre business, souvent à cause de la routine et des habitudes prises.

Ensuite trop souvent le travail journalier prend le dessus. Les candidats de notre parcours nous donnent l'exemple de la créativité. Or, c'est trop souvent la créativité qui nous fait défaut dans notre propre travail. Coacher un candidat nous incite à redoubler d'innovation dans nos métiers.

Finalement les candidats nous donnent l'exemple d'être ou de vouloir être entrepreneurs. Nous oublions trop souvent d'être entrepreneurs dans nos sociétés, dans nos groupes ou dans nos services. Or c'est l'entrepreneuriat en chacun de nous, à quelque niveau de la hiérarchie qu'il se situe, qui est la clé du succès de l'entreprise. Côté un candidat du parcours 1, 2, 3, GO nous rappelle constamment que c'est l'entreprise qui crée la richesse de notre région et qu'être entrepreneur est un défi journalier.»



• **M. David Din, associé chez «Communic'art», partenaire financier de Business Initiative**

Qu'est ce qui vous a décidé à investir dans le projet «Epuramat» – nouvelle technologie dans le traitement des eaux usées industrielles et communales- que vous coachiez?

«Dès la première rencontre avec le porteur du projet, j'ai pu noter des qualités professionnelles incontestables. Au fur et à mesure du processus de coaching, je n'ai plus eu aucun doute sur la pertinence du projet et sa réalisation. Tous les critères remplis – le sérieux du porteur du projet, le bon contact établi, la plus value apportée à l'environnement – ont facilité ma décision d'investir dans la société. Depuis, le projet a trouvé une suite favorable auprès du gouvernement luxembourgeois qui envisage d'en faire même un projet de recherche.»



• **M. Jean-Claude Lucius, associé chez Interfiduciaire, partenaire financier de Business Initiative**

Vous avez régulièrement, en qualité de juré, participé au processus d'évaluation des Plans d'Affaires... Quels avantages tirez-vous de cette expérience?

«L'évaluation en qualité de juré d'un business plan déjà parfaitement mis en place, oblige à devoir se concentrer plus sur les éléments-clé d'un projet et permet donc de raffiner les procédures d'analyse. D'un autre côté, l'expérience acquise au niveau des évaluations est très favorable pour le coaching d'autres projets du concours et même pour le conseil économique et financier lors de mandats à titre professionnel.»

■ De nombreux évènements axés sur le coaching

Parallèlement, 1, 2, 3, GO a organisé de nombreux évènements axés autour du thème du coaching tels que le speed Coaching ou encore le Business Plan Booster.

Testé pour la première fois à Sarrebruck il y a 2 ans, la séance «Speed coaching» était destinée aux futurs créateurs d'entreprises innovantes, désireux de tester en temps réel leur projet avec trois coaches du réseau 1, 2, 3, GO. Les projets sélectionnés ont pu présenter, lors de trois entretiens individuels de 7 minutes, les aspects principaux de leurs projets: description de l'idée, marché et profil de l'équipe.

L'objectif du Business Plan Booster est, quant à lui, de permettre aux créateurs de finaliser leur Plan d'Affaires en collaboration directe avec plusieurs coaches réunis en un même lieu. Quelques jours avant la date de remise des plans d'affaires complets, les porteurs de projets ont eu la possibilité de travailler sur leur plans d'affaires avec l'aide d'une vingtaine de coaches issus de différents domaines d'activité.

Au total, depuis le début de l'initiative pas moins de 500 rendez-vous ont été organisés entre coaches et créateurs d'entreprises, preuve que le réseau n'a pas perdu son dynamisme!

■ Des réunions régulières entre membres du réseau

Afin d'améliorer le processus de coaching et d'évaluation, deux groupes de travail (le 8 décembre à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et le 15 mars de cette année à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Sarre) composés des membres du réseau ont été organisés. Le but de ces réunions était d'une part d'informer l'ensemble des membres du processus d'évaluation des projets et d'autre part, de récolter des remarques, suggestions de chacun d'entre eux et de faire bénéficier les nouveaux arrivés des expériences d'«anciens» coaches. Les réflexions qui ont émergé de ces deux premières réunions ont été très enrichissantes, et plus particulièrement l'une d'entre elles qui a été appliquée pour cette édition: à savoir pendant la période d'évaluation précédant la remise des prix, en cas de différence significative de notes (supérieur à 5/10) entre les jurés, les jurés en ont été informés et avaient la possibilité, s'ils le souhaitaient, de s'entretenir



Business Plan Booster, CCI Nancy, 9 mai 2006



Workshop Sarrebruck, 8 décembre 2005

avec l'un d'entre eux. D'autres propositions d'amélioration sont actuellement à l'étude.

■ Un nouveau soutien offert aux lauréats, créateurs d'entreprise: les primes de lancement!

L'origine du projet

L'une des principales causes d'échec chez un créateur d'entreprise est la difficulté de trouver les fonds nécessaires au lancement de sa société.

En effet, force est de constater qu'un créateur d'entreprise, même armé d'un bon Plan d'Affaires, ne dispose pas dans la plupart du temps d'un nombre suffisant de fonds propres pour assumer les premières difficultés de création et pour obtenir des crédits.

Et même si différents instruments de financement existent, tels que les aides étatiques, le capital risque, les prêts bancaires, il n'en demeure pas moins cependant que l'accès aux prêts bancaires reste difficile, les banques étant de plus en plus «frileuses» vis-à-vis des porteurs de projets et exigeant souvent des garanties équivalentes au montant du prêt.

Pour aider le créateur à surmonter en partie ces difficultés, trop souvent perçues comme un facteur de ralentissement au démarrage de leur entreprise, Business Initiative propose, en complément de ce qui existe déjà, de faire bénéficier certains créateurs d'1, 2, 3, GO de prêts à taux réduit, garantis entièrement par BI et de les aider à se construire une référence bancaire. ➤



Workshop, Luxembourg, 15 mars 06

Une collaboration fructueuse avec la mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants (MCAC)

Pour mettre en place le système des « primes de lancement », BI s'est inspiré du modèle mis en place par la mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants (MCAC), société coopérative agréée qui permet par l'octroi de cautionnements aux entreprises nouvellement créées ou existantes d'avoir un accès plus facile à des prêts bancaires.

D'un point de vue opérationnel, la MCAC collaborera avec BI et se portera caution envers la banque des projets présentés et sélectionnés par Business Initiative, remboursera le prêt et les intérêts en cas de faillite de la start-up.

La MCAC fera également partie du comité de sélection des projets bénéficiant des primes de lancement ». Pour sa part, BI s'engagera envers la start-up, qui honorera le paiement de son prêt, à lui reverser les intérêts jusqu'à concurrence de 5 %.

Les avantages des primes de lancement

Par l'octroi de primes de lancement, le bénéficiaire pourra bénéficier :

- d'une garantie équivalente au montant du prêt
- d'une exonération des intérêts de son prêt à hauteur de 5 % (prêt à taux réduit)

- de l'accompagnement d'un parrain pendant toute la durée de son prêt
- d'une première référence bancaire, qui devrait plus tard lui ouvrir des portes.

Pour financer quoi ?

Les primes de lancement serviront à financer partiellement les besoins immédiats d'une création d'entreprise tels que :

- les frais d'établissement et investissements de départ: frais de constitution de l'entreprise, brevet, prestations étude de marché, prototype, garantie locative, leasing, etc.
- les besoins en fonds de roulement (working capital): montant d'argent utilisé en permanence tant pour l'achat et la détention des stocks que pour accorder des délais de paiement.

A qui « les primes de lancement » s'adressent-elles ?

Elles s'adressent aux lauréats du parcours 1, 2, 3, GO qui auront :

- été retenus par le comité de sélection de BI
- créé leur société pendant le parcours ou dans un délai maximum de 4 mois après la remise des prix annuelle.

Critères d'éligibilité pour le bénéficiaire

- implanter la société en grande région
- démontrer la viabilité économique de son projet

- présenter des « valeurs entrepreneuriales »; à savoir motivation, aptitudes personnelles et qualités commerciales
- posséder une autorisation d'établissement pour son activité à Luxembourg (ou tout document équivalent prouvant l'exercice de l'activité en ce qui concerne la Grande Région)
- justifier du montant du financement demandé et de son utilisation.

Montant et durée du prêt octroyé

BI met à disposition une enveloppe de 210.000€ sur 3 ans, soit 70.000€ par an, qui sera mis à disposition des lauréats sélectionnés. La durée du prêt est de 2 à 3 ans avec un remboursement unique la 3^e ou 4^e année après l'utilisation du prêt.

Comment faire pour bénéficier d'une prime de lancement ?

Le lauréat du parcours de plans d'affaires pourra déposer une demande auprès de Business Initiative jusqu'à 4 mois après la remise des prix; à savoir mi-novembre 2006. La demande à compléter sera accessible sur le site www.123go-networking.org, rubrique « primes de lancement » et pourra être envoyée à BI à partir de l'espace membre. ■

Consultez régulièrement les événements ou tout autre nouveauté de Business Initiative sur « agenda » ou « news » sur www.123go-networking.org

*Le financement de mon entreprise
c'est grâce à eu*



Pour maintenir mon entreprise performante et compétitive, je dois lui en donner les moyens : investissements en outils de bureautique performants, renouvellement régulier de l'équipement technologique et du parc roulant... des éléments essentiels qui demandent des besoins de financement conséquents. Aussi, pour des solutions fiables et adaptées, je peux toujours compter sur Dexia BIL, mon partenaire de confiance.



• **M. Alexandre Codran, administrateur délégué de Business Initiative depuis ses origines:**

M. Codran, vous qui avez mis sur pied le projet 1, 2, 3, GO en 2000 et l'avez vu grandir..., pourquoi cette volonté aujourd'hui, après 6 ans d'existence, alors que le parcours fonctionne bien, de mettre en place les primes de lancement? Pourquoi ce nouveau défi?

«Business Initiative (BI) a été lancée en avril 2000 pour promouvoir la création d'entreprises innovantes au Luxembourg et plus largement dans la Grande Région. En développant le concept 1, 2, 3, GO, nous avons réussi un premier challenge et largement dépassé les objectifs fixés.

Toutefois, au contact des créateurs et des difficultés qu'ils rencontrent une fois leurs sociétés créées, nous avons eu très rapidement le sentiment qu'il fallait en faire plus. L'entrepreneur est par définition un homme (ou une femme) seul, qui a besoin non seulement de moyens financiers pour réaliser son ambition, mais aussi et surtout de miroirs pour accompagner ses interrogations et ses hésitations.

Donc, dès 2003, nous avons essayé de combler ce vide par la création d'un fonds d'amorçage interrégional, puis par un réseau d'accompagnement des start-up après création, projets qui n'ont finalement pas abouti.

Mais aujourd'hui «ça y est», après avoir économisé un peu plus de 200 k € grâce à une gestion rigoureuse de notre asbl et à la générosité de nos sponsors, nous pouvons, de façon totalement indépendante, utiliser les fonds économisés pour lancer notre projet. Celui-ci va nous permettre d'aider les start-up à se construire une première référence bancaire, à rassurer les banques, les business angels et les organismes d'aides publiques sur l'avenir des projets et enfin d'encadrer les créateurs par un réseau de parrains.

Comme en avril 2000, nous démarrerons petit mais espérons, qu'à l'image de ce qui a été réalisé avec 1, 2, 3, GO, les «primes de lancement» connaîtront un énorme succès et que nous pourrons rapidement en pérenniser le modèle. Nos «économies» nous donnent trois ans pour réussir ce nouveau challenge et nous sommes très confiants... car nous aussi sommes avant tout des entrepreneurs.

Merci à toute l'équipe de BI pour le formidable travail qu'elle apporte à la promotion de l'esprit d'entreprise.»

Mieux vous écouter,
Mieux vous écouter,
 mieux vous guider
mieux vous guider !



ESPACE ENTREPRISES

Lieu de documentation, de service et de conseil individuel gratuit, l'Espace Entreprises met ses ressources humaines et informationnelles à la disposition des entreprises nouvelles, expérimentées ou orientées vers l'importation et l'exportation.

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

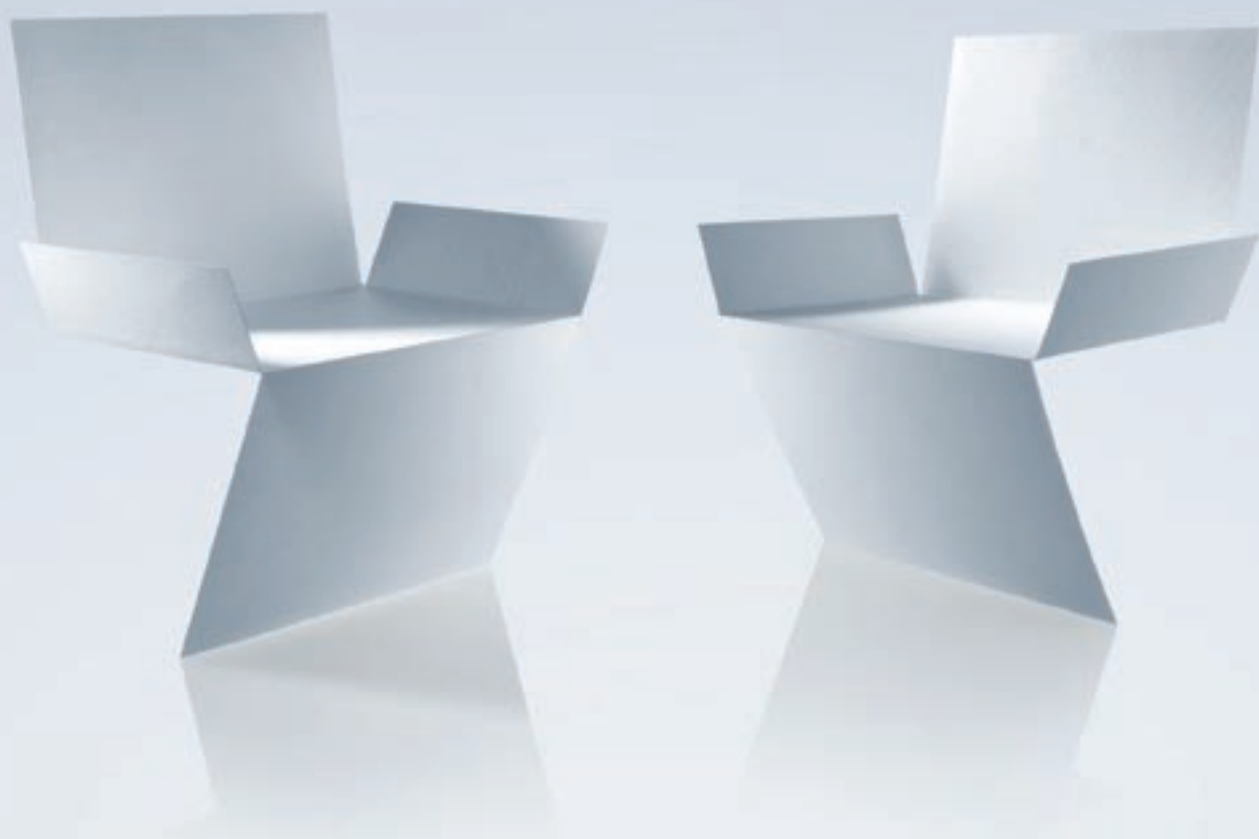


Votre partenaire pour la réussite



Le dialogue

F comme Faber, F comme Face-à-face. Aujourd'hui, le groupe Faber s'engage au service optimal, en analysant vos besoins et en vous conseillant tout au long de l'évolution du projet.



faber 

Print services & solutions

IMPRIMERIE

l'imprimerie des professionnels

PRINT SHOP

l'imprimerie des particuliers

SYSTEMS PRINT

l'impression en continu

LOGISTICS

gestion et distribution

7, rue des Prés | L-7501 Mersch | Plus d'info au 328732-1 ou par mail: info@faber.lu

27 juin 2006

LuxTrust S.A. présente le consortium chargé de la mise en place d'une infrastructure à clé publique



La présentation du consortium ayant gagné le marché public s'est faite en présence du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké (3^e de droite), et du Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Claude Wiseler (3^e de gauche), entourés de Raymond Faber et Pierre Zimmer, administrateurs délégués de LuxTrust S.A., et de Fränk Rockenbrod, vice-président du conseil d'administration de LuxTrust S.A.

LuxTrust S.A. a récemment présenté, en présence des ministres Jeannot Krecké et Claude Wiseler le consortium ayant gagné le marché public du 27 juin 2006 relatif à la mise en place d'une infrastructure à clé publique (PKI / ICP). Il s'agit en l'occurrence du consortium u-Trust formé des sociétés Cetrel, Clearstream, Hitec et eBRC, consortium qui mettra en place pour le compte de la société LuxTrust S.A. cette infrastructure à clé publique.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké a souligné le grand pas en avant que constitue cette ICP pour l'économie luxembourgeoise et pour la confiance du consommateur dans l'e-commerce, l'e-banking et le eGovernment. La mise en place d'une telle infrastructure par des sociétés de renommée et basée sur un public private partnership, devra inciter encore plus d'entreprises luxembourgeoises à se lancer dans le commerce électronique. Cette infrastructure permettra également d'augmenter l'attractivité du site luxembourgeois pour

les entreprises qui désirent développer leurs activités de commerce électronique en Europe. L'ICP LuxTrust permettra dorénavant aux personnes physiques de s'authentifier sans équivoque et de prévenir ainsi un accès illicite de personnes non autorisées à leurs données et droits personnels pouvant figurer sur des sites bancaires, étatiques ou autres.

Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative a relevé l'importance des facilités offertes par LuxTrust dans le contexte de la gouvernance électronique. Ainsi, la signature électronique permettra de développer de façon notable l'interactivité des sites Internet de l'Etat tout en facilitant l'échange électronique de pièces administratives. Notamment, grâce à l'identification sécurisée en ligne de l'utilisateur, il sera possible d'alléger les procédures relatives à l'accès à l'information du citoyen ou des entreprises et ceci en respect de la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'introduction progressive de documents biométriques en Europe impose

aux Etats membres de disposer de services de certification hautement sécurisés pour protéger les documents officiels. Par conséquent, LuxTrust veillera au respect strict des standards internationaux en la matière en vue de pouvoir assurer la production de documents biométriques au Luxembourg. Une première application étant la protection des nouveaux passeports biométriques luxembourgeois.

Finalement, Fränk Rockenbrod, vice-président du conseil d'administration de LuxTrust S.A., a présenté les futurs engagements des plus grandes banques luxembourgeoises envers LuxTrust S.A. en expliquant qu'en perspective de la mise en place de nouveaux modèles économiques dans le contexte de la libéralisation des échanges de services financiers pan-européens, la migration progressive des plateformes bancaires vers les mécanismes de signature électronique interopérables et mutualisables de LuxTrust constitueront un atout pour l'avenir de la place financière. ■

12 juillet 2006

Inauguration officielle des pavillons du centenaire à Esch

Après six mois de travaux, les cinq pavillons du centenaire situés au parc du centenaire dans les Nonnewisen à Esch ont été officiellement inaugurés le 12 juillet, en présence de Lydia Mutsch, la bourgmestre de la ville d'Esch, et de nombreuses personnalités du monde politique et économique.

Cette inauguration a constitué l'un des points d'orgue des festivités du centenaire. Un chemin piétonnier, la promenade du centenaire, part du village du centenaire et mène aux cinq pavillons qui s'étendent sur deux kilomètres et offrent cinq thèmes axés sur l'accueil, l'art et la gastronomie, l'économie, Esch comme ville verte et sur la rencontre des générations.

Le troisième pavillon, baptisé Schaffen a Wunnen, est un espace d'échanges, de conseils et d'expositions en relation avec l'économie. C'est dans ce pavillon en forme de pont, réalisé d'après les plans du bureau d'architectes Metaforme, que se trouve le point accueil de la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation. Le pavillon aux formes futuristes a été conçu pour mettre en avant différents aspects de l'économie luxembourgeoise, notamment l'artisanat, la formation, l'innovation et la création d'entreprises. Les représen-



Les cinq pavillons situés au parc du centenaire dans les Nonnewisen à Esch ont été inaugurés en présence de Lydia Mutsch, la bourgmestre de la ville d'Esch, et de nombreuses personnalités du monde politique et économique, dont Pierre Gramegna, Joseph Kinsch et Michel Wurth.

(Photo: Guy Wolff, Luxemburger Wort)

tants des organismes présents dans le pavillon économique se sont tenus au courant du mois de juillet à la disposition des visiteurs pour répondre à toutes les questions liées à l'économie en

général, et à la création d'entreprise en particulier. Le samedi 15 juillet, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, s'est rendu sur le site afin de rencontrer les visiteurs. ■

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



14 juillet 2006

L'ILTM soutient les lauréats des «Concours nationaux des métiers Worklife 2006»



Les 13 lauréats des «Concours nationaux des métiers / Worklife 2006» ont reçu une prime d'encouragement par l'ILTM (Industrie luxembourgeoise de la technologie du métal)

Dans le cadre d'une cérémonie organisée en date du 14 juillet dernier dans le bâtiment de la Chambre de Commerce à l'intention des lauréats des «Concours nationaux des métiers/Worklife 2006» dans les métiers industriels, des primes d'encouragement ont été remises par l'Industrie luxembourgeoise de la technologie du métal (ILTM) à 13 lauréats méritants.

La remise a été effectuée par Jean-Claude Schmitz, président du conseil d'administration de l'ILTM.

Les lauréats récompensés sont: Björn Bisdorf, Lee Felten, Guy Forette, Yves Reuter, Kim Roulling et Georges Wolzfeld (pour la filière Mécatronicien); Sam Kaudé, Tom Kaudé, Guy Mander et Claude Weis (pour la filière Electricien courant fort); Sven Boettel, Steve Lan-

ners et Carlos Miguel Moreira Cardoso (pour la filière Usinage CNC). Lors de cette remise, l'appel aux jeunes en voie de formation de s'orienter plus nombreux vers les qualifications techniques a été renouvelé au nom de l'ILTM.

La troisième édition des «Concours nationaux de métiers/Worklife 2006» a eu lieu du 13 au 17 mars 2006 et s'est déroulée, tout comme les éditions précédentes, au Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) d'Esch-sur-Alzette. Le concours qui a notamment permis aux jeunes de s'informer sur les multiples débouchés qu'offrent les formations techniques et industrielles, a été organisé par LUX-SKILL a.s.b.l. ayant pour mission la sensibilisation des jeunes à la formation professionnelle et de divulguer l'idée des concours internationaux de métiers.

L'ILTM soutient depuis longue date les efforts déployés par les écoles et les entreprises offrant une formation professionnelle industrielle.

Ensemble avec la FEDIL, la Chambre de commerce, la Chambre de travail ainsi que le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, plusieurs initiatives ont été lancées en faveur de la formation professionnelle industrielle, plus particulièrement en vue de motiver les jeunes afin de s'orienter vers les voies de formation menant aux qualifications recherchées par l'industrie de la transformation des métaux. ■

20 juillet 2006

Le président de la République du Mozambique à la Chambre de Commerce

Le 20 juillet 2006, dans le cadre d'une visite de travail au Luxembourg, le Président de la République du Mozambique, Son Excellence Monsieur Armando Emilio Guebuza,

s'est rendu avec une importante délégation officielle à la Chambre de Commerce où il a été accueilli par son directeur général, Pierre Gramagna et les responsables du Département International.

Au cours de l'entrevue, le Mozambique a été présenté plus en détail, ainsi que les opportunités d'investissement qui existent dans cette économie. Celle-ci repose essentiellement sur l'agricul-

ture, la pêche et l'aquaculture, et des possibilités d'investissement existent également dans les industries agro-alimentaires apparentées, notamment dans le sud du pays. Les réformes économiques libérales menées par le Gouvernement ont préparé le terrain pour la réalisation d'investissements rentables dans un certain nombre de domaines: cultures de rapport, industrie manufacturière, services financiers, activités de transformation en vue de l'exportation (noix de cajou, aluminium), etc. Le souci permanent du Mozambique de fournir à son arrière-pays de l'est et du sud un débouché maritime a donné aux transports et aux services connexes un rôle central dans l'économie, comme en témoignent les couloirs de Maputo, de Beira et de Nacala. Le tourisme, actuellement dominé par les voyageurs sud-africains, est un secteur riche de possibilités.



Le président Armado Emilio Guebuza fut accueilli par le directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna.

Kluwer est le partenaire de tous les professionnels qui souhaitent bénéficier de la dernière actualité sur leur secteur. Le nouveau magazine Ace écrit par des Luxembourgeois commente tous changements législatifs qui affectent le Grand-duché du Luxembourg; des informations percutantes sur les thèmes suivants :

- comptabilité et comptes annuels
- fiscalité directe et indirecte
- droit des affaires
- audit

Le comité de rédaction se compose de Luc Trivaudey et Anne-Sophie Preud'homme (Pricewaterhouse-Coopers), Thierry Lesage (Arendt & Medernach), Julien Didierjean (HRT Révision), Gilles Dusemon (Loyens & Winandy), Steve Jacoby (Kremer Associés & Clifford Chance) et Danielle Kolbach (Allen & Overy).

10 publications par an + un index

Marquez des points dans votre profession et souscrivez dès maintenant au magazine Ace via www.kluwer.lu ou téléphonez nous au 800 48 034.

Avec Kluwer, vous enchaînez les coups gagnants !

4 manières différentes de commander:

Commandez online	www.kluwer.lu
Appelez gratuitement	800 48 034
Faxez gratuitement	800 48 027
Envoyez un e-mail	contact@kluwer.lu

De l'info gagnante
à tous les coups,
c'est bien joué !

 Kluwer
a Wolters Kluwer business

Nouveau magazine Ace
par et pour les Luxembourgeois



CALENDRIER

Septembre

- 17-22** Mission économique en Turquie
- 20-23** Stand collectif à la Yacht Show, Monaco
- 26** Conférence «Votre Entreprise et la Normalisation», Chambre de Commerce

Octobre

- 4** Conférence «Les Marchés Publics: principes, règles, cadre législatif et nouveautés», Chambre de Commerce
- 7-9** Visite accompagnée à la BI-MU, Milan (I)
- 11** Visite accompagnée à la Security, Essen (D)
- 12** Conférence «Le Fonctionnement du Marché intérieur: comment se faire entendre dans l'Union européenne?», Chambre de Commerce
- 18-19** Stand collectif à l'Innovact, Reims (F)
- 25** Visite accompagnée à la Entsorga, Cologne (D)
- 25-27** Stand collectif à Initiatives, Liège (B)
- 26** ICT Matching Day à Initiatives, Liège (B)
- 28/10** Stand collectif à la Big 5 Show, -/1/11 Dubai (EAU)
- 30/10** Mission de promotion économique au -2/11 Moyen Orient (Bahreïn/Koweït)

Novembre

- 9-10** EU-China Partenariat, Shengdu (Chine)
- 15** Workshop «Fit for fairs: Stratégies pour la rentabilisation de votre participation aux foires», Chambre de Commerce
- 22** «Forum de l'entreprise», Chambre de Commerce
- 19-23** Stand collectif à la Horeca-Expo, Gand (B)
- 21-24** Bioenergetics à Moscou (Russie)
- 29-30** Visite accompagnée à la Pollutec, Lyon (F)

Décembre

- 7** Workshop «Fit for fairs: Stratégies de marketing et conception de stands d'exposition», Chambre de Commerce

MESSEN UND AUSSTELLUNGEN

Im Oktober 2006

03. – 05.10.2006

CEATEC

Internationale Verpackungsmesse
Utrecht (NL)
Tel.: 0031 30 29 52 700

03. – 05.10.2006

MACROPAC

Internationale Verpackungsmesse
Utrecht (NL)
Tel.: 0031 30 29 52 700

30th June 2006

Doing business in Russia



Despite corruption and bureaucratic burdens, Russia offers interesting business opportunities

On 30th June 2006 an excellent seminar on doing business in Russia took place at the Luxembourg Chamber of Commerce. More than 30 members of the “Business Association Luxembourg-Russie”, as well as Mr Viacheslav Stefankin of the Russian Embassy and Mr Georgy Surkov of the Commercial Representation of Russia for Belgium and Luxembourg attended the event.

Investing in Russia (Part one)

The first speaker was Mr Rodney Milford, who works for GSL UK and Moscow. He has had many years of experience in Russia and Azerbaijan whilst working with Ernst & Young. He discussed the problems in setting up a business in Moscow. Customs regulations and problems with tax authorities are mentioned the most when speaking about Russia. Registration of companies and licensing can also be problematic. But today, there exist numerous companies, specialised in relieving foreign companies of the bureaucratic burden.

When planning to establish oneself on the Russian market, one should take into account, that the Russian capital has become the most expensive city for expatriates in the world, be it for housing or office space. The budget should be established accordingly.

Investing in Russia (Part two)

Mr Alexeev of GSL Moscow openly addressed the problem of corruption. Russia is still a very corrupt country, despite the efforts made by the authorities, but not to the extent that it completely hampers business. But even with this fact in mind, there are still business opportunities. The proof is that there are many foreign companies, which are successfully working in Russia.

Mr Alexeev also discussed of problems such as bureaucracy and slowness for registration purposes. By contrast once one is fully registered, this work is nonetheless compensated by the possibilities of making money.

Setting up a joint venture in Russia

Mr Gerard Ferguson from Arcelor spoke about the company's experience in setting up a joint venture factory 400 km away from Moscow. He described the difficulties of drawing up an agreement with Russian companies. Typically their joint venture agreement was 1,200 pages. By comparison similar agreements were 12 pages in Korea and 20 pages in China. Russia tends to be a paradise for lawyers.

Speaking also about corruption, Mr Ferguson said, that Arcelor had a

better experience, because the company had not been confronted with that problem, which may be due to the fact that it had carefully chosen its partner, another point to be taken into consideration by potential investors in Russia.

One of the reasons why companies invest in Russia, is to lower production costs. Even more, Russia has a very well educated labour force, which according to a few speakers is very motivated and hard working.

■ The regions outside Moscow

Another topic addressed was the choice between establishing a business in Moscow or in one of the numerous regions. Here opinions diverged. For one speaker, Moscow was the obvious choice, as about 90 % of the Russian investments are concentrated in this city, and no other Russian town, not even Saint Petersburg, can compete

with Moscow, when it comes to business infrastructure.

■ A real estate project in Moscow

Finally, Ms Tatiana Efremova from Moscow, who had helped develop Phillips in Russia, gave examples of difficulties and successes. Ms Efremova is a consultant in Moscow who helps to set up businesses in Russia. In particular she is working on a project for a British house builder. She has obtained the various authorisations required to build 47 houses in the Moscow area. Ms Efremova mentioned how she is involved with development in certain regions of Russia. To her, the regions offer plenty of business opportunities for those ready to take the risk to go there.

(Informations taken from the Business Association Luxembourg-Russie Newsletter)

8-14 October 2006

Trade mission to the Volga District: Samara, Togliatti and Republic of Tatarstan (Kazan)

With the presence of Belgian and Luxembourg ambassadors, and with the support of the Russian Embassy in Brussels, the Commercial Representation of Russia (Belgium-Luxembourg), the Ministries of Economy of the Republic of Tatarstan and the Samara Region, the Russian Chambers of Commerce and Industry (Russia, Kazan and Samara), and the Federation of Samara Enterprises and with financing possibilities by the Belgian Regions, the Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce for Russia and Belarus gives Luxembourg and Belgian companies the opportunity to establish or deepen relations with Russian companies during a trade mission to both the Region of Samara (includ-

ing Togliatti, with a special "Automotive" day and reception in Avtovaz) and the Republic of Tatarstan (Kazan).

Meetings with regional officials (Ministers of Economy), the Federation of Samara Enterprises (200 members), local authorities and representatives from the industrial sectors of interest to their Luxembourg and Belgian counterparts will be arranged. A particular attention is given to business to business contacts, with visits to industrial sites meeting the participants' requirements. Some cultural and tourist activities are also foreseen.

The trade mission focuses mainly, but not exclusively, on Belgian and Luxembourg participants interested in construction and building materials, aircraft industry and automobile equip-

03. – 06.10.2006

TIMI

Internationale Messe für die Holzindustrie
Frederica (DK)
Tel.: 0045 75 92 25 66

04. – 08.10.2006

FRANKFURTER BUCHMESSE

Internationale Buchmesse
Frankfurt a. M. (DE)
Tel.: 0049 69 21 020

04. – 07.10.2006

FINNBUILD

Internationale Baumesse
Helsinki (FIN)
Tel.: 00358 9 15 091

04. – 07.10.2006

SMAU

Internationale Messe für Informations- und Kommunikationstechnologie – Mailand (DE)
Tel.: 0039 02 28 31 31

05.10. – 10.10.2006

BI-MU

Fachmesse für Werkzeugmaschinen, Robotik und Automation – Mailand (IT)
Tel.: 0039 02 26 25 51

05. – 08.10.2006

MARMOMACC

Internationale Messe für Marmor und Naturstein – Verona (IT)
Tel.: 0039 045 82 98 111

07. – 22.10.2006

SALON DE L'ALIMENTATION ET DU CONFORT

Messe für Nahrungsmittel und Haushaltsgeräte – Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 47 48 989

07. – 15.10.2006

BIS

Immobilienfachmesse
Gent (BE)
Tel.: 0032 9 24 19 211

9. – 13.10.2006

INVEX

Internationale Messe für Software, Hardware, Büro- und Fernmeldetechnik – Brünn (CZ)
Tel.: 00420 5 41 15 11 11

10. – 13.10.2006

SECURITY

Weltmarkt für Sicherheit und Brandschutz
Essen (DE)
Tel.: 0049 201 72 44 0

10. – 13.10.2006

INTERTOOL

Internationale Fachmesse für Fertigungstechnik
Wien (AT)
Tel.: 0043 1 72 72 00

12. – 14.10.2006

VIETNAM OIL & GAS EXPO

Fachmesse für Öl und Gas
Hanoi (VN)
Tel.: 0084 4 82 52 526

14. – 22.10.2006

FOIRE DE L'AUTOMNE LUXEMBOURG

Messe für Investitionsgüter
Luxembourg (LU)
Tel.: 00352 43 991

17. – 21.10.2006

FAKUMA

Internationale Fachmesse für Kunststoffverarbeitung – Friedrichshafen (DE)
Tel.: 0049 7025 92 060

17. – 19.10.2006**LINEAPPLE**Internationale Ledermesse
Bologna (IT)
Tel.: 0039 02 88 07 711**18. – 19.10.2006****INNOVACT**Innovationsmesse für junge Unternehmen
Reims (FR)
Tel.: 0033 3 26 84 69 61**21. – 25.10.2006****HOSTELCO**Fachmesse für Hotel-, Restaurant- und
Großküchenausstattung – Barcelona (ES)
Tel.: 0034 902 23 32 00**22. – 26.10.2006****SIAL**Internationale Nahrungsmittelmesse
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 49 68 56 01**23. – 27.10.2006****SYSTEMS**Fachmesse für Informationstechnik und
Telekommunikation – München (DE)
Tel.: 0049 89 94 92 07 20**23. – 25.10.2006****EXPO REAL**Internationale Fachmesse für Gewerbe-
immobilien – München (DE)
Tel.: 0049 89 94 92 07 20**24. – 27.10.2006****ENTSORGA**Internationale Fachmesse für Abfallwirtschaft
und Umwelttechnik – Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10**24. – 28.10.2006****ORGATEC**Messe für Büroausstattung und Bürobedarf
Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10**24. – 28.10.2006****GLASSTEC**Internationale Fachmesse für Glasherstellung
und Glasbearbeitung – Düsseldorf (DE)
Tel.: 0049 211 45 60 01**24. – 28.10.2006****EUROBLECH**Internationale Technologiemesse für
Blechbearbeitung – Hannover (DE)
Tel.: 0044 1727 81 44 00**24. – 28.10.2006****MATELEC**Internationale Messe für elektrische und
elektronische Ausrüstungen – Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000**24. – 28.10.2006****CONCRETA**Internationale Ausstellung für Baumaterialien
Porto (PT)
Tel.: 00351 22 99 81 400**24. – 26.10.2006****DKM**Internationale Fachmesse für die Finanz- und
Versicherungswirtschaft – Dortmund (DE)
Tel.: 0049 921 75 75 80**25. – 29.10.2006****SAIE**Internationale Baufachmesse
Bologna (IT)
Tel.: 0039 051 28 21 11

ment (components and auto-parts), cement works equipment, metal and machine building industry, petrochemicals and pharmaceutical products, as well as industrial equipment, especially high-tech (including fish breeding, waste treatment and waste trucks). Potential innovative investments or joint ventures will be proposed during the mission.

The highest importance will be given to Business to Business contacts. A million square meters are expected to be built in the coming years in Samara and Kazan (Tatarstan).

Tatarstan must also require your attention with its opportunities offered by its "special economic zone" (Elabuga), of which the advantages also will be preserved. ■

For more information on this trade mission as well as on the mentioned regions, please contact:

The Belgian-Luxemburg Chamber of Commerce for Russia and Belarus

500, avenue Louise – B-1050 Brussels

Phone: +32 473.94 86 55 – Fax: +32 2 353 13 11

E-mail : ccblr@belgacom.net – Internet : www.ccblr.org

Contact persons: Mr Arkady Arianoff/Mr Daniel Stevens

25 octobre 2006

Visite accompagnée au salon ENTSORGA – ENTECO à Cologne

Le 25 octobre prochain le Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg offre aux entreprises une visite accompagnée au salon ENTSORGA – ENTECO à Cologne, salon professionnel de l'environnement.

Se déroulant tous les trois ans, ce salon constitue l'un des plus importants salons internationaux pour le secteur de la gestion des déchets et des technologies de l'environnement. Pendant la dernière édition en 2003, «ENTSORGA – ENTECO» a accueilli quelque 800 exposants de 22 pays et plus de 48.000 visiteurs professionnels venant du monde entier. ■

Le salon met un accent particulier sur les secteurs suivants: gestion des déchets et recyclage, incinération et énergies renouvelables, eau et eaux usées, technique et logistique, services des autorités régionales et communales, services environnementaux, sécurité au travail, protection antibruit, épuration de l'air, etc.

Des plus amples informations sont disponibles à partir du site web suivant: www.entsorga.com. Pour la première fois le salon se déroulera dans les nouveaux halls du Parc d'Exposition à Cologne qui offre un accès plus aisé aux visiteurs. ■

Pour faciliter votre déplacement, nous vous proposons un voyage collectif en autocar 4 étoiles, pour autant qu'il ait un intérêt suffisant manifesté de la part des entreprises luxembourgeoises.

La participation aux frais de la présente visite accompagnée s'élève à 79,00 EUR. Les entreprises intéressées à recevoir de plus amples informations sur le déroulement de la visite sont priées de contacter le Département International – Affaires Européennes par e-mail (europe@cc.lu) ou par téléphone: 42 39 39 372/360.

Ein leiser Ort in einer lauten Zeit ...



Nadolnys
Das Wellness-Resort in der Eifel

D 52152 Simmerath-Erkensruhr am Rursee
Fon 0049 2485 95500 Fax 0049 2485 955050 www.nadolnys.de

27. – 30.10.2006

INTERNATIONAL BUILDING MATERIALS & CONSTRUCTION EQUIPMENT FAIR
Internationale Baufachmesse – Hong Kong (CN)
Tel.: 00852 28 27 50 78

27. – 30.10.2006

ECO EXPO ASIA
Internationale Umweltmesse
Hong Kong (CN)
Tel.: 00852 28 02 77 28

28. – 29.10.2006

SALON DES SAVEURS DE FRANCE
Gastronomie und Weine Frankreichs
Luxembourg (LU)
Tel.: 00352 43 991

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

26 octobre 2006

ICT Matching Day à Liège lors du salon INITIATIVES

Cette année, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg mettra à nouveau en place, pour la 4^e année consécutive, un stand collectif lors du salon INITIATIVES qui aura lieu à Liège en Belgique du 25 au 27 octobre 2006. Ce salon «b2b» vise les services aux entreprises, tels que le conseil en gestion, le marketing et la communication, l'informatique, les services financiers et les assurances, les services de bureaux et de télécommunications, etc.

La grande nouveauté lors de cette 21^e édition du salon INITIATIVES est l'organisation le 26 octobre 2006 d'une «Journée de Rencontres TIC» dans le but de promouvoir et d'accroître les contacts commerciaux lors du salon. Cette journée est organisée par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec les organisateurs du salon, l'AWEX

(l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers) et l'AWT (l'Agence Wallonne des Télécommunications).

Cette manifestation est une occasion unique de contacts directs entre:

- 1) Exposants et exposants
- 2) Exposants et visiteurs
- 3) Visiteurs et visiteurs.

La bourse de partenariat «b2fair» aura une approche multisectorielle avec un accent sur le secteur de l'informatique et de nouvelles technologies de l'information et de la communication, et elle sera également l'occasion parfaite de rencontrer les entrepreneurs des régions frontalières néerlandaises, allemandes et luxembourgeoises à un seul endroit.

Nous vous invitons à consulter le site Internet consacré à cette journée de partenariat à l'adresse Internet suivante: www.ictmatching.eu et à nous contacter si vous souhaitez y participer. ■



INITIATIVES 2006 • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code Postal, Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

est intéressé(e) à participer au stand collectif mis en place lors de la 21^e édition du salon «INITIATIVES» qui se déroulera du 25 au 27 octobre 2006 à Liège.

est intéressé(e) à participer aux ICT Matching Day organisé lors de la 21^e édition du salon «INITIATIVES» qui se déroulera le 26 octobre 2006 à Liège.

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International – Affaires européennes

Personne de contact: Mme Sabrina SAGRAMOLA
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-360 • Fax: 43 83 26
E-mail: b2fair@cc.lu

30 October - 2 November 2006

Luxembourg Promotion Week in Bahrain and Kuwait

The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation with the Ministry of the Economy and Foreign Trade, will organize an economic mission to the Middle East.

Mr. Jeannot Krecké, the Minister of the Economy and Foreign Trade will lead the delegation whose program will

start in Bahrain (30-31 October) and continue to Kuwait (1-2 November).

Financial seminars will be organized in the aforementioned countries. Participating companies from Luxembourg may request business meetings with local companies or institutions at each of the two visited sites.

Companies interested
in participating at the promotion
week, are invited to contact
Mrs Viviane Hoor,
tel: 42 39 39-315 or
e-mail: viviane.hoor@cc.lu.

29 - 30 novembre 2006

Visite accompagnée au salon POLLUTEC à Lyon



A l'instar des années précédentes, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vous offrira une visite accompagnée au salon POLLUTEC pour faciliter la participation des entreprises luxembourgeoises à ce salon, qui joue un rôle important dans le monde de l'environnement.

Se déroulant tous les ans en alternance entre Paris et Lyon, POLLUTEC est connu en tant que rendez-vous mondial incontournable des professionnels du secteur de l'environnement. Lors de la dernière édition à Lyon en 2004, le salon a réuni 2.400 exposants de 32 nationalités et plus que 65.000

visiteurs professionnels internationaux.

POLLUTEC présente une offre multiseCTORielle unique d'équipements, de technologies et de services dans les domaines suivants: eau, déchets, recyclage, nettoyage, air, analyse, mesure, contrôle, énergies, risques, sites et sols, bruit, développement durable, urbanisme, santé et environnement, ingénierie, organisme et administrations,

collectivités, institut de recherche, établissements publics.

En 2006, le Brésil est invité comme pays d'honneur. Etant le marché principal d'Amérique Latine, les besoins de ce pays dans le secteur de l'environnement sont importants et s'étendent de l'eau et de l'assainissement, des déchets municipaux et industriels, de mesure et traitement de l'air jusqu'aux sites et sols pollués. ■

Les entreprises intéressées à recevoir de plus amples informations sur le déroulement de la visite sont priées à contacter le Département International – Affaires Européennes par e-mail (europa@cc.lu) ou par téléphone: 42 39 39 372/360.

29 November - 1 December 2006

The Luxembourg Chamber of Commerce at the World SME Expo in Hong Kong



The Hong Kong Trade Development Council (TDC) organizes an annual exhibition to help SME's seize international market opportunities. It is an international marketplace for networking, business-matching and the exchange of new ideas.

Senior decision-makers from SME's in different product and service sectors from the Asian region and the Chinese mainland will be attending the World SME Expo so as to make new contacts with companies and trade organizations from around the world.

The Expo will occupy 12.000 square meters of floor space featuring 16 dedicated pavilions focusing on specific SME's needs:

Global business connections

Trade promotion organizations, business enterprises and service providers showcase their SME support services and facilitate partnerships.

China opportunity

Exhibitors from Trade Promotion Organizations in major provinces and municipalities from mainland China introduce their market environment and investment opportunities.

SME financing

Financial and investment consultants as well as banks provide trade and corporate financing to facilitate the business development of SME's.



Hong Kong

Logistics

Leading logistic firms help SME's navigate complex transportation issues and help manage product distribution.

Legal & accounting

Accounting and legal institutions are available throughout the expo and offer professional advice on subjects ranging from taxation to setting up a business in China. ■

Companies interested in participating at the World SME Expo, are invited to contact Mrs Viviane Hoor, tel: 42 39 39-315 or e-mail: Viviane.hoor@cc.lu. Website: www.worldsmexpo.com.

Nouvelle publication

Guide pratique du droit du travail, social et fiscal pour personnel employé en Allemagne



La «Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer» (debelux) vient d'éditer un guide pratique bilingue (français-allemand) qui s'adresse tout particulièrement aux firmes

luxembourgeoises et belges qui ne disposent pas de filiales en Allemagne, et y emploient du personnel de vente, notamment des représentants salariés.

Le guide comporte les chapitres suivants:

- I. Introduction – Einführung
- II. Mustervertrag in deutscher Sprache
- III. Modèle de contrat en langue française

- IV. Erläuterungen zum Mustervertrag
- V. Commentaires sur le modèle de contrat
- VI. Délais de préavis en Allemagne – Gesetzliche Kündigungsfristen in Deutschland
- VII. Voiture de service – Dienstwagen
- VIII. Frais de voyage et nuitée – Reise- und Übernachtungskosten

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code Postal, Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

N° TVA: _____

Nous commandons:

_____ exemplaire(s) du «Guide pratique du droit du travail, social et fiscal pour personnel employé en Allemagne»

Prix: pour membres: 25 € + TVA*

pour non-membres : 40 € + TVA*

(* non facturée en cas de livraison intracommunautaire avec numéro d'identification à la TVA)

- Nous avons versé la somme sur le compte suivant auprès de la Banque Fortis Bank Niederlassung Köln:
IBAN DE91 3701 0600 1048 9011 10
BIC Code GEBADE 33

Date: _____

Signature: _____

à renvoyer à:

debelux – Cologne

Cäcilienstraße 46, Belgisches Haus – D-50667 Köln
Tél.: +49 221 257 54 77/85 – Fax : +49 221 257 54 66

BUREAUX
SANITAIRES
REFECTOIRES
SALLES DE CLASSES
BOXES POUR CHEVAUX
OCCASIONS, etc

besoin D'ESPACE ???

www.contimpex.lu

CONTIMPEX
L-5368
SCHUTTRANGE
TEL: 35 69 48
FAX: 35 80 09



NOUVEAU CITROËN JUMPER

Beau et fort comme votre entreprise



à pd **14.900€** HTVA⁽¹⁾

Les plus de Jumper: • volume de chargement allant de 8m³ à 17m³ • masse maximum autorisée jusqu'à 4 tonnes • 3 hauteurs utiles • 4 longueurs de chargement • 3 motorisations Euro 4 • ABS • 4 freins à disques • airbag conducteur

(1) Prix HTVA (hors frais d'immatriculation et de contrôle technique) au 01/09/06, toutes promotions déduites y compris la prime de recyclage⁽²⁾. Ce prix concerne le véhicule d'entrée de gamme et ne correspond pas nécessairement au véhicule illustré. Offre sous conditions réservée aux sociétés, valable pour tout nouvel utilitaire Citroën Jumper commandé en septembre 2006 dans les points de vente participant et dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec toutes autres promotions en cours. (2) Nous reprenons votre ancien véhicule hors d'usage pour 413€ HTVA à l'achat d'un nouvel utilitaire Citroën Jumper. Le véhicule doit être complet et immatriculé depuis au moins 6 mois au nom du dernier propriétaire. Le nom du propriétaire du nouveau véhicule doit correspondre au nom du dernier propriétaire du véhicule hors d'usage.

CITROËN préfère TOTAL



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. www.citroenfleet.be

CITROËN 

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS

Guide pratique pour entreprises belges et luxembourgeoises

La TVA allemande et les livraisons et prestations intracommunautaires belges et luxembourgeoises



La nouvelle édition complètement remaniée et élargie du guide pratique «La TVA allemande et les livraisons et prestations intracommunautaires belges et luxembourgeoises» édité par debelux a pour but d'esquisser d'une manière pratique – entre autres à l'aide

d'exemples concrets et de schémas – les plus importants aspects de la TVA allemande pour les fournisseurs luxembourgeois et belges non-établis en République fédérale d'Allemagne et qui sont confrontés à la TVA allemande parce qu'ils:

- effectuent des livraisons intracommunautaires;
- y exécutent des travaux (constructions, montage, réparations);
- y effectuent d'autres prestations pour des clients allemands ou belges (p. ex. comme sous-traitants);

- font appel à des prestations d'intermédiaires, de conseillers, d'expéditeurs ou à des entreprises de travail à façon etc.

Le guide décrit aussi les conditions sous lesquelles les firmes luxembourgeoises et belges non immatriculées auprès du fisc allemand, peuvent demander la récupération de la TVA allemande acquittée pour des raisons professionnelles sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne. ■

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Fonction: _____
 Adresse: _____
 Code Postal, Localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____ @ _____
 N° TVA: _____

Nous commandons:

_____ exemplaire(s) du guide «La TVA allemande et les livraisons et prestations intracommunautaires belges et luxembourgeoises»

Prix: pour membres: 25 € + TVA*

pour non-membres : 40 € + TVA*

(* non facturée en cas de livraison intracommunautaire avec numéro d'identification à la TVA)

- Nous avons versé la somme sur le compte suivant auprès de la Banque Fortis Bank Niederlassung Köln:
 IBAN DE91 3701 0600 1048 9011 10
 BIC Code GEBADE 33

Date: _____

Signature: _____

à renvoyer à:

debelux – Cologne

Cäcilienstraße 46, Belgisches Haus – D-50667 Köln
 Tél. : +49 221 257 54 77/85 – Fax : +49 221 257 54 66

Besoin d'un bureau meublé pour démarrer votre société ?

...une assistance administrative?
 ...un traducteur? ... un service téléphonique personnalisé?
 ...une adresse commerciale prestigieuse?
 ...une salle de conférence? un personnel multilingue?

NOUS SOMMES BIEN PLUS QU' UN CENTRE D'AFFAIRES → **NOUS SOMMES VOS COMPAGNONS VERS LE SUCCES**



OFFICE CITY
MEMBER OF
 WORLD WIDE BUSINESS CENTERS NETWORK

6, Rue Jean Monnet
 BP: 2607
 L-1026 Luxembourg- Kirchberg

A quelques mètres d' AUCHAN
 Tel: 264.20.2674
 www.officecity.lu



**Osez, vous êtes
bien assuré !**

FORTIS 

Pour tout renseignement, contactez-nous au (+352) 24 18 58-1
16, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg www.fortisinsurance.lu

26 septembre 2006 de 9h à 13h

Conférence «Votre Entreprise et la Normalisation»

La Chambre de Commerce et son Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI ont le plaisir de vous inviter à une conférence sur le thème de la Normalisation qui se tiendra le mardi 26 septembre 2006 au Centre de Conférence de la Chambre de Commerce à partir de 9h jusqu'à 13h00 et qui sera suivie d'un lunch-buffet.

Les normes constituent aujourd'hui un outil d'harmonisation des marchés. Avec le phénomène de la globalisation et la mondialisation des échanges, elles s'affirment de plus en plus comme un véritable complément technique à la réglementation, qui procure à l'entreprise un avantage concurrentiel certain sur le terrain.

Universellement connues, les normes sont aussi un instrument de certification (certification ISO 9000...). Enfin, de nos jours, le monde économique (administrations publiques, pouvoirs adjudicateurs, ...) se réfère de plus en plus souvent aux

normes qui deviennent ainsi un élément clé dans la stratégie d'entreprise. Dès lors, les utiliser représente un avantage compétitif certain et permet d'obtenir des produits fonctionnels et standardisés dans le grand marché unique européen aux dimensions élargies.

Par ailleurs, pour assurer la libre circulation des marchandises et la protection des consommateurs dans l'utilisation de certains produits industriels, l'Union européenne a instauré l'application de normes dans le cadre des directives «Nouvelle Approche». Ces directives constituent aujourd'hui un élément fondamental de la libre circulation des produits en Europe. Leur principe a été adopté par la Commission européenne en 1985 afin de faciliter les échanges intra-communautaires et de renforcer le principe de la reconnaissance mutuelle.

Connaître les directives «Nouvelle Approche» permet à votre entreprise

de se conformer aux exigences essentielles de sécurité, mais ces directives ne fixent pas de spécifications techniques précises. Le rôle des normes européennes harmonisées (EN) est de définir les conditions auxquelles les produits doivent répondre pour satisfaire à ces exigences.

- En quoi consistent la normalisation et les directives «Nouvelle Approche»?
- Qui sont les organismes compétents en la matière au niveau européen et luxembourgeois et quel est leur rôle?
- Comment savoir si vos produits sont concernés?
- Quelle est la différence entre une norme internationale, européenne et nationale?

Autant de questions que vous vous posez et auxquelles les différents interve-

INSCRIPTION – CONFÉRENCE: «Votre Entreprise et la Normalisation»

à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom/Prénom (1): _____

Fonction (1): _____

Nom/Prénom (2): _____

Fonction (2): _____

Adresse: _____

Code Postale/Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http://_____

confirme(nt) sa (leur) participation à la conférence «Votre Entreprise et la Normalisation» du 26 septembre 2006.

_____ personnes x 35,00 € = _____ €

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Personnes de contact:
Mme Violaine MATHURIN – Mme Anne-Cécile SADOT

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

nants tenteront d'apporter une réponse au cours de la conférence.

Ce sujet vous intéresse? N'attendez plus et inscrivez-vous dès maintenant en nous renvoyant le bulletin d'inscription de la page précédente, dûment complété pour le vendredi 22 septembre au plus tard par courrier, par fax, par e-mail ou directement à partir de notre site www.eicluxembourg.lu.

Frais de participation

Les frais de participation à cette manifestation s'élèvent à 35 € et comprennent le matériel de formation, le lunch-buffet et les rafraîchissements. En cas de désistement ou de remplacement d'une personne inscrite par un autre participant, nous vous remercions d'en informer l'EIC par courrier électronique au plus tard 2 jours avant l'événement. ■

Pour de plus amples renseignements, l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition:
Tél.: +352 42 39 39-335/373
Fax: +352 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu
Personnes de contact:
Mme Violaine MATHURIN
Mme Anne-Cécile SADOT

• L'Europe en toute facilité – Programme des conférences organisées par l'EIC au 2^e semestre

Les lecteurs trouveront dans cette édition du Merkur un dépliant intitulé «Programme de conférences: 2^e semestre 2006».

Ce dépliant reprend le calendrier des manifestations organisées par l'Euro Info Centre Luxembourg PME/PMI. En effet, à partir du mois de septembre et jusqu'en décembre, l'EIC-Luxembourg PME/PMI organise sept manifestations sur différents thèmes européens : normalisation, marchés publics, marché intérieur, fit for fairs, ICT matching day, forum de l'entreprise.

S'étalant généralement sur une demi-journée, ces conférences sont animées par des représentants de la Commission européenne, des spécialistes du réseau EIC, des experts ou des représentants d'organisations extérieures fortement impliquées dans chacune des thématiques abordées. Ces manifestations se tiennent la plupart du temps au sein de la Chambre de Commerce et sont accompagnées d'un lunch-buffet.

Intéressé(e) ? N'attendez plus et manifestez dès maintenant votre intérêt aux conférences en nous retournant le talon-réponse joint au programme de conférences, par courrier, par fax ou par e-mail à l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce (Tél.: 42 39 39 333 – Fax: 43 83 26 – E-mail: eic@cc.lu).

Chaque entreprise ayant manifesté un intérêt à l'un ou plusieurs des événements listés plus haut recevra un dépliant d'invitation séparé qui inclura le programme détaillé pour chaque événement concerné.



Nouveaux services

L'Euro Info Centre lance ses trois nouveaux services

Depuis le 1^{er} septembre, l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce lance ses trois nouveaux services à valeur ajoutée et s'engage ainsi encore plus loin dans son rôle de conseil, d'accompagnement et d'assistance envers les entreprises luxembourgeoises.

Son objectif : offrir de nouvelles prestations de qualité pour vous faire gagner du temps, élargir votre sphère d'opportunités commerciales et vous avertir de toute nouvelle législation communau-

taire particulière à vos domaines d'activité.

■ **Marchés publics:** **L'Europe et la Grande-Région:** **Une gamme plus large mais plus ciblée**

Déjà performant sous son ancienne forme, le service de veille sur les marchés publics, jusqu'à présent uniquement concentré sur les appels d'offres de dimension européenne – marchés publics dépassant un certain seuil et dont la publication au sein du Journal Officiel

des Communautés Européennes est rendue obligatoire – proposera désormais à ses entreprises clientes un service complémentaire regroupant tous les appels d'offres de la Grande-Région.

En effet, les marchés les plus souvent convoités et gagnés par les PME/PMI luxembourgeoises se situent souvent dans un périmètre guère plus étendu que celui de la Grande-Région. Ainsi donc, en étroite collaboration avec l'EIC de Trèves, l'Euro Info Centre vous fait désormais parvenir quotidiennement, et ce, dès son jour de publication, comme

elle le fait déjà pour les marchés publics européens, tous les appels d'offres régionaux qui vous sont pertinents.

Il vous suffit donc d'opter pour la formule d'abonnement la plus appropriée aux besoins de votre entreprise: entre une veille combinée Europe – Grande-Région pour optimiser vos «chances» ou juste l'une d'entre elle; de remplir avec nous un profil-client détaillé caractérisant au mieux les activités et les besoins de votre entreprise – tout profil supplémentaire fera l'objet d'un nouvel abonnement; enfin, de réceptionner l'envoi quotidien des nouveaux marchés pouvant vous intéresser.

■ Bourse d'Opportunités d'Affaires: Diffusez votre profil – optimisez vos échanges

Avec pour objectif d'assister les entreprises luxembourgeoises à faire face à l'internationalisation de l'économie, l'Euro Info Centre PME/PMI de la Chambre de Commerce se propose de mettre les entreprises du Grand-Duché en relation avec des partenaires potentiels au Luxembourg, dans les autres Etats membres de l'UE et au-delà, afin de créer une véritable dynamique de collaboration «intra-européenne» voire internationale.

En vous abonnant à la Bourse d'Opportunités d'Affaires, l'EIC s'engage à établir avec vous un profil de votre entreprise pour ensuite le publier et le diffuser dans la base de données mise en place par la Commission européenne.

Les offres de coopération insérées dans la Bourse de contact de la Commission sont accessibles et consultées régulièrement par tout le réseau des EICs et EICCs, réseau actif dans 42 pays au total. Tous les profils d'entreprises regroupés sur cette base de données sont en recherche active de partenariat. De plus, l'EIC effectuera un monitoring régulier afin de voir si un profil correspond à celui que vous recherchez et, le cas échéant, vous avertira de ce résultat. Il vous suffira de prendre contact avec l'entreprise dont le profil vous semble le plus attrayant par rapport à votre recherche de coopération.

A travers ce nouveau service, l'EIC vous apporte un soutien et un accompagnement technique. Il vous aidera ainsi à conquérir de nouveaux marchés à l'étranger en trouvant le système de partenariat le plus adapté et l'entreprise qui vous accompagnera dans cette conquête.

■ Service de Veille Juridique et Informative Européenne: La législation européenne à la carte

Pour clore ce panel de nouveaux services, l'EIC vous propose un service de veille qui compile tous les nouveaux actes législatifs communautaires à un stade de simple proposition d'actes (directives, règlements ...) jusqu'à leur transposition finale au sein du corpus législatif national. Outre la législation sous sa forme concrète, notre service de veille vous fera

également parvenir tout Livre blanc ou vert publiés par la Commission européenne ainsi que tout document de travail officiel ou informations supplémentaires permettant de vous éclaircir sur les thèmes que vous aurez sélectionnés lors de votre abonnement au service.

Vous recevrez par la suite, deux fois par mois, par courrier électronique et sous format PDF tout ce qui a trait d'un point de vue juridique aux thèmes que vous aurez choisis. Il vous est en effet proposé, par le biais de notre abonnement, de choisir 2 thèmes parmi les cinq suivants – tout thème additionnel fera l'objet d'un supplément:

- Marché intérieur
- Fiscalité/Douanes
- Normalisation
- Santé et Sécurité au travail
- Environnement

Notre objectif est donc de vous transmettre l'actualité législative communautaire de manière exhaustive mais personnalisée et ainsi vous faire gagner du temps en vous épargnant une recherche fastidieuse et complexe.

Pour obtenir de plus amples informations sur ces trois services, connaître les différentes formules d'abonnements proposées, ou vous abonnez à l'un ou plusieurs de nos services, nous vous invitons à remplir le bulletin ci-dessous ou à contacter l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce (Téléphone: 42 39 39 333 – Fax: 43 83 26 – E-mail: eic@cc.lu).

Service de l'Euro Info Centre - Luxembourg PME/PMI • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postale/Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

est intéressé(e) à recevoir les modalités d'inscription sur le service de veille sur les marchés publics

est intéressé(e) à recevoir les modalités d'inscription sur la Bourse d'Opportunité d'Affaires

est intéressé(e) à recevoir les modalités d'inscription sur le service de veille juridique

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu

MANAGEMENT INTERNATIONAL



concept factory.lu



Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce**
en collaboration avec son partenaire académique
l'**Institut Commercial de Nancy (ICN) Ecole de Management**



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

CALENDRIER SESSION 2006/2007

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	DUREE	INTERVENANTS
MODULE 1					
Stratégies de développement et management international	12/10/2006	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Alexandre Melnik
Stratégies de développement et management international	13/10/2006	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Alexandre Melnik
MODULE 2					
Marketing international	16/11/2006	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Didier Kahlig
Marketing international	17/11/2006	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Didier Kahlig
Marketing international	18/11/2006	Samedi	8.30 - 12.00 heures	3,5 heures	Didier Kahlig
MODULE 3					
Transports et logistique	7/12/2006	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Jean-Paul Gaertner
Transports et logistique	8/12/2006	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Jean-Paul Gaertner
MODULE 4					
Instruments financiers à l'international	18/01/2007	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	19/01/2007	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	20/01/2007	Samedi	8.30 - 12.00 heures	3,5 heures	Jean-Pierre Chaussinand
MODULE 5					
Management interculturel	9/02/2007	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	7,5 heures	Alexandre Melnik
Management interculturel	10/02/2007	Samedi	8.30 - 12.00 heures	3,5 heures	Alexandre Melnik
Contrôle des connaissances	Mars 2007				Alexandre Melnik, Jean Junck

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux :
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale :
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Une formation encouragée et soutenue par le **Fonds Social Européen**



BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités de faire face à de grandes entreprises et de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul.

Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen.

Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, la Chambre de Commerce, via son Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI, vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande-Région, ou situées dans l'un des 25 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau des Euro Info Centres est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Euro Info Centre
Luxembourg PME/PMI**
Tél.: 42 39 39-333
Fax: 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu ■

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société luxembourgeoise, spécialisée dans l'étude, la conception, l'installation et la maintenance de systèmes intelligents pour l'habitat, recherche un partenaire financier issu d'un des corps de métiers suivants: électriciens, architectes, promoteurs immobiliers, constructeurs d'habitations «clefs en main», et actif dans les domaines de la domotique, de l'immo-tique, de l'informatique et des télécoms, etc. (EIC-20060620)
- 2 Société grecque, spécialisée dans la production de bandages médicaux, recherche des distributeurs et représentants commerciaux. (EIC-200610862)
- 3 Société française, spécialisée dans les systèmes pour fermetures et portails, recherche de nouveaux fournisseurs de matières premières (aluminium, acier inoxydable, etc.) ainsi que des producteurs de portes, de portes de garage, de roulements etc. (en bois, PVC ou aluminium), des distributeurs, des installateurs, des grossistes et des détaillants. (EIC-200610866)
- 4 Société espagnole, spécialisée dans le commerce de gros et de détail de produits alimentaires et d'importations de produits de poissons, souhaite conclure des accords de coopérations commerciales. (EIC-200610930)
- 5 Société italienne, spécialisée dans les énergies alternatives, recherche un partenaire commercial et un partenaire technologique. (EIC-200610949)

- 6 Société costaricaine, spécialisée dans la production de café, recherche des agents commerciaux et des importateurs. (EIC-200610957)
- 7 Société bulgare ayant conçu un jeu de logique (basé sur le jeu de Samuel Lloyd «Taken or 15»), recherche de nouveaux associés commerciaux, qui peuvent se servir du jeu dans un but promotionnel (logos, marques déposées, images, texte se reproduisant), ainsi que pour le divertissement, car le jeu pourrait être adapté pour des GSM, etc. (EIC-200610958)
- 8 Société danoise, spécialisée dans le développement et la fourniture de services dans le domaine des batteries rechargeables, souhaite entrer en coopération technologique avec des producteurs d'équipements électroniques sans fil. (EIC-200611002)
- 9 Société française de services et de logiciels pour le marché du risk management, recherche des coopérations financières: Elle recherche des partenaires qui souhaiteraient développer ou accéder au marché des USA via sa filiale (mise à disposition du personnel, bureau, ordinateurs, etc.). (EIC-200611004)
- 10 Société française, spécialisée dans la production de seuils de portes, recherche des distributeurs dans le domaine des matériels de bâtiment et de construction, des menuisiers, charpentiers, etc. (EIC-200611240)
- 11 Société tchèque, spécialisée dans la production de collants, bas, chaussettes et sous-vêtements, recherche des importateurs, des distributeurs et des grossistes. (EIC-200606161)
- 12 Société canadienne, spécialisée dans les affaires financières et dans l'accompagnement financier des entreprises canadiennes en Europe, recherche des partenaires (avocats, experts-comptables, réviseurs, financiers, etc.) ayant des connaissances du marché canadien et intéressés à développer des affaires avec le Canada, et pouvant lui mettre un bureau à disposition au sein de ses locaux à Luxembourg (avec travail en coopération et partage des commissions et honoraires). (EIC-200608162)

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules (Toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postale/Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12

Date: _____

Signature: _____


**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-333/373 • Fax: 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Textes européens publiés du 26 juin 2006 - 20 août 2006

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de com-

mander gratuitement des recommandations, résolutions, communications, décisions, directives et règlements européens. Vous trouverez ainsi dans cha-

que édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution. 

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 26 juin 2006 - 20 août 2006

1	2006/C176/02	Code de conduite pour la mise en œuvre de la Convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéficiaires d'entreprises associées.
2	2006/C179/02	Communication interprétative du droit communautaire applicable aux passations de marchés non soumises ou partiellement soumises aux directives «marchés publics».
3	2006/C194/07	Avis sur l'adaptation en fonction de l'inflation de certains montants fixés dans les directives sur l'assurance-vie et sur l'assurance non-vie.

Résolutions publiées du 26 juin 2006 - 20 août 2006

4	2006/C168/01	Reconnaissance de la valeur de l'éducation et de la formation non formelles et informelles dans le domaine de la jeunesse en Europe.
5	2006/C176/01	Code de conduite relatif à la documentation des prix de transfert pour les entreprises associées au sein de l'UE (EU TPD).

Décisions publiées du 26 juin 2006 - 20 août 2006

6	2006/495/CE	Adoption par la Slovaquie de la monnaie unique au 1 ^{er} janvier 2007.
7	2006/468/CE	Obligation pour les Etats membres de prendre des mesures pour la seule mise sur le marché de briquets présentant des caractéristiques de sécurité enfants.

Directives publiées du 26 juin 2006 - 20 août 2006

8	2006/48/CE	Accès à l'activité des établissements de crédit et son exercice.
9	2006/49/CE	Adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit.
10	2006/65/CE	Produits cosmétiques.
11	2006/54/CE	Principe de l'égalité des chances et de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail.
12	2006/69/CE	Mesures visant à simplifier la perception de la TVA et à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.
13	2006/46/CE	Modification des directives concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés, les comptes consolidés, les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers, les comptes annuels et les comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Règlements publiés du 26 juin 2006 - 20 août 2006

14	1013/2006	Transferts de déchets.
15	1107/2006	Droits des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite lors de voyages aériens.

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postale/Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____
 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12
 13 14 15

**Chambre de Commerce
 du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-333/373 • Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

6500 m² modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240

Fax: + 352 43 83 26

events@cc.lu www.cc.lu

IFCC – IUIL

Management d'entreprise pour cadres et dirigeants – 4^e promotion

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Institut Universitaire International Luxembourg, en étroite coopération avec HEC – Ecole de Gestion de l'Université de Liège et la Chambre des Métiers lanceront le 24 octobre 2006 la 4^e promotion de la formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants».

La mission de cadre et de dirigeant d'entreprise exige la mise en œuvre de compétences nouvelles et de plus en plus variées, afin de rendre possible le développement de l'entreprise et de garantir ainsi sa pérennité.

La formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants» répond

à cet impératif de manière originale et adaptée aux contraintes du public-cible. Il s'agit d'un programme de perfectionnement à la gestion d'entreprise et d'appui au développement des entreprises. La formation cible plus particulièrement les cadres et dirigeants d'entreprises.

Le droit d'inscription pour cette formation s'élève à 2.650 €, supports de cours, documentation, déjeuners et séances de coaching d'une durée totale de 8 heures compris.

Sachant que le nombre de places disponibles est limité à 20 personnes, nous vous saurions gré de bien vouloir effectuer votre (vos) inscription(s), en cas d'intérêt, pour le mardi 10 octobre 2006 au plus tard. ■

Renseignements et inscriptions:

Institut de Formation
de la Chambre de Commerce
Mlle Françoise JAMINET
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Téléphone: (+352) 42 39 39-218
E-mail: francoise.jaminet@cc.lu
Site web: www.ifcc.lu

Conférence IFCC Actuel – 3 octobre 2006

DREAM TEAM: Aucun individu n'est parfait, mais une équipe peut l'être



L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce vous invite à participer à la conférence «Dream-Team: Aucun individu n'est parfait, mais une équipe peut l'être» qui aura lieu le mardi 3 octobre 2006 de 18.30 à 20.00 heures dans les locaux de la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Cette conférence verra l'intervention d'Alain Goudsmet, directeur du Mentally Fit Institute.

Alain Goudsmet a comme passion «l'être humain» en analysant plus particulièrement les moyens susceptibles de développer son potentiel individuel et collectif. Ex-coach de l'équipe nationale de tennis belge, auteur du livre à succès «L'athlète d'entreprise», il occupe aussi les postes de chargé de cours et de chargé de conférence à l'INSEAD et à la Solvay Business School.

L'objectif de cette conférence est de présenter les leviers de réussite d'un collectif efficient:

- Comment créer une valeur ajoutée collective au-delà de la simple juxtaposition d'individus?
- Comment développer le potentiel de chaque individu dans un objectif commun?

Dans une première partie, l'intervenant pose le cadre en clarifiant des termes souvent mal utilisés tels que l'esprit d'équipe, la cohésion d'équipe ou la dynamique d'équipe. Il présente ensuite

aux participants les nuances entre la tendance humaniste et la tendance collectiviste et comment concilier les deux en fonction d'objectifs communs à la personne et à l'équipe.

La deuxième partie de la conférence met l'accent sur les ingrédients essentiels qui permettent de passer du simple «Team» à un collectif dynamique et hautement performant – le «Dream Team», et ceci suivant trois axes de développement en l'occurrence collectif, relationnel et individuel. ■

Renseignements et inscriptions:

Institut de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Téléphone: (+352) 42 39 39-220
Site web: www.ifcc.lu

«Le capitalisme est-il fini?»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Association Progrès du Management (APM), vous invitent à participer à la conférence «Le capitalisme est-il fini? Nouvelles pratiques pour le développement des PME» qui aura lieu le mercredi 25 octobre 2006 de 18.30 à 20.30 heures au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg. L'orateur de cette conférence est M. Jean Staune.

Né à Bordeaux en 1963, Jean Staune possède cinq diplômes universitaires en Economie, Sciences Politiques, Paléontologie, Mathématiques et Informatique. Il est consultant pour l'Oréal, Peugeot, Auchan, ..., est formateur en entreprises et expert de l'Association Progrès du Management depuis 1993. Il partage son temps entre la gestion de l'Université Interdisciplinaire de Paris, qu'il a créée et ses activités de consultant et d'enseignant en management dans le MBA du groupe HEC à Paris. ■

Renseignements et inscriptions:

Institut de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Téléphone: (+352) 42 39 39-225
Site web: www.ifcc.lu

Interview avec Monsieur Staune

MERKUR: Monsieur Staune vous êtes un des premiers à avoir développé en France des liens entre des nouveaux concepts scientifiques et les évolutions actuelles du management. D'où vient votre expertise?

Jean Staune: D'un côté, j'ai eu depuis l'adolescence une passion pour les nouveaux concepts scientifiques tels que la physique quantique, la relativité générale, le théorème d'incomplétude de la logique de Kurt Gödel.

D'un autre côté, j'ai découvert à travers les ouvrages de Michel Crozier et Philippe Bernoux les nouveaux concepts de sociologie des organisations incitant à sortir d'une hiérarchie pyramidale des systèmes déterministes.

J'ai vu rapidement une possibilité de rapprochement entre ces deux types de concepts. Les organisations tayloriennes, appelées également «Organisation Scientifique du Travail», ont été directement inspirées des concepts de la physique classique. Or ce sont justement ces concepts qui sont remis en cause par les nouvelles avancées scientifiques.

Cela ne légitime-t-il pas des modifications dans l'organisation des entreprises? C'est ainsi que j'ai commencé à établir des parallèles entre science et management en me basant sur ma formation interdisciplinaire qui comprend divers diplômes dans ces deux domaines.

MERKUR: Vous avez choisi un titre provocateur «Le capitalisme est-il fini? Nouvelles pratiques pour le développement des PME.» De quoi est-ce que vous allez parler?

Jean Staune: Avec la chute du mur de Berlin, Michael Gorbatchev avait dit cette phrase prémonitrice à l'Occident: «Nous allons vous priver d'ennemis».

Aujourd'hui, le système capitaliste n'a plus vraiment de concurrents, cela l'amène à faire face à de nombreuses critiques internes.

Pour éviter une crise qui pourrait être dramatique, il est essentiel de retrouver de nouveaux modèles à l'intérieur même de l'économie de marché, sans remettre en cause les fondements de la libre entreprise mais en les humanisant avec des pratiques nouvelles comme: le micro-crédit, le commerce équitable, le développement durable, l'investissement éthique, la notation éthique des entreprises. C'est une mutation de ce type qui peut permettre de voir apparaître un capitalisme différent, ou un post-capitalisme susceptible de mieux correspondre aux attentes de la société de demain.



MERKUR: Donc vous dites qu'à long terme, notre modèle de création de valeur actuel est lié à l'échec?

Jean Staune: Ce n'est pas exactement cela, en fait il y aura deux grands types de pratiques: celles basées sur la maximisation du profit à court terme et celles qui intégreront des caractéristiques de durabilité. Le XXI^e siècle verra une lutte entre ces deux modèles de création de valeurs.

Il sera certainement possible de réaliser des bénéfices, comme d'échouer, dans les deux modèles. A la limite, le choix entre les deux est un choix éthique et personnel.

Néanmoins, je crois que le modèle post-capitalisme se répandra de plus en plus, même s'il n'est sans doute pas appelé à devenir hégémonique.

NOTRE PROGRAMME SUR MESURE « CARTE BLANCHE » À LA RENCONTRE DE VOS BESOINS

- COURS DE LANGUE GÉNÉRALE
- COURS EN LANGUE DE SPÉCIALITÉ
BANQUE – FINANCE
- COURS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE, NÉGOCIATION,
CONDUITE DE RÉUNIONS, TECHNIQUES DE PRÉSENTATION
- FORMATION À DISTANCE AVEC TUTORAT ACTIF

Pour des informations
détaillées, contactez svp :

Luciana Restivo
Tél. 40 39 91 46

NOS FORMATIONS, VOTRE ATOUT LANGUES

4, place de Strasbourg L-2562 Luxembourg
T. +352 40 39 910 F. +352 48 61 02
info@prolingua.lu www.prolingua.lu



MERKUR: Pourquoi est-ce que les patrons d'entreprises devraient-ils venir vous écouter?

Jean Staune: Parce que mon exposé donne des clés de compréhension qui sont utiles à tous managers mais aussi parce que, si mon analyse est exacte, il est extrêmement dangereux au plan stratégique de ne pas tenir compte de certains des faits que je vais présenter. Car si nous sommes vraiment dans une période de changement de paradigme nous faisant passer de la modernité à la post-modernité, il serait grave de ne pas en tenir compte.

MERKUR: Depuis 1993, vous êtes expert auprès du patronat, au sein de l'Association Progrès du Management (APM). Est-ce qu'il faut renvoyer les dirigeants à l'école?

Jean Staune: Oui car les concepts qu'ils ont appris à l'école sont ceux de la vision classique, déterministe, mécaniste, réductionniste qui ne correspond plus au monde d'aujourd'hui. Pour manager, les dirigeants ont besoin de nouvelles lunettes ou de nouvelles boussoles. Je crois sincèrement que ma présentation qui résume une partie du cours que j'effectue dans le MBA de HEC (un des premiers d'Europe) peut y contribuer.

MERKUR: Qu'est-ce que les patrons de PME luxembourgeoises pourront sortir concrètement de votre conférence?

Jean Staune: Une compréhension globale de l'évolution de la société ainsi que des exemples d'entreprises innovantes ayant surfé sur les nouveaux concepts que je vais leur présenter.

Qui est l'APM?



Issu du patronat français, l'APM regroupe 4.000 adhérents dans 200 clubs dont deux au Luxembourg.

L'APM est née de trois idées simples:

- La compétitivité d'une entreprise dépend de la qualité de son dirigeant.
- Le métier de chef d'entreprise est en constante évolution et nécessite sans cesse des compétences nouvelles.
- La réflexion des dirigeants exige une pédagogie spécifique.

L'APM s'adresse au dirigeant de l'entreprise. Un club APM rassemble une vingtaine de chefs d'entreprises, soucieux d'améliorer, en permanence, leur capacité de management.

Ce sont les chefs d'entreprises qui définissent eux-mêmes les axes de réflexion des dix rencontres annuelles.

Le thème de chaque rencontre est confié à un expert de très haut niveau sélectionné par l'APM.

Pour plus d'informations:
apm Luxembourg Stephan Kinsch
tél.: + 352 26 33 27 20
e-mail: sk@apmnet.lu
internet: www.apmnet.lu

Cycle de formation modulaire en législation environnementale au Luxembourg

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) organisera à partir du 28 septembre 2006 un cycle de formation modulaire portant sur la «Législation environnementale au Luxembourg».

Les obligations législatives et réglementaires en matière d'environnement ont fortement augmenté au cours des vingt dernières années. Les considérations environnementales font aujourd'hui partie intégrante de l'exploitation d'une entreprise ou des para-

mètres à prendre en compte lors des projets d'investissements. Par conséquent, une bonne connaissance des lois et règlements est nécessaire, afin de pouvoir appliquer les obligations qui en découlent.

La formation a comme objectif de permettre au participant d'assurer la mise en conformité de l'entreprise avec les dispositions législatives et réglementaires luxembourgeoises en matière d'environnement. Cette formation verra la contribution de nom-

breux experts professionnels parfaitement familiarisés avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur au Luxembourg dans le domaine environnemental.

Le droit d'inscription pour le cycle entier s'élève à 550,00 €, supports de cours, rafraîchissements et déjeuners compris, celui par module est de 175,00 €. La formation se déroule en langue française, sauf la partie relative aux substances dangereuses (module 4) qui se tiendra en langue allemande. ■

Programme	Dates	Horaire
Module 1: Les établissements classés	28.09.2006	08.30 - 17.00
Module 1: Les établissements classés	4.10.2006	08.30 - 17.00
Module 2: Les déchets et les sols contaminés	18.10.2006	08.30 - 17.00
Module 2: Les déchets et les sols contaminés	23.10.2006	08.30 - 17.00
Module 3: L'énergie, le bruit et les émissions atmosphériques	8.11.2006	08.30 - 17.00
Module 3: L'énergie, le bruit et les émissions atmosphériques	15.11.2006	08.30 - 17.00
Module 4: La protection de l'eau et les substances dangereuses	22.11.2006	08.30 - 17.00

Renseignements et inscriptions:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce – Service «Clients»
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg – Téléphone: (+352) 42 39 39-220
Email: info@ifcc.lu – Site web: www.ifcc.lu

Kompetenz im Hallenbau

Wir von Brüninghoff planen und bauen seit beinahe 30 Jahren für die unterschiedlichsten Branchen in Deutschland. Das heißt: 30 Jahre tägliche Problemlösung, Planungsleistung, Fertigungskompetenz in Holzleim-, Stahl- und Fertigbetonbauweise, Bauleitung und Projektmanagement. In diesen Jahren wurden Bauvorhaben für Industrie und Gewerbe sowie Sportstätten und landwirtschaftliche Gebäude erfolgreich geplant und bis zur schlüsselfertigen Übergabe begleitet.

Für uns ist eine Planung nur gut, wenn die gewählten Baustoffe aus Holz, Stahl oder Stahlbeton, die Konstruktion und die Funktionalität auf lange Sicht den Erwartungen unserer Bauherren entsprechen. Die Basis dafür ist eine ausreichende Planungstiefe. Wir planen nicht nur wirtschaftlich im Sinne einer sparsamen Verwendung von Baumaterialien oder optimierter Grundrisse, sondern denken auch an die späteren Betriebskosten der Projekte. Eine kurze Bauzeit durch präzise Ausführungsplanung,

perfekte CAD-Planung des Objektes, hohe Vorfertigung von Fertigteilen und Bauelementen, Herstellung auf modernsten CNC-Fertigungsanlagen im eigenen Betrieb, die umfassende Bauleitung sowie permanente Kostenverfolgung und Kontrolle aller Arbeitsabläufe während der gesamten Realisierungsmaßnahme sind für uns wesentliche Maßnahmen für einen wirtschaftlichen Bauverlauf und eine reibungslose Montage. Das ergibt die Sicherheit für den schlüsselfertigen Hallenbau.

Auf uns kann man sich verlassen. Bei uns kommt alles aus einer Hand. Nahezu 200 kompetente Mitarbeiter in allen Bereichen engagieren sich für Sie. Und wir wissen, worum es geht und worüber wir sprechen. Das alles macht uns zu kompetenten Partnern im Hallenbau.

Unser Ziel ist es, Ihr Vertrauen zu gewinnen.



Brüninghoff

Holzleimbau
Zimmerei
Beton- und Stahlbau
Fertigbauteile
Schlüsselfertiges Bauen

Kompetenz
im
Hallenbau

Industriestraße 14 · D-46359 Heiden/Westfalen · Postfach 11 63 · D-46355 Heiden/Westfalen
Tel. +49 (0) 28 67/97 39-0 · Fax +49 (0) 28 67/97 39-900 · Internet: www.brueninghoff.de · E-Mail: info@brueninghoff.de



LA BONNE MARCHÉ DE TOUTE ENTREPRISE, C'EST L'ÉQUILIBRE SOLIDE ENTRE TOUTES LES DÉCISIONS

Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce**
en collaboration avec l'**Institut Universitaire International Luxembourg**
avec le soutien de
HEC – Ecole de Gestion de l'Université de Liège et la **Chambre des Métiers**.

PROGRAMME 2006 / 2007

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
SÉANCE D'INFORMATION	19/09/2006	Mardi	17.00 – 18.30 heures	IFCC, IUIL, CM
KICK-OFF	24/10/2006	Mardi	17.00 – 18.30 heures	IFCC, IUIL, CM
MODULE 1				
Le diagnostic et le management stratégique de l'entreprise	16/11/2006	Judi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Jean-Pierre Baeyens (HEC ULg)
	17/11/2006	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Jean-Pierre Baeyens (HEC ULg)
	18/11/2006	Samedi	9.00 – 12.30 heures	Jean-Pierre Baeyens (HEC ULg)
MODULE 2				
Le marketing d'entreprise et l'approche client	14/12/2006	Judi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Jean Tondeur (HEC ULg)
	15/12/2006	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Jean Tondeur (HEC ULg)
	16/12/2006	Samedi	9.00 – 12.30 heures	Jean Tondeur (HEC ULg)
MODULE 3				
L'analyse comptable et la gestion financière	26/01/2007	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Armand Juncker (Chambre de Commerce)
	27/01/2007	Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Armand Juncker (Chambre de Commerce)
	14/02/2007	Mercredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Wilfried Niessen (HEC ULg)
	15/02/2007	Judi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Wilfried Niessen (HEC ULg)
MODULE 4				
Le leadership et les techniques managériales	15/03/2007	Judi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Didier Joris (HEC ULg)
	16/03/2007	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Didier Joris (HEC ULg)
MODULE 5				
La gestion et le développement des ressources humaines	20/04/2007	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Joëlle Letsch (ADT-Center)
	21/04/2007	Samedi	9.00 – 14.00 heures	Joëlle Letsch (ADT-Center)
MODULE 6				
L'environnement juridique de l'entreprise	24/05/2007	Judi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Paul Mousel (Etude Arendt & Medernach)
	25/05/2007	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Paul Mousel (Etude Arendt & Medernach)
	26/05/2007	Samedi	9.00 – 12.30 heures	Paul Mousel (Etude Arendt & Medernach)
MODULE 7				
Le développement international de l'entreprise	14/06/2006	Judi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Jean-Claude Lahaut (HEC ULg), IUIL, IEE
	15/06/2006	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Jean-Claude Lahaut (HEC ULg), IUIL, IEE
	16/06/2006	Samedi	9.00 – 12.30 heures	Jean-Claude Lahaut (HEC ULg), IUIL, IEE
MODULE 8				
Les systèmes d'information et l'E-Business	6/07/2007	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Guy Kerger (Mindforest S.A.)
	7/07/2007	Samedi	9.00 – 12.30 heures	Guy Kerger (Mindforest S.A.)
Soutenance du mémoire professionnel ⁽¹⁾	26/09/2007	Mercredi	9.00 – 12.30 et 13.30 – 17.30 heures	IFCC, IUIL, HEC ULg, CM
	27/09/2007	Judi	9.00 – 12.30 et 13.30 – 17.30 heures	IFCC, IUIL, HEC ULg, CM

⁽¹⁾La durée de la soutenance est limitée à 1 heure, la date et l'horaire seront définis avec le candidat

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu





IC CORRIGE EN 20 LANGUES
PARCE QUE VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT À L'ERREUR.



IMPRIMERIE CENTRALE
SOCIETE ANONYME • LUXEMBOURG



PROGRAMME DE FORMATION 2006

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITE			
Les documents du système de management de la qualité	19/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
RESSOURCES HUMAINES			
Die Kunst der Motivation: Miteinander Ziele erreichen	3, 4/10/2006	8.30 - 17.30	300 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
Erfolgreicher im technischen Kundendienst durch überzeugendes Auftreten, Gespräch und Arbeiten	3, 4/10/2006	8.30 - 17.00	350 €
Vendre en toute intégrité	5, 6/10/2006	8.30 - 17.00	350 €
Accueillir et vendre en magasin	25/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
ACHATS ET LOGISTIQUE			
Rédiger un contrat d'achat	11/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
La gestion moderne des stocks	17, 18/10/2006	8.30 - 17.00	350 €
Logistique et échanges internationaux	8, 9/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
Mise en place et suivi de la norme ISO 14001	5, 6/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Sécurité-incendie: Equipier de première intervention	11/10/2006	13.00 - 17.00	140 €
Mise en place et suivi du référentiel OHSAS 18001	17, 18/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Formation aux gestes de premiers secours «Sauveteur, Secouriste du Travail»	25, 26/10/2006	25/10: 13.00 - 17.00 26/10: 8.30 - 16.30	250 €
La protection contre l'incendie aux bâtiments	27/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
Sécurité-incendie: Chargé d'évacuation	8/11/2006	13.00 - 17.00	140 €
DROIT			
La responsabilité civile	25, 27/9/2006 2/10/2006	18.30 - 20.30 18.30 - 20.30	150 €
Introduction au droit luxembourgeois de la concurrence	18/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
Sécurité sociale luxembourgeoise	18, 19/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	26/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
Le recouvrement judiciaire des créances	7/11/2006	18.30 - 20.30	50 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
La comptabilité informatisée (tous les lundis et mercredis soirs)	25/9/2006 - 25/10/2006	18.30 - 21.00	300 €
Calcul des traitements et salaires (tous les mardis et jeudis soirs)	26/9/2006 - 21/11/2006	18.30 - 20.30	300 €
FISCALITÉ			
Déclaration de TVA	5/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
Aides fiscales aux entreprises	18/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
Fiscalité des rémunérations et avantages extra-légaux	25/10/2006	8.30 - 12.30	140 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
Mehr Ruhe und Gelassenheit durch bewusstes Atmen	28/09/2006 5/10/2006	18.30 - 20.30 18.30 - 20.30	100 €
Chefentlastung, Zeitmanagement, Selbstmanagement	9, 10/10/2006	8.30 - 17.00	350 €
Gestion du stress et stratégies de réussite	9, 10/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Motivation personnelle	24, 25/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Mieux s'organiser pour devenir plus efficace	25, 26/10/2006	8.30 - 17.00	350 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
Effiziente Moderation von Arbeitsgruppen	9, 10/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Assistants de direction: maîtrisez avec aisance la diversité de votre fonction	16, 17 et 26/10/2006	8.30 - 17.00	450 €
Projektmanagement: Projekte professionell starten, durchführen, beenden	Seminar: 16, 17/10/2006 Gruppencoaching: 1/12/2006	8.30 - 17.00 8.30 - 17.00	450 €
Teamentwicklung	18, 19/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Outils et méthodes pour mieux conduire vos réunions	24, 25/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Erfolgreiches Konfliktmanagement	25, 26/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
Affirmez-vous au quotidien	4, 5/10/2006	9.00 - 17.00	350 €
Rhetorik: Frei und überzeugend sprechen	4, 5/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
Savoir communiquer face à un groupe	9, 16/10/2006	8.30 - 17.00	300 €
La gestion de la réclamation et du conflit au téléphone	13/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
Kundengespräche erfolgreich abschliessen, Mitarbeitergespräche professionell führen	17/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
L'accueil au téléphone	18/10/2006	8.30 - 17.00	175 €
S'initier aux écrits professionnels	23, 24/10/2006	8.30 - 17.00	350 €
BUREAUTIQUE			
Initiation à Word	9, 10/10/2006	8.30 - 17.00	390 €
Initiation à PowerPoint	20/10/2006	8.30 - 17.00	200 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Localux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

(+352) 423939-820

info@ifcc.lu

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Fabricant de succès



The sixth sense of business

*Looking behind the numbers,
beyond the trends
and between the lines.*

TNS ILRES
46, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg

t +352 49 92 91
f +352 49 92 95-555
e research@tns-ilres.com
www.tns-ilres.com

Member of Gallup International Association
Member of ESOMAR

Programme «PERSONNES» du 7^e PCRD

Une aide à la formation et à la mobilité des chercheurs

Déjà existantes dans le 6^e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD), les actions «Marie Curie», dont l'objectif est le renforcement des capacités humaines de la recherche en Europe, seront reprises dans le futur 7^e PCRD.

Ces actions sont regroupées dans le programme spécifique «PERSONNES».

Avec près de 10 % du budget total du PCRD, ce seront plus de 500 millions EUR qui, chaque année sur la période 2007-2013, seront alloués pour soutenir la mobilité des chercheurs en Europe.

Il s'agit d'inciter les jeunes populations à intégrer les professions de la recherche, mais aussi d'encourager les chercheurs européens à rester en Europe, et inversement d'attirer ceux du monde entier.

■ Que proposent les actions «Marie Curie»?

«Marie Curie» propose d'agir sur cinq composantes clés des ressources humaines de la recherche européenne:

1. La Formation initiale des chercheurs est destinée aux chercheurs en début de carrière. Il s'agira principalement de soutenir les réseaux d'organismes de formation.

2. La Formation continue et organisation de carrière est destinée aux chercheurs expérimentés. Seront concernées ici l'attribution de bourses individuelles aux chercheurs, mais aussi une contribution financière à des programmes locaux.

3. Les Partenariats entre les entreprises et les universités ont pour but de favoriser le partage de connaissances entre des organismes de recherche publics et des entreprises privées. Le détachement de personnel, l'accueil temporaire de chercheurs et l'organisation de manifestations seront ainsi facilités.

4. La Composante internationale se donne la mission d'attirer les chercheurs étrangers à venir travailler en Europe, mais également de favoriser le retour de chercheurs expatriés. Il est prévu dans ce cadre de mettre en place des bourses internationales et des primes de retour. Des partenariats entre organismes de recherche à l'échelle internationale sont également prévus.

5. La Création d'un marché européen de l'emploi et suppression des obstacles à la mobilité des chercheurs.

■ Comment participer?

Les champs de recherche dans le cadre de «Marie Curie» sont ouverts à tous les domaines scientifiques et technologiques.



Les appels à propositions qui seront lancés par la Commission européenne, dès début 2007, laisseront donc la possibilité aux candidats (personnes privées, mais également à toute entité juridique privée ou publique selon l'axe dans lequel aura lieu le projet) de postuler à une aide sans avoir de thématique de recherche imposée. ■

Pour toute information complémentaire sur le 7^e PCRD, veuillez contacter Luxinnovation, qui en sa qualité de Point de Contact National propose de la documentation, des formations et des présentations aux entités intéressées.

Luxinnovation GIE

M. Jean-Michel LUDWIG

Tél.: + 352 43 62 63-1

Jean-michel.ludwig@luxinnovation.lu

18-19 octobre 2006

Stand collectif luxembourgeois au salon INNOVACT de la jeune entreprise innovante



La Chambre de Commerce du Luxembourg, en étroite collaboration avec Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, et le centre d'innovation et d'entreprise ecostart, a le plaisir d'inviter à participer au stand collectif mis en place lors du salon INNOVACT qui se déroulera

au Centre des Congrès à Reims (F) les 18 et 19 octobre 2006.

Au cours des dernières années, le salon INNOVACT est devenu le forum européen de la jeune entreprise innovante rassemblant en 2 jours près de 4.000 participants professionnels autour du développement de 220 jeunes entreprises de tous les secteurs technologiques. ➤

MERKUR ■ ENQUETE LECTORAT

Chers lecteurs et lectrices,

vosre opinion nous intéresse. Afin d'améliorer la qualité du mensuel «Merkur», la Chambre de Commerce vous invite à prendre quelques minutes pour répondre aux questions en annexe. Vos réponses nous permettront d'adapter notre mensuel d'information pour mieux encore répondre à vos souhaits et attentes. Le questionnaire peut également être rempli sur notre site Internet sous www.cc.lu/enquete.

» Un tirage au sort sera organisé parmi les participants de l'enquête. Les lots à gagner sont 1 iPod Video (30 GB) et 2 iPod nano (2GB).



■ 1. Comment lisez-vous le Merkur?

- Je lis presque tout le magazine
- Je ne lis que certaines rubriques. Précisez:
- Je lis plusieurs articles
- Je ne lis que les titres et certains articles choisis
- Je le feuillette
- Je ne le lis pas (continuez avec la question 14)

■ 2. Comment évaluez-vous le Merkur?

- La mise en page et la présentation visuelle me plaisent
- La page de couverture est attrayante
- Le sommaire est clair et bien présenté
- Les informations publiées sont utiles
- Les informations publiées sont de bonne qualité
- Les textes sont bien rédigés
- La taille des textes me convient
- Il y a trop de publicités dans le Merkur

- D'accord
- Plutôt d'accord
- Moins d'accord
- Pas d'accord
- Sans opinion

■ 3. Quelles rubriques lisez-vous? Quelles rubriques vous semblent les plus intéressantes?

- Editorial
- Dossier
- Flash
- International
- Formation
- Innovation
- Economie
- Législation et avis
- Fédération / UEL
- Info Entreprises
- Bourse

- Très intéressant
- Assez intéressant
- Peu intéressant
- Pas intéressant
- Sans opinion

■ **4. Combien de fois prenez vous en main une édition du Merkur?**

- 1-2 fois 5-6 fois
 3-4 fois plus de 6 fois

■ **5. Quel temps de lecture lui consacrez-vous?**

- Moins de 15 minutes Entre 15 et 30 minutes
 Entre 30 minutes et 1 heure Plus d'une heure

■ **6. Où le lisez-vous habituellement?**

- Au bureau
 A domicile
 Autres:

■ **7. Votre exemplaire du Merkur est consulté par ...**

- 1-2 autres personnes
 Plus de 2 autres personnes
 Uniquement par vous

■ **8. Consultez-vous ou avez-vous consulté la version électronique de Merkur sur le web (www.cc.lu)?**

- Non
 Oui
 La version électronique ne m'intéresse pas

■ **9. Vous consultez le Merkur depuis?**

- Moins de 6 mois
 Entre 6 mois et 2 ans
 Entre 2 et 5 ans
 Depuis plus de 5 ans

■ **10. Si vous deviez donner une note globale au Merkur...
(1 = très bon, 10 = très mauvais)**

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

■ **11. Vous recevez le Merkur tous les mois (sauf en janvier et août).
Cette périodicité vous convient-elle ou souhaiteriez-vous plutôt une parution...**

- Hebdomadaire (toutes les semaines)
 Bi-mensuelle (tous les 15 jours)
 Bimestrielle (tous les 2 mois)
 Tous les 3 mois (4 fois par an)
 Tous les 4 mois (3 fois par an)

■ **12. Quelles autres magazines luxembourgeois lisez-vous?
(Plusieurs choix sont possibles)**

- PaperJam
- Handwierk
- Echo de l'industrie
- Clc connect
- Horesca news
- Codex
- Business Review
- Agefi
- Autres:

■ **13. Avez-vous des suggestions pour améliorer le Merkur?**

.....

.....

.....

■ **14. Pour quelles raisons ne lisez vous pas le Merkur?**

- Manque de temps
- Manque d'intérêt général
- Mise en page ne me plaît pas
- Sujets traités ne me plaisent pas
- Manque d'utilité
- Autres:

– Informations personnelles –

■ **15. Vous appartenez à la tranche d'âge**

- de 25 ans
- 25-34 ans
- 35-49 ans
- + de 50 ans

■ **16. Votre sexe?**

- Homme
- Femme

■ **17. Où vivez-vous?**

- A Luxembourg-ville et alentours
- Ailleurs au Grand-Duché
- En Grande-Région
- Plus éloigné

■ **18. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous?**

- Assurances
- Banques / Finances
- Commerce
- Horesca
- Communication / Marketing
- Immobilier et construction
- Autre:
- Informatique
- Industrie
- Santé
- Secteur public
- Services
- Télécommunication
- Tourisme / Culture

■ 19. Quelle est votre nationalité?

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Luxembourgeoise | <input type="checkbox"/> Allemande |
| <input type="checkbox"/> Portugaise | <input type="checkbox"/> Française |
| <input type="checkbox"/> Italienne | <input type="checkbox"/> Belge |
| <input type="checkbox"/> Autre: | |

■ 20. Quel est votre niveau d'études?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Primaire | <input type="checkbox"/> Bac+1 à Bac+3 |
| <input type="checkbox"/> Secondaire classique | <input type="checkbox"/> Bac+4 ou plus |
| <input type="checkbox"/> Secondaire technique | <input type="checkbox"/> Doctorat |

■ 21. Quelle est votre situation professionnelle?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise / directeur / gérant | <input type="checkbox"/> Ouvrier |
| <input type="checkbox"/> Cadre supérieur | <input type="checkbox"/> Profession libérale |
| <input type="checkbox"/> Cadre moyen | <input type="checkbox"/> Fonctionnaire |
| <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Au foyer |
| <input type="checkbox"/> Indépendant | <input type="checkbox"/> Etudiant |
| <input type="checkbox"/> Autre: | <input type="checkbox"/> A la recherche d'un emploi |

■ Les personnes qui désirent participer au tirage au sort, sont priées d'indiquer leurs coordonnées de contact:

Nom/Prénom:

Société:

Adresse:

E-mail:

Téléphone:

» Les gagnants du tirage au sort seront annoncés dans l'édition 9 du Merkur (édition novembre)

Le questionnaire est à renvoyer à:



Chambre de Commerce
Rédaction Merkur
L-2981 Luxembourg

» Le questionnaire peut également être rempli sur notre site Internet sous www.cc.lu/enquete

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement: Chambre de Commerce. Finalité du traitement: participation au jeu-concours. Destinataire des données: Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.

Le salon offre par ailleurs la possibilité de participer à une multitude de conférences portant sur le thème de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, à une bourse européenne de technologies ainsi qu'à des rencontres technologiques.

Après 2 participations de Luxinnovation, le Luxembourg sera représenté pour la 1^{ère} fois par un stand collectif national qui offrira ainsi aux jeunes entreprises luxembourgeoises la possibilité de présenter leurs produits, technologies et/ou services à travers une vitrine attractive et homogène.

■ **INNOVACT c'est aussi:**

- L'INNOVACT BROKERAGE EVENT: «Non-food uses of crops» avec la participation de Luxinnovation.

- Les Journées Valorisation Industrielles des Agro-ressources.
- Le «Collège des Entrepreneurs»: différentes sessions pratiques d'auto-évaluation (Management, Finance, Marketing, Juridique) pour analyser ses atouts et faiblesses et recevoir les conseils d'investisseurs et d'experts.
- Les conférences prospectives sur l'innovation en Europe et le Grand Débat.
- Des remises de prix avec des dotations d'un montant global de 70.000 EUR: Trophée INNOVACT, Espoirs européens de l'Innovation, concours agro-ressources & innovation.
- L'annonce des lauréats du concours européen de l'entreprise innovante 2006.

Pour vous joindre à cette participation collective, la Chambre de Commerce propose une formule «clef en main» pour une superficie équipée «tout compris». ■

Téléchargez le formulaire
d'inscription ainsi que
d'autres informations
sur www.innovation.public.lu

Contact:

Luxinnovation GIE
Mme Isabelle SCHLESSER
Tél.: +352 43 62 63-1
Isabelle.schlessers@luxinnovation.lu

Telindus SA – CRP Henri Tudor

BUGYO: un projet en faveur de la sécurité pour les télécoms



Telindus S.A. et le Centre de Recherche Public Henri Tudor ont accueilli fin juin tous les partenaires du projet BUGYO (Building Security Assurance in Open Télécommunication infrastructures), issu de l'initiative intergouvernementale EUREKA (cluster CELTIC).

L'évaluation du projet a été l'occasion de présenter les 1^{ers} résultats et de convaincre les évaluateurs de poursuivre BUGYO jusqu'en juin 2007, afin de finaliser les solutions déjà ébauchées.

Ce projet d'envergure présenté par Bertrand Marquet (Alcatel CIT, coordinateur du projet), Carlo Harpes (Telindus) et Djamel Khadraoui (CRP Henri Tudor), vise à définir un référentiel de sécurité pour mesurer, documenter et maintenir le niveau d'assurance-sécurité des services basés sur les systèmes de télécommunication.

Il s'agit en effet de combler l'absence actuelle de méthodologie générale pour mesurer la confiance que les opérateurs et les utilisateurs peuvent avoir dans la sécurité de l'infrastructure.

L'objectif de BUGYO est de fédérer des outils et des techniques afin d'offrir une image complète et réaliste du niveau de confiance global dont tout gestionnaire de télécommunications a besoin.

La fonction de surveillance de BUGYO devra fournir une vision claire et globale de l'assurance-sécurité du réseau, utilisable par des opérateurs

n'ayant pas une connaissance approfondie des questions de sécurité.

■ **Le Gouvernement encourage les projets EUREKA**

EUREKA est un réseau d'aide aux entreprises innovantes qui a pour objectif de renforcer la productivité et la compétitivité en Europe grâce à la coopération dans la R&D industrielle.

Lors de cette présentation, des représentants du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur ainsi que du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont témoigné de l'intérêt stratégique de ce projet pour le Luxembourg.

Ils ont tenu à confirmer le soutien que le Gouvernement apporte aux participants luxembourgeois à des projets EUREKA, aussi bien au niveau financier qu'au niveau de l'assistance fournie par Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et point de contact national EUREKA.

Le représentant du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, en charge du programme EUREKA

pour le Luxembourg, a également souligné la participation croissante des entreprises et centres de recherche luxembourgeois aux projets issus de l'initiative.

Contact: Luxinnovation GIE – M. Marc FERRING – Tél.: +352 43 62 63-1
 Marc.ferring@luxinnovation.lu
 www.eureka.be – www.celtic-initiative.org – www.innovation.public.lu

Recherche et Développement

L'Université du Luxembourg choisie pour piloter le consortium européen u-2010



UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Le Luxembourg contribue de façon continue aux activités du Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) de l'Union européenne, plateforme de développement pour les activités de recherche des acteurs publics et privés.

Dans ce contexte, un consortium européen, u-2010, a récemment été choisi par la Commission européenne – suite à une proposition de recherche intégrée relevant du 5^e appel du 6^e PCRD – pour le développement et la réalisation d'un projet dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) portant notamment sur les aspects de la sécurité des réseaux en cas de crise.

Piloté par l'Université du Luxembourg, ce projet comprend 16 asso-

ciés (issus de 8 pays européens) dont font partie d'autres acteurs luxembourgeois: le Ministère d'Etat – Centre de Communications du Gouvernement, HITEC Luxembourg S.A., Telindus S.A., SES ASTRA S.A., M-PLIFY, l'Entreprise des Postes et Télécommunications ainsi que Siemens NV/SA.

Ce projet a été présenté par les partenaires publics et privés européens et luxembourgeois en juillet 2006 en présence de François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du recteur Rolf Tarrach.

■ u-2010, Vision 2010

«u-2010» signifie «Vision 2010, prochaine génération de réseaux omniprésents pour gouvernement et entreprises, centrés sur le protocole Internet IP». Via l'utilisation des infrastructures actuelles ou futures, l'objectif final est de fournir à tous le plus grand nombre de moyens de communication et le meilleur accès possible aux informations en cas d'incident, d'accident, de catastrophe ou de crise.

Des catastrophes récentes et situations de crise telles celles du tsunami fin 2004 ou l'ouragan Katrina en septembre 2005 ont montré l'importance de

la communication pour éviter des milliers de morts. Le projet u-2010 s'attaquera aux questions de sécurité publique en recherchant de nouvelles solutions pour gérer l'urgence et les crises en faisant appel à des techniques de communication actuelles et novatrices basées sur les technologies Internet présentes ou à venir (version 6 du protocole Internet – IPv6).

Il s'agit du 1^{er} projet attribué à la jeune Université du Luxembourg, ce qui montre l'intérêt que manifeste la communauté internationale des TIC à s'associer avec les acteurs publics et privés du Grand-Duché pour la conduite d'un projet de recherche.

u-2010 est un bon exemple du potentiel existant en Europe et au Luxembourg pour des associations secteur public et privé dans le domaine en plein essor des TIC. Les priorités stratégiques de l'Université du Luxembourg pour les 4 prochaines années se trouvent ainsi confirmées.

Pour un savoir plus:
www.u-2010.lu
www.uni.lu

- Traduction toutes langues et tous domaines
- Mise à disposition d'interprètes de conférence
- Mise à disposition de matériel de conférence
- Mise à disposition de matériel audio-visuel
- Organisation de conférences
- Cours de langues en entreprise et aux particuliers

Tél.: 26 10 84 54
 Fax: 26 10 84 55
 52, rue de Koerich
 L-8437 Steinfort
 E-mail: info@transat.lu
www.transat.lu

Design in kleinen und mittleren Unternehmen



Die Bedeutung von Produktdesign kann für kleine und mittlere Unternehmen nicht hoch genug eingeschätzt werden, da gutes Design ein wichtiger Wettbewerbsvorteil ist. Dieser zeigt sich in erhöhter Produktqualität und Mehrwert aufgrund besserer Funktionalität und Bedienbarkeit sowie stärkerer Identifikation von Kunden mit dem Produkt. Wenn Design zur Corporate Identity beiträgt und somit den Wiedererkennungswert des Unternehmens samt seiner Produkte erhöht, lassen sich zudem Werbekosten reduzieren. Schließlich können mit gutem Design höhere Preise durchgesetzt werden, da Kundenbindung und Produktqualität steigen.

■ Das Projekt „Design für Unternehmen – Design in Unternehmen“

Im Rahmen des deutsch-luxemburgischen Gemeinschaftsprojektes „Design für Unternehmen – Design in

Unternehmen“ wurden Firmen bei der Erschließung des Wettbewerbsfaktors Design unterstützt. Dabei orientierte sich die Themenauswahl am Informationsbedarf der Unternehmen in der Grenzregion. Auf Informationsseminaren wurden die aktuellen Facetten des Themas Design beleuchtet und mit Praxisbeispielen ergänzt. Die luxemburgischen Beispiele sind die Schreinerei Melsen aus Niederfeulen, für die sich Design von Möbeln an den Wünschen der Kunden orientieren muss; die Firma Carbag Trading Luxembourg, die sich frühzeitig in der Produktentwicklung mit patentrechtlichen Fragen auseinandergesetzt hat, und Technolia aus Bertrange, die ein universelles Produktdesign für ein Parkplatz-Reservierungssystem anwendet und somit verschiedene Zielgruppen anspricht.

Die Projektträger haben jetzt eine Broschüre veröffentlicht, in der die wichtigsten Informationen, wie zum Beispiel die Ansprechpartner, enthalten

sind. Es werden weitere Beispiele von Unternehmen gegeben, die sich durch gezielte Einbindung von Design erfolgreich am Markt platziert haben. Diese Beispiele sollen als Anregung dazu dienen, Design als wichtigen Wettbewerbsfaktor zu erkennen. ■

Die gesamte Broschüre können Sie sich unter <http://www.innovation.public.lu> (Rubrik „A la Une“ – Archives) oder <http://www.luxinnovation.lu> (Rubrik „Publications“) herunterladen. Mehr Informationen finden Sie unter: www.cdm.lu www.eic-trier.de

www.bureauline.lu

Bureau Line Office S.A. 64, rue des Prés L-7333 Steinsel Tél.: +352 - 26 45 83 45 Fax: +352 - 26 45 83 55 E-mail: bureauline@pt.lu

étude ■ conception ■ coordination ■ fourniture ■ installation

BLO intérieur

- bureau
- horeca
- enseignement
- maison de soins
- hôpitaux

Promotion de l'innovation et de la recherche

Présentation officielle du rapport annuel 2005 du **GIE Luxinnovation**

MM. Gilles Schlessler, secrétaire général de Luxinnovation; Marco Walentiny, président du conseil de gérance; Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur; François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Michel Brachmond, directeur adjoint de la Chambre des Métiers et Paul Emering, secrétaire général de la Chambre de Commerce. (de g. à dr.)

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche a récemment présenté le bilan de ses activités 2005 en présence de Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, et de François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, créée en 1984 et devenue un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) en 1998, réunit en son sein six partenaires: le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur; le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, depuis mars 2005; la FEDIL; la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers.

Ce partenariat public-privé permet à l'Agence d'adresser ses services à tous les secteurs de l'économie et de la recherche au Luxembourg.

Les activités de Luxinnovation ont connu un rythme soutenu en 2005. Marco Walentiny, Président du GIE, a

officiellement communiqué une série de chiffres représentatifs de l'activité 2005:

- 282 contacts établis, un même contact (entreprise, chercheur, organisme public) pouvant avoir été accompagné pour plusieurs idées de projets différents;
- 38 projets de R&D «loi-cadre industrie» accompagnés, dont 15 ont déjà été financés par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur au titre de son régime d'encouragement de la R&D; 4 de ces projets étaient présentés par des PME ou start-ups;
- 61 projets de création d'entreprises innovantes, dont 9 ont effectivement abouti à ce jour à la création d'entreprises innovantes.

■ Gamme d'activités élargie

L'année 2005 a été l'occasion pour Luxinnovation de mettre en place un cycle de séminaires de sensibilisation des PME aux techniques de management de l'innovation (IMT). Le cycle a rencontré un véritable engouement parmi les participants ainsi sensibilisés à la créa-

tivité, aux techniques de conception de produits ou de services, au marketing et à ses outils stratégiques ou encore à l'information comme élément essentiel de l'innovation. En effet, «pour rester compétitive, une entreprise doit continuellement s'adapter à de nouvelles situations, trouver des solutions à des problèmes complexes, développer des idées innovantes et les transposer en des produits, procédés ou services performants. Les IMT les aident à faire face à ces défis» a souligné le Ministre Jeannot Krecké.

Par ailleurs, la grappe technologique SurfMat s'est élargie à la recherche publique en 2005 par la mise en place de plateformes de partenariats publics-privés (PPP), partiellement financées par le FNR (Fonds National de la Recherche), et dont se félicite le Ministre François Biltgen: «Ce regroupement des acteurs privés et publics engagés dans une démarche de partenariat dans le cadre des grappes technologiques va permettre de développer des synergies de proximité aux niveaux national et transfrontalier».

■ Support à la création d'entreprises innovantes

Près du quart des données traitées en 2005 par Luxinnovation concernait la création d'entreprises innovantes, domaine dans lequel Luxinnovation assure aux entrepreneurs un accompagnement personnalisé en termes de business planning (en coopération avec le concours 1, 2, 3, GO), de mise en contact avec l'industrie et de recherche de financements publics et privés. Luxinnovation a également renforcé en 2005 ses activités d'animation et de promotion du centre d'entreprises et d'innovation ecostart à Foetz ainsi que la coordination du réseau START regroupant l'ensemble des acteurs de la création d'entreprises innovantes.

■ Etudes

Le rapport préparé par Luxinnovation sur «Les activités d'innovation et de recherche au Grand-Duché de Luxem-

bourg – Etat des lieux et pistes de réflexion» a proposé notamment une douzaine de suggestions dans le contexte de l'élaboration du plan d'action national pour l'innovation et l'emploi rendu public fin 2005. De plus, dans le cadre de ses activités de soutien à l'innovation dans l'artisanat, Luxinnovation a réalisé en 2005 une étude sur les mesures à l'étranger visant à favoriser l'innovation dans les PME. Cette étude permettra au Luxembourg de profiter de l'expérience des autres pays pour développer de nouvelles actions en faveur des PME notamment artisanales.

■ Sensibilisation du grand public

Convaincue qu'une «prise de conscience» de l'importance de l'innovation doit aussi être développée auprès du grand public et des jeunes, futurs porteurs de projets potentiels, Luxinnovation a profité de l'année 2005 pour s'investir dans trois projets de communication d'envergure:

- une vaste campagne de sensibilisation à la carrière de chercheur: «Firwat net Fuerscher?»;
- l'exposition «A Spotlight on Research» dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise pour présenter la politique R&D au Luxembourg, les mesures et programmes, ainsi que les principaux acteurs;
- et dans le cadre du Science Festival 2005, l'exposition «Autour de l'automobile» dévoilant les dernières technologies innovantes développées par les équipementiers automobiles luxembourgeois.

■ Au cœur des réseaux

Enfin, Luxinnovation a maintenu son engagement et ses actions au sein de nombreux réseaux et programmes:

- à l'échelle nationale: animation des grappes technologiques SurfMat, InfoCom et AeroSpace issues du programme «cluster» du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, programme en faveur de l'innovation dans l'artisanat, conseils et audits technologiques;
- à l'échelle européenne: Point de contact national du 6^e PCRD (Programme-Cadre européen de Recherche et Développement), Secrétariat national de coordination de l'initiative intergouvernementale EUREKA pour la collaboration R&D industrielle, Point de contact national pour l'ESA (European Space Agency), Coordination de l'Innovation Relay Center Luxembourg-Trèves-Sarre, consortium régional d'aide au transfert de technologies, Assistance technique pour le programme européen de mobilité Leonardo da Vinci II, Réseau transfrontalier eBird de valorisation de la recherche et Réseau européen Gate2Growth pour la création de nouvelles entreprises à fort potentiel de croissance.

Dans le cadre de ces initiatives, Luxinnovation a diffusé les informations sur les modalités de participation, assisté le montage des projets et assuré leur suivi. Cet accompagnement s'est également traduit par des tests d'éligibilité des projets et des pré-audits de propositions.

■ Animation de www.innovation.public.lu

Le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, www.innovation.public.lu, vient de fêter son 3^e anniversaire en ligne. Conçu, géré et animé par Luxinnovation dans le cadre du

plan d'action eLuxembourg, ce Portail spécialisé compte près de 1.200 membres et reçoit chaque mois une moyenne de 5.230 visites. Sur les 35.000 pages vues en moyenne mensuellement (nombre de fois où une page est totalement téléchargée), la bourse d'échanges de technologies (Marché des technologies), les annonces de manifestations R&D (Agenda de l'innovation) et les fiches présentant le savoir-faire technologique d'entreprises et de centres de recherche basés au Luxembourg (Répertoire des compétences technologiques) comptent parmi les rubriques les plus appréciées des utilisateurs.

■ Perspectives pour 2006

La présentation a été clôturée par un aperçu des activités à mener par Luxinnovation en 2006. Au niveau national, l'Agence s'attachera notamment à poursuivre l'élan engagé dans les grappes technologiques afin de développer des plateformes de partenariats publics-privés (PPP). Les activités de soutien à la création d'entreprises innovantes seront également renforcées puisque l'année 2006 sera marquée par l'ouverture du 2^e centre ecostart ainsi que par la préparation du futur incubateur national d'Esch Belval. A l'échelle européenne, l'Agence sera, entre autres, un relais important dans le cadre de la préparation du 7^e PCRD qui sera lancé fin 2006. ■

Le rapport annuel 2005
peut être consulté
dans la rubrique «Publications» de
www.innovation.public.lu

MATERIEL ELECTRIQUE ■ APPAREILS ELECTRIQUES ■ APPAREILS DE MESURE
ECLAIRAGE ■ SECURITE ■ AUDIO-VIDEO-SAT

A.R.T.ECH SOCIETE ANONYME
L'ART DE LA TECHNOLOGIE

70, MILLEWEE • GASPERICH • BP 1044 • L-1010 LUXEMBOURG
TEL. 49 33 33 • FAX 40 26 34 • E-mail com@artech.lu

MANAGEMENT DES COMPÉTENCES



Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce** et l'**Institut de Formation Bancaire, Luxembourg** en collaboration avec leur partenaire académique, l'**Institut Commercial de Nancy (ICN), Ecole de Management** ainsi que les sociétés de consultance **Praxis Management** et **PricewaterhouseCoopers**

CALENDRIER SESSION 2006/2007

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
MODULE 1				
La mobilité et la gestion des carrières	5/10/2006	Jeudi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Nadia Geraud-Latour
La mobilité et la gestion des carrières	6/10/2006	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Nadia Geraud-Latour
La mobilité et la gestion des carrières	7/10/2006	Samedi	8.30 – 12.30 heures	Serge Ceurvels, Muriel Parrière
MODULE 2				
La culture et les comportements dans l'entreprise	9/11/2006	Jeudi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Vera Ivanaj
La culture et les comportements dans l'entreprise	10/11/2006	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Vera Ivanaj
La culture et les comportements dans l'entreprise	11/11/2006	Samedi	8.30 – 12.30 heures	Guylaine Jordan Meille
MODULE 3				
La politique de formation	7/12/2006	Jeudi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Guy Deloffre
La politique de formation	8/12/2006	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Guy Deloffre
La politique de formation	9/12/2006	Samedi	8.30 – 12.30 heures	Christoph Lemke, Olga Grintsevitch
Coaching collectif	9/12/2006	Samedi	13.30 – 17.00 heures	Mohamed Bayad
MODULE 4				
La politique de communication et le pilotage du changement	11/1/2007	Jeudi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Vera Ivanaj
La politique de communication et le pilotage du changement	12/1/2007	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Vera Ivanaj
La politique de communication et le pilotage du changement	13/1/2007	Samedi	8.30 – 12.30 heures	Bruno Manière
MODULE 5				
Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	8/2/2007	Jeudi	9.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Mohamed Bayad
Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	9/2/2007	Vendredi	9.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Mohamed Bayad
Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	10/2/2007	Samedi	8.30 – 12.30 heures	Gérard Thiry
Coaching individualisé (1 heure par candidat)	17/2/2007	Samedi		Mohamed Bayad
Soutenance du mémoire professionnel	19/4/2007	Jeudi		Commission d'examen

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

IFBL
INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE
LUXEMBOURG

ICN
Executive Education



Guide du Marché

La porte ouverte sur le commerce extérieur !



Consultez la nouvelle édition du Guide du Marché de la Chambre de Commerce. Le guide a pour objectif de promouvoir les relations économiques et commerciales des entreprises luxembourgeoises au niveau international. Trilingue, il est envoyé à des organisations officielles de promotion dans plus de 150 pays, à toutes les ambassades et consulats du Luxembourg dans le monde et diffusé aux sociétés étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché.

Le Guide du Marché existe en version imprimée, sur CD-Rom et peut être également consulté en ligne sous <http://guidedumarche.cc.lu>



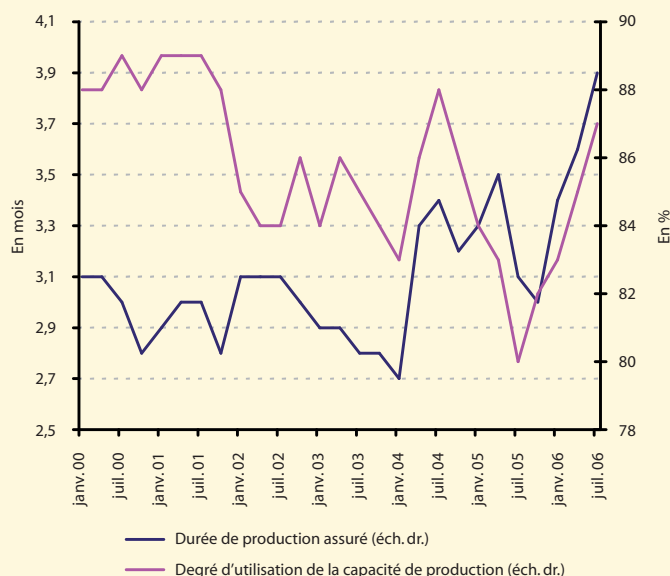
Votre partenaire pour la réussite



La conjoncture au mois d'août

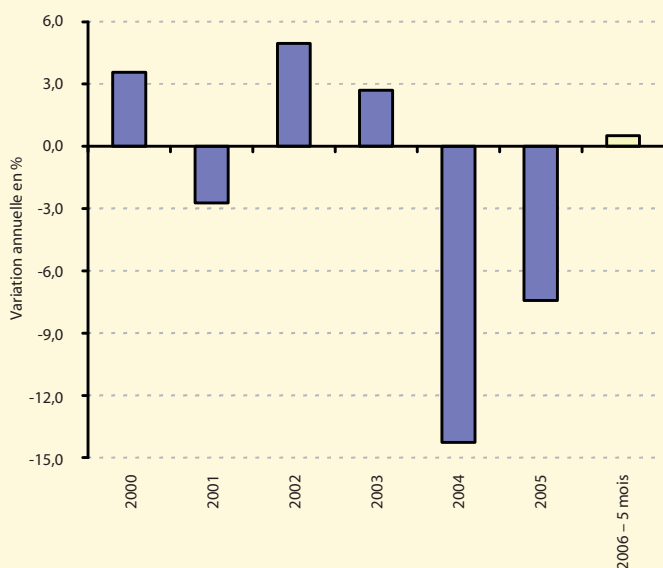
Selon la dernière analyse mensuelle sur l'état de la conjoncture luxembourgeoise publiée par le Statec, les signaux positifs se multiplient dans l'industrie, dans le génie civil et dans le secteur financier avec l'emploi bancaire qui revient à son plus haut niveau. Le Statec constate par contre une chute du nombre de créations nettes d'entreprises.

Industrie – Durée et capacité de production



Source: STATEC

Construction – Production par jour ouvrable dans le génie civil



Source: STATEC

D'après les enquêtes de conjoncture effectuées auprès des industriels, le jugement sur la durée de production et l'utilisation des capacités de production (questions trimestrielles) sont en train de se renforcer. Alors que ces deux composantes avaient plutôt eu tendance à se détériorer en 2005, les résultats de juillet témoignent d'un redressement très net. Celui-ci est dû en partie à la cessation d'activité d'une entreprise importante de l'industrie chimique dont les performances, en perte de vitesse lors des enquêtes précédentes, ne sont plus prises en compte.

Mais ce n'est pas la seule raison, puisque le rebond est assez généralisé (hormis pour l'industrie alimentaire). C'est principalement dans la métallurgie, la fabrication de machines et équipements, la fabrication d'équipements électriques, de mesure et de contrôle ainsi que dans l'industrie du papier que ces indicateurs connaissent l'évolution la plus favorable.

■ Génie civil: le creux de la vague semble passé

Sur la base des 5 premiers mois de l'année, la production par jour ouvrable dans le secteur du génie civil remonte légèrement (+0,5 %).

Ce résultat, même s'il n'offre pas l'assurance d'un résultat positif sur l'ensemble de l'année, conforte au moins l'idée que l'activité dans le génie civil, à défaut de connaître un rebond spectaculaire, devrait cesser de se dégrader.

Il faut dire que ce secteur vient de connaître coup sur coup deux années particulièrement difficiles, avec moins de travaux d'infrastructures.

Cette évolution plus positive se retrouve également dans les enquêtes d'opinion effectuées auprès des entrepreneurs de génie civil sur les derniers

mois. L'indicateur du climat des affaires dans le génie civil (élaboré par la Chambre des métiers) atteint notamment un niveau particulièrement élevé sur le 2^e trimestre 2006.

■ L'emploi bancaire à son plus haut niveau

Selon les chiffres provisoires communiqués par la BCL, l'emploi salarié dans les banques de la place s'élève à 23.970 personnes au 30 juin 2006. Le précédent record en la matière, un peu moins de 23.900 personnes à la fin du 4^e trimestre 2001, est donc dépassé.

Même si la progression est un peu moins forte qu'au trimestre précédent, la conjoncture dans le secteur bancaire semble rester très favorable à l'emploi (qui progresse de 4,8 % sur un an).

Les banques représentent aujourd'hui environ 8 % de l'emploi salarié total au Luxembourg et le secteur financier, pris dans son ensemble, un peu plus de 12 %.

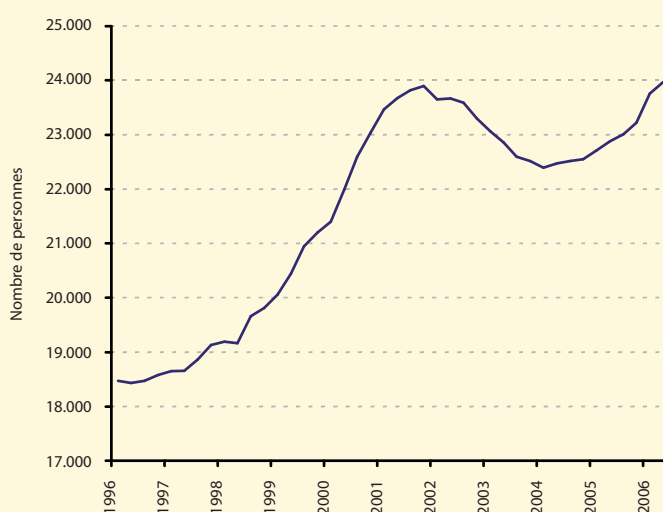
Environ 28 % des emplois salariés du secteur bancaire sont occupés par des luxembourgeois. Cette part, en baisse régulière (moins prononcée cependant sur les quatre dernières années), s'élevait à un peu plus de 50 % au début des années 90.

■ Moins de créations nettes d'entreprises

Le nombre d'entreprises de services marchands autres que financiers a progressé de 280 unités en 2005 (+1,4 %). On observe en 2004 et 2005 un dynamisme moindre dans la création nette d'entreprises (créations moins radiations). L'emploi par contre a connu une nette tendance à l'accélération dans ces branches depuis 2004. En résumé: moins de nouvelles entreprises, mais plus d'emplois par entreprise.

Les évolutions sont très contrastées selon le type d'activité. Sur ces 280 créations, plus de 200 viennent de la catégorie «services fournis principalement aux entreprises» où se démarquent le «Conseil pour les affaires et la gestion, administration d'entreprises» (57 créations nettes) et les «Activités d'architecture et d'ingénierie» (57 aussi). A l'image des années précédentes, les «Activités immobilières» restent dynamiques (+85), de même que les «Activi-

Secteur financier – Emploi salarié dans les banques



Source: BCL (2^e trim. 2006: données provisoires)

tés informatiques» (+51). Deux secteurs en revanche perdent des entreprises en 2005: le commerce de détail (-73) et l'Horeca (-56).

■ Le chômage au sens large se maintient à 6,2 %

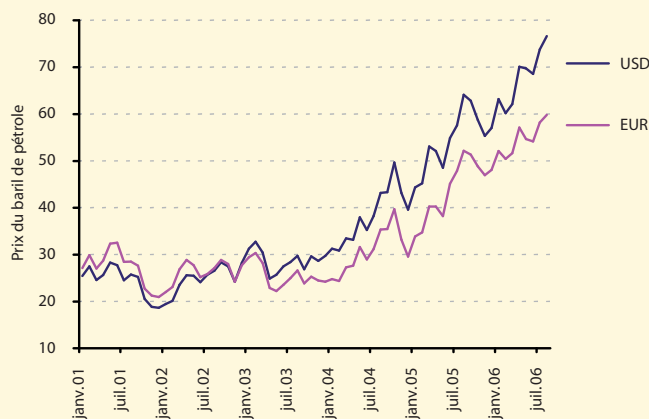
Sur le début de 2006, la progression du nombre de chômeurs a fortement ralenti: de +12,3 % au 1^{er} trimestre elle est passée à +3,5 % au deuxième. Ainsi, le taux de chômage au sens strict, corrigé des variations saisonnières (c.v.s.), s'établit à 4,3 % en juillet contre 4,5 % en janvier.

Si l'on tient également compte des personnes en mesure pour l'emploi, le

taux de chômage au sens large (c.v.s.) reste inchangé à 6,2 % depuis août 2005. Alors que le nombre de chômeurs progresse de moins en moins vite, celui des personnes en mesure pour l'emploi s'est remis à augmenter (+3,4 % au 2^e après -2,5 % au 1^{er} trimestre).

Sur l'ensemble de l'afflux net de demandeurs d'emploi au 2^e trimestre, plus de la moitié (57%) ont pu être placés «en mesure» dans le secteur privé (stages d'insertion et de réinsertion en entreprise et CAT). Cette tendance s'expliquerait par le fait que le Gouvernement a récemment renforcé sa coopération avec le secteur privé dans ce domaine. ➤

Inflation - Salaires – Prix du baril de pétrole (brut) en euros et en dollars US



Source: STATEC

■ Inflation estimée à 2,9 % en 2006 au Luxembourg

Vers la mi-2006, le prix du pétrole s'approche dangereusement de 80 USD le baril de Brent alors qu'il était en moyenne de «seulement» 54,5 USD en 2005. Comme les produits pétroliers représentent 5,8 % du panier de l'indice des prix à la consommation nationale (IPCN), cette forte augmentation se répercute inévitablement sur le taux d'inflation national.

Pourtant, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar US allège la facture pétrolière. Sur le début du mois

d'août, le cours USD/EUR tourne autour de 1,28, alors que sur le début de l'année 2006 il ne dépassait guère les 1,20.

Ainsi, les dernières prévisions d'inflation (fin juillet 2006) n'ont pas changé substantiellement par rapport à celles publiées dans la Note de conjoncture n°1-06 (cf. pp. 9192), même si les hypothèses ont été modifiées: prix du baril à 74 USD et 1,27 USD/EUR au lieu de 70 USD et 1,22 USD/EUR.

En 2006, le taux d'inflation atteindrait ainsi 2,9 % sur l'ensemble de l'année, contre 2,5 % en 2005.

■ Progression soutenue des exportations de services

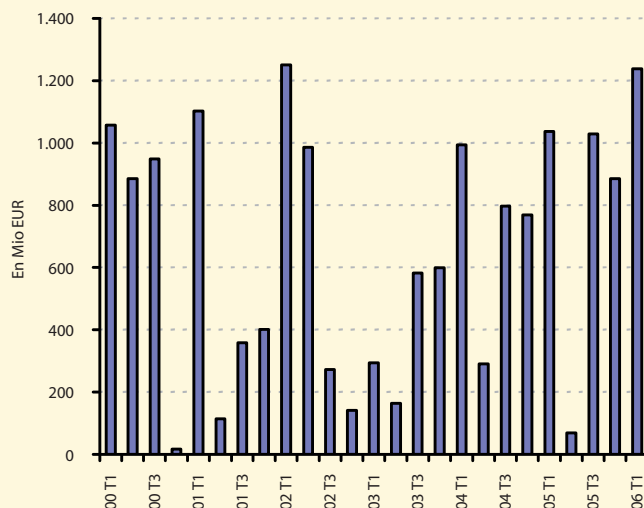
La balance courante du 1^{er} trimestre 2006 s'est soldée par un excédent de 1,24 Mia EUR, contre 1,04 Mia EUR au 1^{er} trimestre 2005. Cette augmentation résulte de l'accroissement substantiel du solde des échanges internationaux de services (passant de 3 à 4 Mia EUR) et de la nouvelle détérioration de tous les autres soldes partiels (échanges de biens, revenus et transferts courants).

L'amélioration de l'excédent des échanges extérieurs de services de plus de 30 % s'explique essentiellement par la très bonne performance en matière de gestion d'organisme de placement collectif: le volume des actifs nets est encore en progression de quelque 40 %, après une croissance de 15,6 % en 2005. Notons également la nouvelle progression du solde des services de transport liée à la hausse des recettes au titre du fret aérien.

L'aggravation du solde commercial (passant de 600 à quelque 780 Mio EUR) est largement due au renchérissement des matières premières qui n'est que partiellement compensé par la progression des exportations de marchandises.

(Source: *Conjoncture flash, Statec, août 2006*) ■

Relations extérieures – Excédent de la balance courante



Sources: BCL, STATEC

Enquête Eurochambres 2007



L'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes Eurochambres va procéder cette année à la 14^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Au Grand-Duché, cette enquête est dirigée et réalisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec TNS-ILRES, qui effectuera la collecte des données par téléphone auprès de quelque 1.000 entreprises au cours de la 2^e et de la 3^e semaine d'octobre 2006. Les entreprises faisant partie de l'échantillon retenu (càd. les entreprises ayant plus de 10 salariés) vont recevoir pour information le questionnaire afférent début octobre.

L'objectif de l'enquête est de connaître l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique des entreprises en 2006 par rapport à 2005.

Par ailleurs, les enquêteurs demandent aux dirigeants d'entreprise de s'exprimer quant aux perspectives économiques pour

l'année 2007. Au Grand-Duché, cette enquête est actuellement la seule à prendre en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie (hormis l'agriculture, la santé et l'administration publique). Par ailleurs, la qualité de l'enquête Eurochambres est très bonne et les résultats en découlant sont statistiquement significatifs et représentatifs.

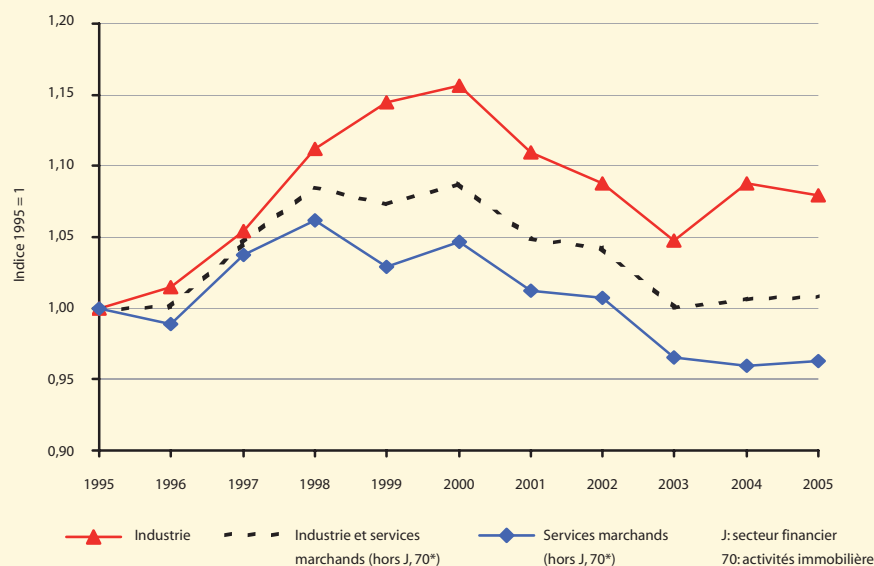
Le succès de l'enquête dépend largement de la participation des entreprises questionnées. Les dernières années, quelque 90 % des entreprises luxembourgeoises choisies avaient participé à l'enquête et ont contribué, par cette voie, au succès de l'enquête Eurochambres au Luxembourg.

Les résultats de l'enquête 2007 seront publiés dans le Merkur 10/2006 et pourront être consultés à partir de décembre sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) et d'Eurochambres (www.eurochambres.be).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Carlo Thelen, Membre du comité de direction de la Chambre de Commerce (tél.: 42 39 39 – 351, e-mail: eco@cc.lu).

Légère amélioration de la compétitivité

Evolution en indice de l'indicateur synthétique de compétitivité



Sources: Eurostat et Statec; calculs Statec

pays limitrophes. Durant la période 1995-2005, l'on a assisté à une progression (2,5 %) du coût salarial unitaire des services marchands comparables à celle de la France et des Pays-Bas, alors que la Belgique a enregistré une hausse plus modeste (1,7 %) et l'Allemagne même une stagnation (-0,2 %). Sur l'ensemble de cette période les salaires réels du secteur des services ont progressé plus rapidement au Luxembourg que dans les pays voisins. ■

Une version électronique de «Economie&statistiques n°11» est disponible gratuitement sur le site Internet du STATEC à l'adresse www.statistiques.public.lu

Le STATEC vient de publier dans la série «économie et statistiques» sous une forme résumée une version actualisée des indicateurs synthétiques de compétitivité pour la période 1995 à 2005.

Rappelons que la notion de compétitivité est très complexe et comprend de nombreuses dimensions qui peuvent être mesurées par une série d'indicateurs très divers. La présente publication retient un indicateur synthétique, qui se base notamment sur les prix relatifs, le coût salarial et la productivité.

Après la détérioration de la compétitivité entre 2000 et 2003, l'on note une légère amélioration des conditions de compétitivité au cours des deux dernières années, avec un redressement plus marqué dans l'industrie que dans les services marchands. La rentabilité des entreprises, mesurée par l'indicateur de marge qui exprime la rentabilité par unité produite après déduction de la masse salariale, est en 2005 positive dans les deux secteurs, avec une évolution toutefois plus prononcée dans l'industrie (3,2 %) que

dans les services marchands (1,2 %). Les redressements notés dès 2002/2003 dans les pays voisins se font ainsi également ressentir au plan national.

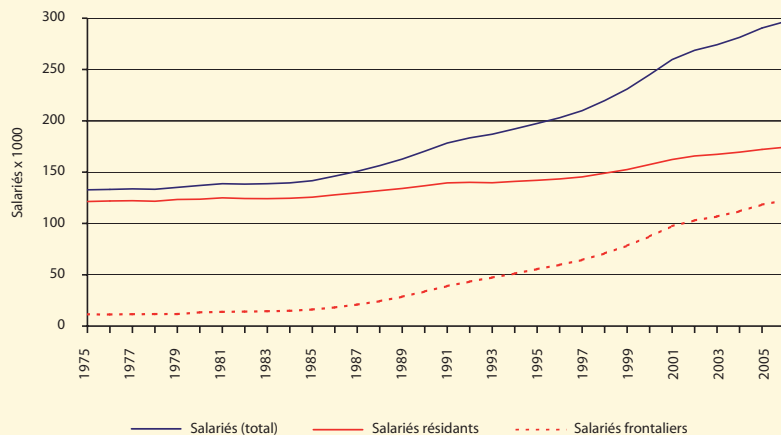
La bonne performance dans l'industrie s'explique en grande partie par les efforts au niveau de la productivité qui s'est appréciée de plus de 3 % en moyenne annuelle. En termes de niveau, la productivité de l'industrie luxembourgeoise est – en 2005 – même supérieure à celle des principaux pays partenaires (Allemagne, Belgique, France, Pays Bas). En outre, la hausse salariale a été plus que compensée par les efforts de productivité, de sorte que le coût salarial unitaire dans l'industrie luxembourgeoise a légèrement baissé sur l'ensemble de la période 1995-2005. De manière plus générale, l'on observe une nette convergence du niveau du coût salarial unitaire dans l'industrie de ces pays.

En revanche, l'évolution de la productivité apparente du travail reste relativement faible dans les services marchands et – en termes de niveau – sensiblement en retrait par rapport aux



1^{er} trimestre 2006

Poursuite de la croissance de l'emploi salarié intérieur

Evolution de l'emploi salarié jusqu'au 1^{er} trimestre 2006

Source: statnews – informations statistiques récentes n°39/2006

Le STATEC vient de publier l'emploi salarié intérieur de la série L des indicateurs rapides. Les calculs sont basés sur le nombre de salariés affiliés à la Sécurité sociale.

Au 1^{er} trimestre 2006, l'emploi salarié intérieur (incluant les frontaliers étrangers travaillant au Luxembourg et excluant les fonctionnaires des institutions internationales et les luxembourgeois travaillant à l'étranger) croît de 3,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 285.699 à 296.607 personnes.

Sur ces 10.908 emplois nets créés, 3.832 (soit 35 %) sont occupés par les résidents, le taux de croissance trimes-

triel moyen respectif s'établit à +2,2 % (contre +1,5 % au 1^{er} trimestre 2005 et +0,7 % au 1^{er} trimestre 2004). L'emploi frontalier quant à lui progresse de 6,1 % (contre 5,8 % au 1^{er} trimestre 2005 et 3,9 % au 1^{er} trimestre 2004). A l'instar

des dernières années, ce sont toujours les frontaliers venant d'Allemagne qui enregistrent le taux de croissance le plus important (+11,1 % contre 4,9 % pour les frontaliers français et 4,5 % pour les belges). Notons encore que le rythme de croissance de l'emploi frontalier français connaît un léger recul par rapport à la même période en 2005.

Parmi les 122.349 salariés frontaliers, soit 41,3 % de l'emploi salarié intérieur total, 51 % se déplacent, de France, 27 % de Belgique et 22 % d'Allemagne.

L'analyse par sexe fait apparaître qu'en moyenne trimestrielle, l'emploi salarié féminin résidant enregistre une progression de 3,1 % (contre 2,6 % en 2005) alors que l'emploi salarié résidant masculin augmente de 1,6 % (contre 0,8 % en 2005). Chez les non-résidents, ces taux s'établissent à respectivement 6,8 % et 5,8 %.

Fin mars 2006, la structure de l'emploi salarié intérieur, qui compte à cette date 298.883 personnes dont 123.371 frontaliers, s'établit comme suit: ■

Structure de l'emploi salarié intérieur

Proportion de femmes:	37,8 %
Proportion de frontaliers:	41,3 %

Ventilation des frontaliers par pays de résidence:

Allemagne	9,3 %
Belgique	10,9 %
France	21,1 %

Comptes nationaux trimestriels

Croissance soutenue du PIB au premier trimestre 2006: 7,3 %

Le STATEC vient de publier les comptes nationaux trimestriels portant sur le premier trimestre 2006 ainsi qu'une version révisée des comptes de 2005.

Au premier trimestre de 2006, le PIB en volume a connu une forte croissance de 7,3 %, ceci sous l'impulsion d'une évolution très favorable du secteur financier. Le secteur financier et les services

liés expliquent environ les trois quarts de la progression de la valeur ajoutée par rapport au 1^{er} trimestre 2005.

L'évolution favorable du secteur financier découle d'une part de la per-

formance remarquable des grandes places boursières sur cette période, de même que d'un développement dynamique des organismes de placements collectifs au Luxembourg.

Ce phénomène se remarque notamment au niveau des exportations de services financiers, en forte expansion. Les marchés financiers ont toutefois entamé une correction substantielle à la baisse à partir du mois de mai, ce qui devrait peser sur les performances des deuxième et troisième trimestres 2006.

Pour ce qui est du quatrième trimestre 2005, la croissance du PIB est révisée à la hausse, passant de 5,7 % à 7,5 %, principalement sous l'effet des dépenses de consommation publique telles que notifiées dans le cadre de la procédure de déficit excessif.

Pour l'ensemble de l'année 2005, la croissance du PIB atteint désormais 4,6 % (contre 4,0 % dans l'estimation précédente).

Tous ces résultats doivent être considérés avec la prudence qui s'impose pour ce genre d'exercice, en particulier au Luxembourg.

En effet, la volatilité des agrégats a tendance à être nettement plus élevée au sein d'une micro-économie, où des événements particuliers peuvent avoir un impact considérable, même au niveau des principaux agrégats des comptes.

Il convient également de noter que les données de base relatives au premier trimestre 2006 sont encore incomplètes, ce qui se traduira nécessairement par des révisions lors des versions ultérieures des comptes.

La prochaine publication de comptes nationaux interviendra vers la mi-octobre 2006 avec des chiffres annuels révisés portant sur les années 2002 à 2005, ainsi que les chiffres portant sur le premier trimestre (révisé) et le deuxième trimestre 2006. ■



Les résultats détaillés peuvent être consultés sur le portail des statistiques (www.statistiques.lu) dans la rubrique Economie et Finances/Comptes Nationaux

Diplômes universitaires en formation continue

en partenariat avec :



Lancement en novembre 2006

New: Master Professionnel

Management de la Sécurité des Systèmes d'Information (2006-2008)

Un nouveau Master pour responsables de la sécurité des systèmes d'information

> Objectif

Apporter aux responsables de la sécurité des systèmes d'information une mise à jour des compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.

Donner une formation complémentaire aux informaticiens et gestionnaires non spécialisés dans ce domaine.

> Programme des enseignements

Cours (270 h) :

- **Module A :**
Le contexte pluridisciplinaire de la sécurité des systèmes d'information
- **Module B :**
La méthodologie et les outils de la gestion de la sécurité des systèmes d'information
- **Module C :**
Les ressources de la sécurité informatique
- **Module D :**
Projet professionnel

> Conditions d'admission

- être titulaire d'un diplôme officiel de 2^{ème} cycle dans un domaine compatible ;
- être titulaire d'un diplôme officiel de 1^{er} cycle dans un domaine compatible, disposer d'une expérience de 3 années dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information et faire valider ses acquis professionnels ;
- déposer un dossier de candidature complet **avant le 15 octobre 2006** disponible sur http://www.uni.lu/vie_etudiante/les_inscriptions/inscriptions_actuellement_ouvertes

> Titre délivré

- Master Professionnel en Management de la Sécurité des Systèmes d'Information délivré par l'Université du Luxembourg

Rentrée fin septembre 2006

Master / DES

Informatique et Innovation (2006-2008)

Un enjeu stratégique pour l'entreprise : la maîtrise des nouvelles technologies de l'information

> Objectif

Permettre aux acteurs de l'entreprise (responsable informatique, informaticien, ...) de maîtriser les processus d'innovation (analyse des opportunités, pilotage de la politique SI, choix de solution, gestion de projet et du changement, ...)

> Programme des enseignements

Cours (250 h) :

- Gouvernance IT
- Alignement business et gestion des SI
- Méthodologie de développement IT
- Qualité des SI

Groupes de travail (60 h) :

- Business Modelling
- Expérimentation Knowledge Management

Projet d'innovation :

- Stage sous la forme d'une participation à un projet d'innovation

> Conditions d'admission

- être titulaire d'un titre officiel de 2^{ème} cycle dans un domaine compatible ;
- ou bien être titulaire d'un titre officiel de 1^{er} cycle dans le domaine des TIC et faire valider des acquis professionnels ;
- justifier d'une expérience professionnelle adéquate de 3 ans minimum ;
- déposer un dossier de candidature complet **avant le 15 septembre 2006**.

> Titre délivré

- Master Informatique Numérique en Entreprise spécialité Informatique et Innovation - M2 INE - (Université de Nancy 2)
- Diplôme d'Etudes Spécialisées - DES Informatique et Innovation - (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix Namur)



Commerce luxembourgeois: les secteurs de la maroquinerie,

de la bijouterie, de la bureautique et de la décoration

Dans l'avant-dernier épisode dans **la série sur le commerce luxembourgeois**, Norbert Friob dresse le tableau des secteurs suivants: maroquinerie, bijouterie, bureautique, des articles de décoration et des antiquités

La maroquinerie est habituellement regroupée avec la chaussure du fait qu'à l'origine les deux secteurs étaient liés au travail du cuir.

Le secteur a été en partie abordé lors de la présentation du secteur du luxe (MERKUR – 1/2004) où différents maroquiniers ont acquis une grande réputation internationale. Les grands

noms traditionnels comme VUITTON, HERMES, LANCEL, DUNHIL, OLD-ENGLAND, PURDEY, DELVAUX ont été rejoints par LONGCHAMP.

LONGCHAMP

LONGCHAMP est distribué dans 2.000 points de vente dans le monde, dont une boutique franchisée à Luxembourg, 80 boutiques à l'enseigne exclusive LONGCHAMP sont implantées dans le monde. LONGCHAMP réalise un chiffre d'affaires de 160 millions € avec 3 millions de pièces vendues par an.

Certaines boutiques exploitées en propre ou en franchise se limitent à la vente de leurs marques, d'autres travaillent en multimarque en visant certains créneaux du marché. D'autres encore vendent les bagages en complément de la chaussure et bien sûr les hypermarchés et certaines grandes surfaces spécialisées visent également ce marché. En France, la grande distribution couvre 35 % du marché.

Au cuir, sont venus s'ajouter de nouvelles matières plus souples et plus légères comme le nylon. Les bagages sont devenus pratiques et très tendance avec des couleurs variées et des imprimés graphiques assortis au look. Certains bagages allient le charme d'antan aux dernières avancées technologiques. Le sac ou la valise munie de 4 roues est souvent complété par des sacoches, besaces et autres sacs, serviettes et des porte-documents assortis. Les produits d'origines diverses complètent utilement les marques classiques comme DELSEY, SAMSONITE et GOLDFEIL.

SAMSONITE

Marque distribuée dans de nombreux magasins multimarques a lancé un concept de magasin POINT A où sera présenté l'éventail complet de la marque en un seul lieu avec quatre grandes familles, business, holiday, leisure et casual. La gamme complète va du sac à dos branché au bagage haut de gamme.

LONGCHAMP a innové avec sa gamme PLAGIAGE qui représente, après son commencement en 1994, 20 % de son chiffre d'affaires actuel.

En Allemagne, 40 % du marché est couvert par les boutiques des PME spécialisées. Leur nombre a tendance à

diminuer du fait que de plus en plus de commerces des secteurs de la chaussure et de la mode ont tendance à compléter leurs assortiments avec des articles «tendance» du secteur de la maroquinerie.

■ Equipement de bureau, bureautique

La gamme de produits étant très vastes, certains matériels et équipements sont vendus en grandes surfaces, magasins spécialisés comme les papeteries, magasins de meuble, électro-domestiques et même dans des magasins discount comme ALDI et LIDL.

Notre présentation se concentrera sur les magasins dont la majeure partie est membre de la Fédération bureautique de la CLC. Des magasins généralistes comme la maison LINSTER, qui vient de fêter sont 100^e anniversaire, présente sur 2.000 m² un assortiment complet de tout ce que le client nécessite pour son bureau en commençant par le crayon et mobiliers de bureau.

Une autre entreprise traditionnelle, EUGENE HOFFMAN créée en 1889 a évolué d'un programme généraliste vers un commerce spécialisé avec tout ce qui concerne l'écriture principalement en haut de gamme.

Certaines entreprises sont avant tout orientées vers les entreprises et collectivités avec une dominance mobi-

lier comme BUREAU MODERNE, BUROTREND, IMAC. Des entreprises comme CP BOURG, CANON, CK, FELTEN STEIN sont plus orientées vers les machines, équipements, d'autres comme TREE TOP et TELINDUS sont plus spécialisées en informatique, d'autres encore comme téléphonie sont spécialisées en équipement de communication. MULLER WEGENER est spécialisé en papeterie et autres fournitures. EICHER est spécialisé dans le dessin.

La vente à distance sur catalogue ou Internet connaît aussi un certain succès surtout auprès de la clientèle professionnelle. A titre d'exemple, nous citerons VIKING, une filiale de l'Américain OFFICE DEPOT, dont la centrale pour l'Europe est à Venlo aux Pays-Bas. En France, OFFICE DEPOT exploite 31 grandes surfaces de 1.200 à 1.500 m² ouvertes aux professionnels et aux particuliers, ainsi que 11 magasins de centre-ville de 350 à 500 m² à l'enseigne DEPOTS CITY. En 2003, OFFICE DEPOT a racheté GUIBERT au groupe PPR. Avec 3 canaux de distribution, OFFICE DEPOT réalise:

- 40 % de son chiffre d'affaires via la vente aux entreprises;
- 30 % par la vente à distance, surtout aux PME;
- 30 % via les ventes en magasins. >

Umsatzbedeutung von Produktgruppen

Produktgruppen	Umsatzbedeutung
EDV-Zubehör, Tinten, Toner	50
Papier, Papierwaren	46
Kalender, Karten	40
Schul-, Bürobedarf aus Kunststoff	19
Schreibgeräte	17
Bürokleingeräte	13
Zeicheninstrumente	8

Quelle: BBE





Le co-leader mondial est STAPLES avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars réalisé par 1.400 grandes surfaces spécialisées dans 6 pays. En Europe, 180 magasins sont exploités.

Le secteur est en pleine mutation. Cette mutation se poursuivra au cours des prochaines années d'une part du fait des changements au niveau de la clientèle et de l'évolution rapide des technologies et d'autre part à la suite des fusions et acquisitions au niveau des acteurs. Le commerce traditionnel a également perdu des parts d'un marché stagnant ou en recul.

■ Décoration

Les articles de décoration sont comme la majorité des autres produits,

vendus en grandes surfaces. Au cours des dernières années, les grandes surfaces spécialisées du secteur du bricolage ont particulièrement développé leur rayon décoration. Cette politique contribue à augmenter l'attractivité des magasins pour les femmes qui souvent sont celles qui se chargent de la décoration de leur intérieur.

Les entreprises de décoration proprement dites ne sont pas traitées dans cet article. Les magasins de décoration vont de la boutique aux plus grandes surfaces comme STEINHAUSER, un grossiste pour les peintres dont le magasin est également accessible au grand public. Un magasin comme HERTZ spécialisé dans les articles textiles d'ameublement se fait remarquer par des vitrines exclusives.

D'autres comme SMETS marient la décoration de la maison aux articles de mode. Des boutiques comme FIRST FLOOR marient les objets de décoration, le linge de maison et des mobiliers exclusifs.

Des enseignes souvent franchisées comme CARRE BLANC sont très orientées vers le linge de maison. L'enseigne britannique LAURA ASHLEY a changé de propriétaire au Benelux, l'entreprise largement déficitaire fait des efforts pour repositionner son image.

La plupart des magasins de meubles disposent d'un ou de rayons orientés vers la décoration.

Des spécialistes comme MAISON BLEUE avec 3 magasins et THIBEAU, MADURA etc., sont principalement orientés sur la décoration de la fenêtre (rideaux, tentures, etc.)

Des maisons comme LEMOGNE sont présents dans cette activité au niveau des revêtements de sols. Des magasins comme HEYTENS sont également orientés sur le textile d'ameublement et les papiers peints. Les maisons spécialisées en papier peint, comme CHANTEMUR sont ouvertes à nos frontières mais ne sont pas présentes au Luxembourg. Il en va de même de SAINT MACLOU de la famille MUL-LIEZ (AUCHAN).

HEYTENS

Fondées en Belgique par Guy Heytens, l'enseigne est présente à Luxembourg et à nos frontières depuis de nombreuses années. L'enseigne est aujourd'hui contrôlée par le fond d'investissement APAX qui contrôle également les magasins spécialisés MONDIAL TISSUS. Le chiffre d'affaires des deux enseignes a été de 174,4 millions € en 2004. Les nouveaux actionnaires prévoient d'ouvrir dans les 5 prochaines années, 100 magasins HEYTENS pour compléter le réseau des 109 magasins existants. Dans une étape antérieure, HEYTENS s'était appuyé sur le groupe MITISKA pour assurer son développement international. MITISKA était également propriétaire de CARPETLAND Benelux qui a été cédé à la société anglaise CARPERIGHT, n°1 mondial des revêtements de sol, qui a fermé ses magasins au Luxembourg. MITISKA est également actionnaire des magasins de chaussures BRANTANO et des magasins AS ADVENTURE.



SAINT MACLOU

Le leader français des revêtements de sol est présent à nos frontières française et belge via sa filiale HOME-MARKET. Au cours des dernières années, SAINT MACLOU a évolué d'un spécialiste des sols vers un concept décoration avec en plus des sols, les papiers peints, tissus tendus, rideaux, tissus, canapés etc. L'entreprise exploite 169 magasins en France, 200 en Grande-Bretagne, 50 en Belgique et 50 en Allemagne et en Tchèque.

Des maisons comme SICHEL, avec 3 magasins sont plutôt spécialisés dans la vente d'objets et de petits meubles. Des magasins comme HABITAT et ABITARE sont également orientés sur la décoration. Un nouvel acteur sur le marché est le groupe espagnol INDITEX avec l'enseigne ZARA HOME. Déjà présent au Luxembourg avec deux de ses enseignes de mode, ZARA s'attaque à la décoration avec la même stratégie que pour les enseignes textiles c'est-à-dire mode à petit prix. Les gammes sont orientées vers le linge de maison, art de la table, objets décoratifs, etc. mais ZARA ne vend pas de meubles. Les gammes sont renouvelées en permanence pour coller à la mode. Avec actuellement 11 points de vente ouverts, ZARA projette des ouvertures au rythme de 30 par an.

■ Antiquités et objets d'art

Le pouvoir d'achat élevé des résidents au Luxembourg et un accroissement des manifestations à caractère culturel ont contribué à une augmen-



tation des ventes et de l'offre. Particulièrement en matière d'art, les galeries qui ont proliféré ont également profité de nombreux achats d'entreprises, surtout par celles du secteur financier.

Plusieurs antiquaires comme ANNE-MARIE FRERE, DECKER LINE, sont actifs sur notre marché, leur offre est complétée par celles de nos voisins. Le salon des antiquaires organisé par LUXEXPO contribue également à satisfaire les besoins des clients les plus exigeants.

■ Luminaires – Equipement de la maison

Le marché des lampes et des systèmes d'éclairage est un marché en pleine expansion. La croissance est portée par l'innovation, tant en matière de design que de la performance ainsi que dans le domaine de l'économie d'énergie.

Les produits bon marchés, souvent importés d'Asie, sont surtout distribués par les grandes surfaces généralistes et spécialisées. Les produits plus haut de gamme et décoratifs sont distribués par des spécialistes en meubles et décoration comme MIWEL A KICHECHEF, ABITARE, ALVISSE etc.

Certains électriciens qui traditionnellement vendaient et posaient les lampes et luminaires ont développé des boutiques spécialisées qui s'appuient sur la compétence et le service comme DECOLAMPE, WAGNER DESIGN-LIGHTING, ROLF SCHMITT etc.

A nos frontières des enseignes spécialisées comme les 100 magasins KERIA réalisent un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 millions €. ■

Umsatzprognosen im europäischen Markt für Lampen und Lichtsysteme

Datum	Umsatzprognosen (US\$)	
2000	7,5	(+2,3 %)
2001	7,64	(+1,8 %)
2002	7,79	(+2,0 %)
2003	8,00	(+2,6 %)
2004	8,18	(+2,2 %)
2005	8,35	(+2,2 %)
2006	8,52	(+2,0 %)
2007	8,71	(+2,2 %)
2008	8,89	(+2,2 %)

Quelle: Frost & Sullivan Report

Mit Wissen zum Erfolg

Ihre kompetenten Berater für nationale und internationale Steuerberatung und grenzüberschreitende Beratung in Deutschland und Luxemburg

LUDWIG REUTER
TRAUHAND GMBH
WIRTSCHAFTSPRÜFUNGSGESELLSCHAFT
STEUERBERATUNGSGESELLSCHAFT

Herrnbuscher Str. 10 - 54292 Trier
Fon 0451 147950-0 - Fax 147950-50
E-mail: mail@ludwig-und-reuter.de
www.ludwig-und-reuter.de

- Jahresabschlüsse und Steuererklärungen
- Steuer- und gesellschaftsrechtliche Gestaltungsberatung
- Betriebswirtschaftliche Beratung
- Existenzgründungen und Unternehmensnachfolge
- Jahresabschlussprüfungen

Dipl.-Betriebswirt (FH) **Josef Ludwig** - Wirtschaftsprüfer - Steuerberater - Expert Comptable
Dipl.-Betriebswirt (FH) **Erwin Reuter** - Steuerberater - Landwirtschaftliche Buchhalter
Dipl.-Kaufmann **Jörn Diemer** - Wirtschaftsprüfer - Steuerberater
Dipl.-Betriebswirt (FH) **Stefan Christmann** - Steuerberater

31, Op der Heckmil - L-6783 Grevenmacher
Fon 00352 758780-0 - Fax 758780-80
E-mail: mail@ludwig-consult.com
www.ludwig-consult.com

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.
FIDUCIAIRES-EXPERTCOMPTABLES

- Grenzüberschreitende Steuerberatung
- Betriebsgründungen in Luxemburg
- Internationale Steuerplanung
- Jahresabschlüsse und Steuererklärungen
- Steuererklärungen für Grenzgänger

Dipl.-Betriebswirt (FH) **Josef Ludwig** - Wirtschaftsprüfer - Steuerberater - Expert Comptable
Dipl.-Kaufmann **Sabine Wählers** - Expert Comptable
Dipl.-Betriebswirt (FH) **Ulrich Ludwig** - Expert Comptable

Chronique juridique

Les aides aux entreprises embauchant des chômeurs âgés et de longue durée

Une récente réforme¹ a considérablement assoupli les conditions d'obtention des différents mécanismes visant à inciter les employeurs à embaucher davantage de chômeurs âgés et/ou de longue durée. Il s'agit d'une part de l'aide à l'embauche des chômeurs âgés et de longue durée et

d'autre part de la bonification d'impôt en cas d'embauchage de chômeurs.

■ L'aide à l'embauche de chômeurs âgés et de longue durée

Cette aide consiste pour l'employeur dans la possibilité de récupérer les cotisations de sécurité sociale, part employeur

et part assuré en cas d'embauche de chômeurs. Pour être éligibles, les chômeurs doivent justifier d'un certain âge et d'une certaine durée d'inscription auprès de l'ADEM. La durée de remboursement des cotisations sociales varie en fonction de ces paramètres qui se présentent après la réforme comme suit:

Age du chômeur	Durée d'inscription à l'ADEM	Durée du remboursement
30 à 39 ans	12 mois	2 ans
40 à 44 ans	3 mois *	3 ans
≥ 45 ans	1 mois *	> retraite du salarié

* Une autre innovation de la réforme concerne les salariés qui ont atteint l'âge de 40 ans et qui sont affectés par un plan social: ils ne doivent justifier d'aucune inscription à l'ADEM pour bénéficier de cette aide.

L'avantage financier pour l'employeur est particulièrement élevé pour l'embauche de chômeurs âgés de plus de 45 ans: ces derniers ne doivent être inscrits comme demandeur d'emploi que pendant un laps de temps très court à l'ADEM (1 mois). L'employeur percevra dans ce cas de figure le remboursement des cotisations de sécurité sociale jusqu'à l'âge de la retraite du salarié (au lieu de 7 ans avant la réforme).

Afin de bénéficier de ce remboursement de la part du Fonds pour l'Emploi, le contrat de travail à conclure avec le chômeur doit remplir les conditions suivantes:

- le contrat de travail doit avoir une durée minimale de 18 mois (au lieu de 24 mois avant la réforme). Il peut s'agir d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat à durée indéterminée;
- la durée minimale du travail hebdomadaire figurant au contrat de travail en question est de 16 heures (au lieu de 20 heures avant la réforme).

La demande en vue de l'obtention de cette aide est à introduire auprès de l'Administration de l'Emploi dans les six mois suivant l'embauche. Le formulaire prévu à cet effet peut être téléchargé sur le site Internet de l'ADEM (www.adem.public.lu). Le remboursement se fait sur la base d'une déclaration trimestrielle adressée avec pièces à l'appui à l'Administration de l'Emploi. Ce formulaire est disponible sur le site Internet de l'ADEM.

■ La bonification d'impôt en cas d'embauchage de chômeurs

La loi du 31 juillet 2006 a en outre assoupli le régime de la bonification en cas d'embauchage de chômeurs qui a été introduite par une loi du 24 décembre 1996. La bonification mensuelle est de 10% du montant de la rémunération mensuelle brute déductible comme dépense d'exploitation. La durée maximale de la bonification est de 36 mois

sous réserve de la continuation du contrat de travail pendant cette période. A défaut d'impôt suffisant, la bonification d'impôt en souffrance peut être déduite de l'impôt des dix années d'imposition subséquentes.

Les critères d'éligibilité de cette bonification sont les suivants:

- Le demandeur d'emploi doit être inscrit depuis au moins 3 mois auprès de l'ADEM. L'âge du demandeur d'emploi ne joue aucun rôle.
- Le demandeur d'emploi doit être assigné par le service de placement de l'ADEM.
- Comme pour l'aide à l'embauche des chômeurs âgés ou de longue durée, l'embauche doit se faire moyennant un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée. Dans ce dernier cas, le contrat doit avoir une durée de 18 mois au moins.
- Le contrat de travail doit porter sur une durée de travail hebdomadaire d'au moins 16 heures.

L'employeur ayant engagé un demandeur d'emploi sous les conditions prévues par la loi doit introduire une demande à l'ADEM. Le formulaire est téléchargeable sur le site de l'Administration de l'Emploi. L'ADEM établit alors un «certificat attestant le placement et la continuation de l'emploi» que l'employeur joindra à l'annexe 805



(formulaire téléchargeable sur le site de l'Administration des Contributions Directes <http://www.impotsdirects.public.lu/>) de sa déclaration d'impôt.

■ Conclusion

L'entrepreneur qui décide d'embaucher des salariés âgés et/ou de longue durée profite donc non seulement du

long savoir-faire et de l'expérience de ce nouveau collaborateur, mais aussi d'avantages financiers et fiscaux non négligeables. ■

1. Loi du 31 juillet 2006 modifiant 1. la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds pour l'emploi; 2. réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet; 2. la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt en cas d'embauchage de chômeurs; 3. la loi modifiée du 23 juillet 1993 portant diverses mesures en faveur de l'emploi, Mémorial A n° 143 du 18 août 2006, entrée en vigueur le 21 août 2006.

Editions promoculture

Nouveau droit du travail

La Chambre des Députés a voté en date du 13 juillet 2006 le projet de loi portant introduction d'un Code du Travail dont la mise en vigueur est prévue pour le premier septembre 2006.

En tant que éditeur de l'ouvrage à feuillets mobiles «Droit du travail», Promoculture informe nos lecteurs qu'un nouveau ouvrage, appelé «Code du Travail annoté», par Marc

Feyereisen, est actuellement en voie d'élaboration. L'œuvre contiendra notamment toutes les jurisprudences notables ainsi que les textes légaux utiles non repris dans le Code du Travail. Il se présentera sous forme de deux classeurs qui seront, comme dans le passé, mis à jour régulièrement.

L'ouvrage de base, c'est-à-dire les deux classeurs renfermant le nouveau texte codifié, augmenté de nombreuses

jurisprudences, sera mis en vente aux alentours du 15 octobre 2006.

L'éditeur a prévu d'offrir le nouveau ouvrage à un prix préférentiel aux acheteurs de la dernière mise-à-jour. Comme preuve, et pour en bénéficier, il suffit de remettre la première page du classeur (page de garde avec le Lion) portant l'inscription «Mise à jour octobre 2005» à son libraire. ■

Déchets d'équipement électrique ou électronique – DEEE

Avis aux distributeurs et installateurs d'équipements électriques et électroniques

Le règlement grand-ducal modifié du 18 janvier 2005 dispose en son article 6 point 1b), que les distributeurs ou les installateurs, lorsqu'ils fournissent un nouveau produit (équipement électrique ou électronique – EEE), sont tenus de faire en sorte que les déchets (DEEE) puissent leur être remis, au moins gratuitement et sur une base de un pour un, pour autant que l'équipement soit de type équivalent et ait rempli les mêmes fonctions que l'équipement fourni.

Le règlement prévoit néanmoins que les distributeurs ou les installateurs peuvent décider de ne pas reprendre les DEEE lors de la vente d'un nouvel équipement dans le cas où la reprise ne peut se faire, notamment en raison de capacités de stocks insuffisantes, à condition qu'ils informent leurs clients sur les possibilités qui existent pour la remise des DEEE.

Ces possibilités pour la collecte des DEEE provenant des ménages consistent dans les infrastructures publi-

ques de collecte sélective des déchets problématiques, à savoir:

1. les parcs à conteneurs dûment autorisés à cet effet;
2. les collectes de la SuperDrecksKëscht mobile (max. 30 kg);
3. les collectes spécifiques organisées par certaines communes.

Il est conseillé aux distributeurs et aux installateurs de se renseigner auprès de leur commune pour savoir dans lequel des trois cas de figure décrits ci-dessus ils se trouvent exactement. ■

Comptabilité - Fiscalité - Salaires - Secrétariat

Economisez du temps et de l'argent !

BClux, le partenaire privilégié des PME



9, route des Trois Cantons - L-8399 Steinfort (Windhof) - Tél.: (+352) 39 53 991 - Fax: (+352) 39 53 98
E-mail: info@bclux.lu - Site web: <http://www.bclux.lu>

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332.

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de loi no 5574 modifiant les articles 61 et 65 du Code des Assurances sociales. – Amendement gouvernemental. (3052bisTCA)

■ Ministère d'Etat

Projet de loi:

- portant approbation de «l'accord de coproduction audiovisuelle entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le gouvernement de la République fédérale d'Autriche» et
- portant modification de la «loi du 21 décembre 1998 portant modification et refonte de la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d'investissement audiovisuel» et de la «loi du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle». (3076MCH)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 janvier 2006 fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (3078MCH)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Amendement gouvernemental au projet de loi modifiant

1. la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1) création d'un fonds pour l'emploi; 2) réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet;
2. la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs;
3. la loi modifiée du 23 juillet 1993 portant diverses mesures en faveur de l'emploi;
4. la loi du 12 février 1999 portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes. (2957bisDAN)

Déclaration d'obligation générale de la convention collective pour les transports professionnels de marchandises par route conclue entre le LCGB et l'OGB-L, d'une part, et le Groupement des Entrepreneurs de Transports a.s.b.l., d'autre part. (3083AFR)

Déclaration d'obligation générale de la convention collective pour les conducteurs d'autobus et salariés auxiliaires des entreprises d'autobus privées conclue entre le LCGB et l'OGB-L, d'une part,

et la Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars a.s.b.l. (FLEAA), d'autre part. (3084AFR)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de loi portant

1. organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue,
2. création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation. (3075TRO)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire. (3079TRO)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de loi no 5453 modifiant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés. – Amendements parlementaires. (2923bisBJE)

Avant-projet de règlement grand-ducal

- a) relatif à certaines modalités d'application du règlement (CE) no 842/2006 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relatif à certains gaz à effet de serre fluorés;
- b) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 18 avril 2004 relatif aux contrôles de fuites dans des équipements frigorifiques et climatiques. (3080BJE)

■ Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant et complétant le règlement grand-ducal modifié du 30 janvier 1983 portant acceptation de certains Règlements annexés à l'Accord concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance des équipements et pièces de véhicules à moteur. (3077MCH)

Projet de règlement grand-ducal complétant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives des CE relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (3081MCH)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de loi portant transposition de la directive 2005/81/CE de la Commission du 28 novembre 2005 modifiant la directive 80/723/CEE relative à la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques ainsi qu'à la transparence financière dans certaines entreprises. (3082BJE)

Projet de loi relative à l'organisation du marché du gaz naturel. (3087BJE)

Projet de règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation. (3088BJE)

■ **Ministère de la Santé**

Projet de règlement grand-ducal modifiant aux fins de transposition de la directive 2005/28/CE du 8 avril 2005 fixant les principes et les lignes directrices détaillées relatifs à l'application de bonnes pratiques cliniques en ce qui concerne les médicaments expérimentaux à usage humain, ainsi que les exigences pour l'octroi de l'autorisation de fabriquer ou d'importer ces médicaments:

- le règlement grand-ducal du 19 novembre 2004 concernant la fabrication de médicaments, les bonnes pratiques de fabrication de médicaments et les bonnes pratiques de fabrication de médicaments expérimentaux à usage humain;

- le règlement grand-ducal du 30 mai 2005 relatif à l'application de bonnes pratiques cliniques dans la conduite d'essais cliniques de médicaments à usage humain. (3085MCH)

Projet de règlement grand-ducal modifiant:

- 1) le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 1991 relatif aux denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière, et
- 2) le règlement grand-ducal modifié du 25 septembre 2001 relatif aux substances qui peuvent être ajoutées dans un but nutritionnel spécifique aux denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière. (3086MCH)

Projet de règlement ministériel portant adaptation au progrès technique des annexes II et III du règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 1994 relatif aux produits cosmétiques. (3089MCH) ■

Fiscalité

Nouvelles dispositions fiscales

■ **Avenant à la Convention Luxembourg-France**

Un deuxième avenant à la Convention entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg tendant à éviter les doubles impositions et à établir les règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune signée à Paris le 1^{er} avril 1958, a été paraphé au mois de juillet 2006.

Les dispositions de l'avenant permettront l'imposition des bénéfices, revenus et gains provenant de l'exploit-

tation et de l'aliénation de biens immobiliers dans l'Etat de situation de l'immeuble, ceci sans distinction selon que le propriétaire de l'immeuble est une personne physique, une société ou une société dite «transparente», ou selon que l'immeuble est ou n'est pas affecté à un établissement stable dans l'Etat de situation.

■ **SICAV exclues du bénéfice des conventions conclues avec la Lettonie et la Lituanie**

La convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de

Lettonie tendant à éviter les doubles impositions (Mémorial A - N° 64 du 12 avril 2006, page 1286), ainsi que celle conclue entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Lituanie (Mémorial A - N° 65 du 12 avril 2006, page 1300) ne s'appliquent pas aux SICAV/SICAF.

(communiqué par l'Administration des contributions directes) ■

www.simplification.lu

Nouveau site sur la simplification administrative en faveur des entreprises

Www.simplification.lu est une rubrique particulière du site Internet du ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement. Elle informe sur les efforts engagés par le gouvernement dans le domaine de la simplification administrative en faveur des entreprises. On y retrouve tous les détails sur les travaux du Comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises (CNSAE).

Ce Comité est en charge de la simplification administrative en faveur des entreprises. Cette initiative s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du programme gouvernemental du 4 août 2004 dans le cadre duquel «le gouvernement accordera une priorité à la simplification des formalités administratives qui freinent le rendement et l'esprit d'initiative des PME».

La simplification administrative a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et de l'économie en géné-



ral tout en valorisant des approches administratives intégrées efficaces et indispensables. (Source: www.entreprises.lu) ■



Régimes internes de **pension complémentaire**:

Modification du mode de financement de l'assurance insolvabilité légale (PSVaG)

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises tient à informer les entreprises tombant sous l'application de la législation concernant l'assurance insolvabilité, en l'occurrence celles finançant leurs obligations découlant de régimes complémentaires de pension par un fonds interne, que l'organisme de financement de l'assurance insolvabilité, en l'occurrence le **PSVaG (Pensions-Sicherungs-Verein auf Gegenseitigkeit)**, va changer sous peu le mode de financement de ses prestations. Cette modification s'impose en effet suite aux mutations que connaît la base financière du PSV.

Ainsi le mode de financement de l'assurance insolvabilité légale sera transformé en un financement intégral par capital de couverture.

Le projet de la modification de la législation en question a été introduit en mai par le Gouvernement fédéral allemand et sera probablement mise en vigueur fin 2006.

Selon cette modification:

- les droits acquis à naître dans le futur sont financés – comme les prestations en cours – au cours de l'exercice de la survenance du sinistre et



non plus à partir du moment du paiement des rentes

- les charges du passé c.-à-d. les droits acquis non financés résultant de cas d'insolvabilité antérieurs à 2006 seront financées rétroactivement.

La valeur actuelle de cette charge sera répartie sur tous les employeurs assujettis à cotisation sur base de l'assiette cotisable de 2005. Il en résulte un taux de financement rétroactif de près de 9 %. A l'aide de celui-ci et de son assiette cotisable, l'entreprise concernée peut calculer approximativement sa part dans les charges relatives au passé qui sera à

étaier sur quinze tranches annuelles. L'avis concernant cette prime unique parviendra à l'entreprise probablement début 2007.

Pour réduire la charge supplémentaire résultant de ce financement rétroactif, il est prévu d'en répartir le financement sur 15 annuités égales qui ne s'élèvent ainsi plus qu'à 0,6 ‰ par an.

La première annuité est due au 31 mars 2007, les annuités subséquentes le seront chaque fois au 31 mars des années de calendrier suivantes avec comme dernière échéance le 31 mars 2021. A côté de ce mode de paiement par tranches, un paiement global anticipé et escompté est également possible; ce montant unique

payable en vue de l'amortissement intégral du montant dû sera également renseigné sur l'avis précité. Par contre, un paiement global escompté est prescrit dans les cas où les annuités calculées ne dépassent pas 50 €.

De plus amples informations concernant le nouveau mode de financement sont accessibles sur le site Internet du PSVaG sous: www.psvag.de/Fakten&Zahlen/Finanzierungsverfahren/

A noter encore que le PSVaG estime que le taux de cotisation pour 2006 sera de l'ordre de 3,5 ‰.

(Communiqué par l'UEL) ■

L'UEL regroupe les organisations suivantes:

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fédération des Industriels Luxembourgeois · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

GSPL

L'électricité dans les immeubles résidentiels et de bureaux



Le GSPL (Groupement des syndic professionnels du Grand-Duché de Luxembourg) organise régulièrement des formations à l'attention des syndic de copropriétés

Le GSPL (Groupement des Syndics Professionnels du Grand-Duché de Luxembourg) avait récemment invité M. Yves KLEIN, électricien, à présenter un exposé sur les problèmes électriques les plus courants dans les immeubles résidentiels et de bureaux.

En effet, étant donné que les syndic de copropriétés ont pour mission d'administrer les immeubles, de pourvoir à leur conservation, à leur garde et à leur entretien, il est utile pour eux de connaître les principaux points de contrôle à effectuer dans les résidences et les bureaux dont ils assurent la gérance,

ainsi que les règles élémentaires de sécurité à respecter pour limiter les risques d'accidents.

Cette formation consacrée aux installations électriques s'inscrit dans le cadre des multiples activités organisées par le GSPL à l'attention des sociétés membres, et ce, afin de leur garantir un niveau élevé de connaissances tant le domaine juridique que dans le domaine technique.

Le GSPL (Groupement des syndic professionnels du Grand-Duché de Luxembourg), est une association regroupant des professionnels de la gestion immobilière. Créée en octobre 1998, et affiliée à la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce) dans le secteur «services», elle a pour objectif de mieux servir les copropriétés par le partage des expériences, des compétences et du savoir-faire de chacune des sociétés affiliées. Elle propose à ses adhérents un lieu d'échange d'informations, notamment dans le cadre de formations centrées sur l'activité de la profession. La liste des cabinets de gestion immobilière membres du GSPL est disponible sur www.gspl.lu.

(Communiqué par le GSPL) ■

ABBL

Holdings 29: compromis acceptable pour le secteur financier

En date du 19 juillet 2006, la Commission de l'UE a décidé que le régime des sociétés holdings tombant sous le champ d'application de la législation de 1929 (en abrégé Holdings 29) constitue une aide d'Etat conformément à l'article 87 du Traité. Une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2010 a été accordée aux sociétés existantes.

Sur le fond, l'ABBL reste d'avis que le régime des holdings 29 ne constitue pas une aide d'Etat. Le régime, antérieur au Traité de Rome de 1957, a pour objet d'éviter la double imposition économique de certains revenus. Ainsi la technique fiscale utilisée a exactement le même effet que les structures mères-filiales existant dans de nombreuses juridictions et se basant sur une direc-

tive européenne. L'ABBL craint que la décision confirme son impression que la Commission opère avec deux poids et deux mesures à l'encontre des États-membres.

L'ABBL constate que la période transitoire jusque fin 2010 permettra aux acteurs financiers de proposer à leurs clients des solutions de rechange conformes aux principes du droit européen

et aux exigences de la Commission de l'UE. Ceci permet d'éviter aux clients et aux acteurs financiers toute insécurité juridique.

L'ABBL salue particulièrement la volonté du gouvernement luxembourgeois d'examiner des propositions de

structures alternatives pour maintenir la compétitivité de la place financière. Fort de ce support, l'ABBL soumettra au gouvernement des propositions concrètes dès la rentrée 2006.

Le nombre de sociétés holdings 29 est de l'ordre de 14.000, les emplois dans

le secteur représentent grosso modo 300 personnes. L'ABBL estime globalement que la décision de la Commission n'aura pas d'impact négatif sur la place financière de Luxembourg.

(Communiqué par l'ABBL) ■

Recherche et développement

Echange de vues entre le CRP Henri Tudor et la FEDIL

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor a récemment accueilli pour une réunion de concertation les membres du Conseil d'Administration de la Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL).

L'objectif de la réunion était de rappeler l'offre de service du CRP Henri Tudor et de réfléchir ensemble sur des pistes de collaboration futures entre la FEDIL, ses membres et le CRP Henri Tudor.

Dans son allocution, Jean de la Hamette, président du Conseil d'Administration du CRP Henri Tudor, a rappelé la mission du Centre de renforcer le tissu économique et social du Luxembourg et le souhait d'être constamment à l'écoute des besoins des entreprises. Il a noté qu'en 2005, le Centre a mobilisé dans ses projets RDI quelques 417 partenaires contractants. 58 % de ces partenaires de projet sont des entreprises ou groupements d'entreprises.

De son côté, Robert Dennewald, président de la FEDIL, a rappelé les nombreuses collaborations qui existent déjà entre le CRP Henri Tudor et les entreprises membres de la FEDIL et a réitéré le souhait de renforcer cette collaboration.

Trois points de collaboration future ont été soulevés:

a) Il s'agira, tout d'abord, de mener une action coordonnée de marketing à destination des entreprises membres de la FEDIL. En effet, nombreuses sont les entreprises qui connaissent le Centre de manière générale, mais qui ne savent pas forcément ce que le Centre peut leur apporter concrètement ou qui n'ont qu'une vue partielle des activités du Centre.



Le CRP Henri Tudor et la FEDIL réfléchiront ensemble sur les besoins spécifiques des entreprises industrielles en compétences technologiques et en services.

- b) Il s'agira ensuite de réfléchir ensemble sur les besoins spécifiques des entreprises industrielles en compétences technologiques et en services. Jean de la Hamette précise que le CRP Henri Tudor dispose de moyens pour créer et développer rapidement de nouvelles compétences répondant à des besoins spécifiques de l'industrie luxembourgeoise. La FEDIL, de son côté, a souligné que l'activité des CRP doit se limiter aux projets n'entrant pas en concurrence avec les acteurs du secteur privé de l'économie.
- c) Enfin, le CRP Henri Tudor et la FEDIL échangeront leurs réflexions

en matière de gouvernance de la recherche publique et ce dans un souci de transparence et d'efficacité. Claude Wehenkel a rappelé la mise en place en mars dernier d'un comité de concertation entre les trois centres de recherche publics et l'Université du Luxembourg, comité qui se réunit depuis régulièrement.

En conclusion, le CRP Henri Tudor et la FEDIL s'accordent à dire qu'en matière de recherche, il faut faire des choses utiles et réalistes pour le contexte économique luxembourgeois.

Politique de prévention

Plus de 50 entreprises sont **victimes** d'un incendie chaque année au Luxembourg



Afin de sensibiliser les entreprises aux risques d'incendie et d'améliorer la prévention, l'ITM, la Fédération des Artisans, Foyer Assurances et Group 4 Securicor viennent de publier une brochure d'information.

Les dégâts causés par ces incendies se chiffrent chaque année à plusieurs dizaines de millions d'euros pour l'économie luxembourgeoise. Plus que la moitié des entreprises victimes d'un grave incendie ferment leurs portes endéans les cinq ans qui suivent.

Afin de sensibiliser les entreprises aux risques d'incendies et afin d'améliorer la prévention, l'Inspection du Travail et des Mines, la Fédération des Artisans, Foyer Assurances et Group 4 Securicor ont élaboré un programme de sensibilisation pratique à destination des entreprises.

Le constat des auditeurs de sécurité et de prévention incendie de Group 4 Securicor est simple: Le risque d'incendie est sous-estimé au sein des entreprises. L'expérience de Foyer Assurances et de l'Inspection du Travail et des Mines corrobore ce constat.

Un quotidien stressant au sein des entreprises va souvent au détriment des règles de prévention et de sécurité pourtant simples. L'objectif des quatre auteurs du programme de sensibilisa-

tion est de donner des conseils pratiques et simples aux responsables d'entreprises.

■ Des réponses simples aux questions des entreprises

Les 4 auteurs organisent actuellement un cycle de conférences afin de sensibiliser les entreprises aux règles et dispositifs à la base d'une bonne prévention. Les entreprises participantes sont généralement surprises quant à la simplicité des outils à mettre en œuvre ... d'autant plus que ceux-ci sont beaucoup moins onéreux qu'on pourrait le croire.

Lors du cycle de conférence, Group 4 Securicor met en lumière, via des reportages photo, les dangers les plus courants. De plus, des moyens pratiques de sensibilisation, de prévention, de détection et les moyens d'extinction sont illustrés à travers des exemples de bonne conduite.

Les auditeurs de prévention incendie de Group 4 Securicor ont constaté 10 points névralgiques au sein des entreprises:

- des installations électriques souvent hasardeuses
- une mauvaise identification des risques inhérents à l'activité de l'entreprise
- une information lacunaire des dirigeants sur leur responsabilité
- une infrastructure pas toujours conforme aux normes de sécurité
- des moyens de prévention inadéquats
- des moyens d'extinction inadéquats
- des scénarios d'évacuation souvent négligés
- des manquements au niveau de la sensibilisation de l'effectif
- une couverture d'assurance souvent inadaptée
- une sous-estimation des conséquences après un sinistre.

Foyer Assurances met en évidence les quelques réflexes simples afin que les assurances restent adaptées à l'évolution et aux besoins de chaque entreprise. Biens qu'ils assurent leur patrimoine matériel, beaucoup de petites entreprises négligent souvent la perte d'exploitation inhérent à un sinistre.

L'assureur donne des informations sur l'étendue des couvertures d'assurance et relève les risques résiduels tels que la perte de clientèle, les perturbations au niveau de l'effectif et l'effort presque surhumain que doivent faire les patrons victimes d'un incendie pour relancer leur entreprise.

L'Inspection du Travail et des Mines s'est ralliée au programme de sensibilisation. Ils expliquent le cadre législatif pour les patrons d'entreprises et jouent le rôle de conseiller dans la création des dossiers d'établissement afin que ceux-ci traversent les instances procédurales au plus vite.

La Fédération des Artisans informe de manière compréhensible sur la responsabilité civile et pénale du dirigeant et donne des recommandations simples

et efficaces pour minimiser de façon efficace cette responsabilité

A l'invitation de la Fédération des Artisans, soixante-dix chefs d'entreprise ont participé à une première conférence sur le thème. L'orientation pratique de la

conférence et la simplicité des conseils ont été appréciés des participants.

Un guide pratique de Group 4 Securicor qui permet de diagnostiquer et d'évaluer les points névralgiques de l'entreprise et donne des multiples conseils

comment minimiser le risque d'incendie est disponible auprès du Group 4 Securicor ou peut être téléchargé à partir du site internet de la Fédération des Artisans: www.fda.lu. ■

1990 - 2005

L'industrie luxembourgeoise a amélioré son efficacité énergétique de 22 %

La FEDIL, l'association patronale luxembourgeoise des secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises, vient de présenter les efforts accomplis par l'industrie luxembourgeoise à la réalisation de l'objectif d'une utilisation plus efficace de l'énergie.

Ces efforts, témoignant de la préoccupation des entreprises industrielles d'utiliser l'énergie (électricité, gaz, fuels, etc.) de façon rationnelle, sont le fruit, notamment, d'un accord volontaire signé une première fois en 1996 entre la FEDIL et le ministre de l'Énergie, pour une durée de cinq ans, et reconduit, en 2002, par la signature d'un deuxième accord volontaire couvrant la période 2002-2006 et signé entre la FEDIL et les ministres de l'Économie et de l'Environnement, la mission de la FEDIL consistant à assurer le suivi auprès de ses membres.

Dans le cadre de cet accord volontaire quelque 80 entreprises industrielles se sont engagées à assurer un niveau minimal de management énergétique et à réaliser des progrès dans le sens d'une utilisation plus rationnelle d'énergie, de façon à améliorer ensemble leur efficacité de 1 % par an en moyenne, comparée à 1990.

Par ailleurs, les «grands consommateurs» dépassant une consommation de 500.000 GJ par an, se sont engagés à faire réaliser des audits énergétiques pour identifier de façon objective leurs potentiels en la matière.

D'après les résultats fournis jusqu'ici en matière d'efficacité énergétique, le taux d'intensité énergétique (base 1,00 en 1990) est passé à 0,78 en 2005, ce qui revient à une augmentation de l'efficacité énergétique de 22 % en moyenne sur 15 ans.



Dans le cadre d'un accord volontaire signé par quelque 80 entreprises luxembourgeoises, l'efficacité énergétique a pu être augmentée de 22 % en moyenne sur 15 ans.

■ Contributions positives de l'industrie à la réalisation de l'objectif Kyoto

Lors d'une conférence de presse organisée en date du 14 juillet 2006, le président de la FEDIL, Robert Dennewald, a noté que ces résultats montrent que l'amélioration de l'efficacité énergétique figure parmi les actions prioritaires de nombreux secteurs et qu'elles se situent aussi bien au niveau des procédés de production pour contribuer à une maîtrise du coût de revient qu'au niveau des produits et services, permettant ainsi d'offrir des solutions efficaces aux clients dans un marché caractérisé par des prix énergétiques en croissance et par une prise de conscience accrue pour l'aspect écologique et l'utilisation plus rationnelle des ressources.

De façon générale, le président de la FEDIL a relevé les actions positives de l'industrie permettant de contribuer de façon directe et indirecte à l'objectif d'une réduction de la consommation d'énergies fossiles et, par conséquent, à une réduction des émissions de CO₂ telle que prévue par le protocole de Kyoto.

Selon Robert Dennewald, ces contributions de l'industrie s'insèrent parfaitement dans le plan d'action venant d'être arrêté par le gouvernement et mettant en œuvre toute une série de mesures endogènes d'utilisation rationnelle de l'énergie pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Aux yeux de la FEDIL, le recours considérable aux instruments dits «flexi-

bles» décidé par le gouvernement ne doit pas être considéré comme synonyme d'une inaction sur le plan national, mais comme une mesure indispensable pour répondre d'une manière prudente à la situation particulière du Luxembourg par rapport à la méthodologie d'imputation des émissions propre à l'accord de Kyoto.

Toujours en ce qui concerne les engagements du Luxembourg en matière de lutte contre le changement climatique, la FEDIL a l'intention de poursuivre ses actions positives qui s'inscrivent dans une logique de développement dura-

ble, par exemple la reconduction de l'accord volontaire, l'organisation du Prix de l'environnement pour l'industrie et des plates-formes d'échanges de bonnes pratiques, ou encore la poursuite des collaborations avec des experts externes.

■ Progrès en matière de compétitivité et de sécurité d'approvisionnement

Par ailleurs, Robert Dennewald a salué les progrès réalisés au niveau national en matière de compétitivité des tarifs de l'énergie électrique et en matière de

sécurité d'approvisionnement, notamment par une réforme du fonds de compensation «électricité» et par la volonté du gouvernement de soutenir la future réalisation d'une ligne électrique reliant le Luxembourg à la France.

Cependant, le président de la FEDIL a exprimé l'inquiétude de l'industrie en relation avec les impacts négatifs que le système dit «Emission Trading» et la libéralisation incomplète des marchés de l'énergie produisent au niveau de sa situation compétitive dans un contexte de concurrence globale.

(communiqué par la FEDIL) ■

FEDIL

Les rapports de la Banque centrale et de l'OCDE confirment la nécessité de poursuivre la voie des réformes



Banque centrale du Luxembourg (BCL) et l'étude économique sur le Luxembourg réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE.

La FEDIL rejoint la Banque centrale venant de constater qu'entre 2005 et 2008, les coûts salariaux unitaires augmenteront de 6,9 % avec la modulation de l'indexation – contre 7,4 % sans la modulation de l'indexation –, que la détérioration de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises «devrait continuer jusqu'à fin 2008» et que le «différentiel d'inflation qui s'aggrave par rapport aux autres pays de la zone euro est particulièrement inquiétant».

De même, la FEDIL partage l'avis de la BCL ayant noté que la modulation de l'indexation des salaires transposée par la loi du 27 juin 2006 «n'est pas de nature à inverser la tendance» et que les coûts salariaux unitaires «continueront à augmenter plus vite au Luxembourg que chez ses partenaires».

Par ailleurs, la FEDIL se voit confirmée par un certain nombre d'analyses faites par l'OCDE dans son étude économique du Luxembourg, publiée en date du 5 juillet dernier, notamment en ce qui concerne les mises en garde relatives à l'évolution du chômage, l'affaiblissement du système de retraites n'ap-

paraissant pas viable dans le contexte des règles actuelles, ainsi qu'en ce qui concerne la dégradation de la situation budgétaire provoquée par le gonflement rapide des dépenses publiques.

■ Statut unique: pas de surcoûts et prise en compte de spécificités sectorielles

Par ailleurs, le conseil d'administration a entamé une discussion au sujet de la mise en œuvre des conclusions arrêtées lors des dernières réunions en date du Comité de coordination tripartite, notamment au sujet de l'accord de principe entre partenaires sociaux concernant l'introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé.

Dans ce contexte, le conseil d'administration FEDIL a insisté sur le fait qu'une telle réforme touchant à la fois des dispositions légales en matière de droit du travail et en matière de sécurité sociale, devra nécessairement éviter une surcharge en termes de coûts et tenir compte de certaines spécificités de secteurs à forte population ouvrière, notamment le secteur de la construction.

Par ailleurs, la FEDIL estime que la mise en œuvre d'un statut unique pour salariés du secteur privé devra nécessairement englober une réflexion appro-

Le conseil d'administration de la FEDIL s'est réuni en date du 7 juillet 2006 sous la présidence de Robert Dennewald.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration de la FEDIL s'est penché sur deux rapports venant d'être publiés, à savoir le rapport annuel 2005 de la

Pour un accueil professionnel,
reposez-vous sur le savoir-faire de nos équipes.



Fiona / agent de sécurité G4S

AVANTAGE

Confiez-nous votre service d'accueil, nous en assurerons le bon déroulement. Faites appel à nos équipes qualifiées et multilingues, qui en cas d'incident sauront trouver les solutions appropriées. Pour vous garantir un service optimal, nos équipes suivent régulièrement des formations en adéquation avec vos besoins. Comptez sur nous !



fondie au sujet des moyens adéquats mis à disposition des entreprises pour la réduction de l'absentéisme et au sujet, notamment, de l'impact sur le coût des heures supplémentaires, sur les négociations collectives, sur le dialogue social à l'intérieur des entreprises, sur la représentativité syndicale et sur les régimes complémentaires de pension.

■ Affiliation de quatre nouveaux membres

Finalement, le conseil d'administration de la FEDIL a approuvé les demandes d'affiliation des quatre sociétés suivantes, représentant au total un effectif de 92 personnes: ALLTEC SOLUTION PROVIDER S.A. (société spécialisée en stockage, équipement et maintenance),

ARCHITEXT S.A. (conception, production et distribution de textes et illustrations), L.C.I. S.à r.l. (fabricant de produits d'entretien et de lavage pour automobiles), P & T CONSULTING S.A. (société informatique mobilité et infrastructures).

(Communiqué par la FEDIL) ■

Election du conseil de l'ordre des experts-comptables



A la suite de l'Assemblée Générale des membres de l'Ordre des Experts-Comptables du 27 juin 2006, le conseil de l'ordre est composé des sept membres suivants:

- Franz Prost, président
- Marc Liesch, vice-président
- John Hames, secrétaire général
- Dominique Robyns, trésorier
- Luc Hansen, membre
- Luc Henzig, membre
- Birgit Hoefler, membre

Organe de Gestion

Assemblées Générales

Actionnariat

Bénéficiaires

Autres Mandataires

Tâches Comptables et Fiscaux

Publications Légales

Echéances

Alerts

Logiciel

TempoGest

Pour Windows PCs et réseaux

Administration des sociétés domiciliées

TempoGest permet la centralisation, la gestion et l'historisation de toutes les données administratives et juridiques des sociétés. Et ceci en toute sécurité et en assurant la confidentialité. Flexible, facile à utiliser et entièrement paramétrable par l'utilisateur, TempoGest n'impose pas de limites

Logiciel

Tempo+

Pour Windows PCS et réseaux

Gestion du temps (Timesheets) et facturation des honoraires

Tempo+ dispose d'un système très convivial mais aussi sophistiqué d'encodage des timesheets et de génération de tous les types de facturation. De plus, il permet le suivi financier de l'entreprise, la planification et le budgeting.

Quadram S.à r.l.
Software Engineering
16, rue de Differdange, L-4437 SOLEUVRE
Tél.: (352) 58.22.16-1, Fax: 58.22.17
E-Mail: info@quadram.lu

Éditeurs
des logiciels
depuis 1991

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise



advantis Votre assurance Vie Groupe

Foyer Vie, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés. Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

EN BREF

Phoenix Contact s.à r.l.
Inauguration des nouveaux locaux



En présence du bourgmestre de la commune de Bertrange, Paul Geimer, Phoenix Contact a officiellement inauguré ses nouveaux locaux professionnels au 10a, z.a.i. Bourmicht à Bertrange. Contrairement à tous ses concurrents directs, Phoenix Contact confirme ainsi son vœu d'une propre succursale établie sur le marché luxembourgeois. L'entreprise «Phönix Elektrizitätsgesellschaft H. Knümann & Co» fut fondé en 1923 en tant que représentation commerciale de caténaires pour tramways à Essen (Allemagne). Aujourd'hui Phoenix Contact s.à r.l. compte parmi les leaders mondiaux du marché de la connectique électrique et de l'électrotechnique industrielle avec 7.500 collaborateurs dans le monde.

Rachat

ISS Hygiène Services Luxembourg achète MISTRAL

La société ISS Hygiène Services Luxembourg, dans le but d'offrir chaque jour à sa clientèle des services professionnels en désinfection, dératissage et désinsectisation, s'est adjointe la Sàrl Mistral. Renommée sur le marché luxembourgeois pour son efficacité et sa ponctualité dans un domaine d'activité où professionnalisme et expérience riment avec sécurité et bien-être, la société Mistral se devait de rejoindre un groupe tel que ISS. Dès aujourd'hui, les deux sociétés fonctionnent main dans la main et offrent leurs services combinés à une clientèle chaque jour plus nombreuse.

Innovation

GrandOptical lance le premier traitement anti-reflets intégré en magasin



GrandOptical lance le premier traitement anti-reflets intégré en magasin. Dès lors, le client pourra faire traiter ses lunettes d'un anti-reflets en 1 heure. En effet, ce qui se fait généralement à l'échelle industrielle, GrandOptical offrira ce service désormais en magasin. Cela donne l'avantage d'offrir un service professionnel dans un délai imbattable. Une pièce spécifique est consacrée à la machine Satis loh.

Formation

Apprentissage accéléré des langues avec Tomatis

«On ne parle bien une langue que lorsqu'on l'entend bien, c'est-à-dire lorsqu'on peut analyser les sons et reconnaître le rythme de la mélodie linguistique», affirma l'audiophonologue Alfred Tomatis (1920-2001). Il développa une méthode pour faciliter la compréhension, l'expression et l'intégration d'une langue en éduquant l'oreille de l'élève afin qu'il perçoive toutes les particularités de la langue qu'il souhaite parler. Familiarisé avec un rythme, des inflexions et une courbe mélodique qui lui étaient jusqu'alors étrangers, l'élève est alors prêt à entendre et à assimiler rapidement cette nouvelle langue. Les cours de langue offerts aujourd'hui par le Centre Tomatis Language Coaching à Luxembourg font gagner 50 % du temps d'intégration d'une langue. Plus d'infos: www.tomatis.lu.

Peer-to-peer

Nouvelle version de la plateforme de musique libre jamendo



Jamendo a lancé il y a quelques jours une nouvelle version de sa plateforme de distribution de musique gratuite via les réseaux peer-to-peer. La nouvelle page d'accueil

permet notamment d'écouter en un clic la musique en streaming grâce au lecteur audio intégré. Il est ainsi beaucoup plus convivial de parcourir les 1.400 albums disponibles en ligne et téléchargeables gratuitement dans leur intégralité. Des mots-clés (tags) attribués par les internautes eux-mêmes permettent de naviguer parmi les différents styles de musique disponibles qui vont du classique au funk en passant par l'électro et le pop/rock. Le système de donation est bien entendu toujours en place et permet aux internautes de gratifier, si ils le désirent, leurs artistes favoris. L'autre grande

Accumalux – Australia PTY Ltd.

Une nouvelle extension d'Accumalux s.a. à Adélaïde



Les membres des sociétés australienne et luxembourgeoise:

N. Wilkinson, B. Benger, Ch.-L. Ackermann, G. Levati, R. Arthur, F. Goosse, J. Sutton (de g. à dr.)

Depuis sa fondation en 1976, la société de moulage par injection Accumalux s.a., spécialisée dans la production de bacs, de couvercles et d'accessoires pour batteries, s'est toujours attachée à épandre ses activités, tant à son siège à Luxembourg, au cœur de l'Europe, que dans le monde entier.

En 1996, les membres du Conseil d'Administration du groupe Accumalux décidaient de fonder à Luxembourg la société LUXMOLD s.a. pour répondre à un besoin important dans la construction de moules de haute précision destinés au moulage de pièces techniques par injection de matières thermoplastiques.

Dans la continuation de son expansion, Accumalux MB s.r.o., une filiale de Accumalux s.a., est établie en 1997 à proximité de l'usine VW-Skoda à Mlada Boleslav, République Tchèque, avec comme objectif premier de produire les bacs et couvercles de batteries nécessités par les clients de l'Europe de

l'Est, dont la République Tchèque, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, la Bulgarie et l'Ukraine.

Seulement deux ans plus tard le groupe a pu annoncer la création de LUXBAT s.a. à Kockelscheuer, Luxembourg. LUXBAT produit des bacs de traction à l'aide d'une nouvelle technologie de moules et de moulage permettant la réalisation de parois fines des éléments, sans conicité interne ni externe, et avec des hauteurs de bacs suivant demandes individuelles de chaque client.

En 2005, le groupe amorce une nouvelle extension par la création de Accumalux-Australia PTY Ltd. La nouvelle société est active depuis le mois de juin à Adélaïde sur le marché des bacs, des couvercles et des accessoires pour l'industrie de la batterie automobile.

Aujourd'hui Accumalux s.a. et ses filiales produisent par an plus de 11 millions de bacs et de couvercles pour accumulateurs.

Il y a les solutions séduisantes



... et celles qui font le boulot

SM3 – La solution salaires la plus populaire du Grand-Duché

Plus de 400 installations. Plus de 50.000 décomptes par mois. Étonnamment rapide et efficace. Réductions de frais considérables. Assistance illimitée. Garantie de la satisfaction. Conseillers quadrilingues. Prix fixes garantis. Pas d'acompte: vous payez si tout fonctionne.

Cela ne coûte rien de demander:

SOFT-KIS s.à r.l. «Keep It Simple»

Tél: 32 83 80 ■ Fax: 32 79 84

www.softkis.lu (liste de références) ■ info@softkis.lu

EN BREF

amélioration est la mise en service de nouveaux canaux de diffusion de musique à partir de sites comme NetVibes (www.netvibes.com) ou Google Homepage (www.google.com/ig).

easybycoach.com

Neue Fahrzeiten ab 1. Oktober 2006

Um den Wünschen seiner Kunden noch besser gerecht zu werden und auf Grund der vielen neuen attraktiven Flugdestinationen ab Hahn, bietet easybycoach.com ab dem 1. Oktober 2006 jeden Tag insgesamt 38 Fahrten auf der Strecke zwischen Luxembourg und dem Flughafen Hahn an und fährt im Durchschnitt einmal pro Stunde zwischen Luxembourg und dem Flughafen Hahn: von 3.00-22.00 Uhr von Luxembourg nach Hahn und von 6.30-00.30 Uhr von Hahn nach Luxembourg. Fahrten können ab sofort unter www.easybycoach.com gebucht werden. Weitere Infos unter e-mail info@easybycoach.com, beim Service-Center unter 900 75 700 (€ 0,55/Min; internationale Nummer +352 50 10 50) oder in jedem der Sales-Lentz und Taki-Tala Reisebüros.

Mondial du Pinot Noir 2006

Médaille d'Argent pour le Pinot Noir Rubis 2004 des Caves Krier Frères

Près de 1.100 vins ont été présentés à l'édition 2006 du Mondial du Pinot Noir (MPN) dont 35% provenaient de l'étranger (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Luxembourg, Argentine, Etats-Unis etc.). Ce succès de participation démontre que ce concours bénéficie d'une grande crédibilité, alors que le nombre de vins inscrits est en recul dans d'autres confrontations internationales. Le jury s'est plu à relever la diversité et la qualité des crus présentés. Les vins du millésime 2004 se sont particulièrement mis en évidence. Friands et fruités, ces crus ont davantage plu au jury que les millésimes 2005, plus puissants et mieux structurés, mais encore un peu jeunes pour affirmer leur grand potentiel. Le palmarès 2006 a sacré un pinot noir luxembourgeois: le Pinot Noir Rubis 2004, Bech-Kleinmayer Enschberg des Caves Krier Frères de Remich, qui décroche une Médaille d'Argent.



Sanitaire

CFM voit la rentrée en grand

Depuis début septembre, CFM, société spécialisée dans le secteur du sanitaire, du chauffage et des tubes, accueille les professionnels dans un nouvel espace de 800 m² à Esch-sur-Alzette. Ce nouveau magasin «self service», accessible du lundi au vendredi, dès 7 heures 30, a été conçu dans le souci d'offrir service, confort et convivialité. CFM propose une large palette de plus de 3.700 produits de référence dans les domaines du sanitaire, du chauffage et des tubes bâtiment. Le confort et la convivialité n'ont pas été oubliés puisque CFM a prévu des heures d'ouverture adaptées aux impératifs des professionnels du secteur, tout en leur garantissant la facilité du «self service», combinée à un encadrement commercial de qualité. Le nouvel espace est à découvrir du lundi au vendredi de 7 heures 30 à 12 heures et de 13 à 16 heures 30 au 8 rue Lankelz à L-4205 Esch-sur-Alzette. Plus d'infos sous www.cfm.lu.



Internet Marketing

World's largest Internet consultants open offices in Luxembourg

WSI (We Simplify the Internet), one of the worldwide leaders and leading edge Internet consulting and education companies, has recently announced the launch of a new Internet consultant office to serve Luxembourg. Philip Taylor and Franco Prati will provide local businesses with specialized Internet business strategies. Franco and Philip's WSI offices, based in Schuttrange, will supply attractive, fully-functional e-Business solutions at an affordable price to small and medium sized businesses (SMEs) in Luxembourg. Not

EN BREF

just a website provider, WSI offers a complete partnership with businesses, whereby they also offer post-implementation support and statistical reporting packages in their extensive product catalogue. To receive more information about WSI and/or to receive a complimentary € 400 value Internet business analysis (IBA), please visit www.wsimarketing.com or contact Franco Prati at fprati@wsimarketing.com or Philip Taylor at ptaylor@wsimarketing.com.

La bourse luxembourgeoise de recyclage

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement
Administration de l'Environnement



Retour gagnant des PME: Conseil et services informatiques en toute confiance

Le 4 octobre 2006, la Chambre de Commerce de Luxembourg, la Chambre des Métiers de Luxembourg, l'Euro Info Centre Luxembourg-PME et le Centre de Recherche Public Henri Tudor organisent la conférence annuelle Cassis.

Après plus d'un an de vie autour des nouveaux services proposés par le réseau Cassis (<http://www.cassis.lu/>), des PME ayant fait appel aux consultants du réseau viennent vous présenter leurs retours d'expériences.

La conférence débutera par une introduction de M. Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, suivie de cinq témoignages de PME. Monsieur Brachmond, Directeur Adjoint de la

Chambre des Métiers, présentera ensuite les aides aux PME pour financer du conseil.

La journée se clôturera par la présentation d'un nouveau service Cassis: l'accompagnement à la mise en place d'un logiciel. La conférence, qui commencera par un lunch dès 12.00h, se tiendra le 4 octobre 2006 dans les locaux du CRP Henri Tudor, 29, avenue John F. Kennedy à Luxembourg-Kirchberg.

Ce sera l'occasion pour chacun de visiter les stands de différents fournisseurs et sociétés de conseil spécialisés pour les PME.

Pour de plus amples renseignements et inscriptions, veuillez consulter le site de la conférence: <http://www.cassis.lu/>.

Place bancaire

Evolution majeure du produit multi-bancaire MultiLine

Depuis 1992, MultiLine est le service de paiement électronique de référence pour la clientèle professionnelle du marché luxembourgeois. Commercialisé par les principales banques de la place, ce logiciel permet d'optimiser le traitement de flux financiers en toute sécurité.

Opérations de transferts nationaux et internationaux, consultation et classement d'extraits de compte, domiciliations...

MultiLine offre aux entreprises toutes les fonctionnalités indispensables à la gestion journalière de leurs échanges financiers.

Comme tout outil informatique, ce logiciel transactionnel se doit d'évoluer en fonction des avancées techniques et des attentes des utilisateurs. Voilà pourquoi les banques participantes au groupe de travail EBIS (Electronic Banking and Information System) ont récemment lancé une étude sur un

nouveau produit commun plus proche des besoins des entreprises et intégrant des dernières technologies du marché.

D'emblée, les banques ont opté pour l'intégration du système de sécurité LuxTrust le projet commun de la place économique du Luxembourg en matière de certification des échanges via Internet et de la signature électronique.

L'objectif est de trouver à relativement court terme un successeur à la version actuelle du logiciel MultiLine qui respecterait les orientations suivantes:

maintien de la multibancarité, compatibilité maximale avec les applications professionnelles externes sur le marché luxembourgeois et minimisation des impacts lors de la migration-clientèle, maintien des formats de données actuels, accroissement de la convivialité et de la flexibilité par une technologie WEB, intégration de la sécurité LuxTrust dès le lancement.

La solution retenue sera donc de type WEB Portail et se basera sur les applications e-banking d'Isabel NV./S.A. (un

fournisseur de solutions multi-bancaires belge auprès de 110.000 utilisateurs à travers le monde pour 25 banques participantes).

Elle sera exploitée via une infrastructure technique centralisée par CETREL S.C. et intégrera la sécurité LuxTrust. La mise en œuvre durera environ une année, délai après lequel la migration de quelques clients-pilotes pourra commencer. Les banques communiqueront prochainement aux entreprises de plus amples informations sur l'état d'avancement du projet. ■

British Airways

Londres pour seulement 49€ TTC l'aller service compris!

En avril dernier, British Airways annonçait la version la plus aboutie de sa révolution tarifaire engagée dès 2002 sur ses liaisons européennes. La compagnie britannique devenait ainsi la première compagnie aérienne traditionnelle à mettre sur le marché des billets aller-simple à 50 % du prix du billet aller-retour et signait la fin des billets non-modifiables.

Aujourd'hui, British Airways annonce une nouvelle diminution de ses tarifs à destination de Londres Gatwick. Ces nouveaux tarifs représentent un réel avantage pour les passagers au départ du Luxembourg, avec des billets aller-simple dorénavant disponibles à partir de 49 euros TTC avec la même flexibilité pour modifier ou échanger son billet

jusqu'au dernier moment, quel que soit le tarif. Cette nouvelle politique tarifaire est la plus avantageuse jamais proposée par une compagnie aérienne traditionnelle. Elle permet aux passagers de profiter de tarifs très bas, en toute liberté et avec une qualité de service optimale.

Ces nouveaux tarifs vers Londres Gatwick sont valables toute l'année pour profiter sans modération des meilleurs prix avec la qualité de service optimale proposée par British Airways : prix très avantageux, desserte des principaux aéroports proches des centres-villes, service gratuit de rafraîchissements à bord, choix du siège à bord, tarifs hôteliers très compétitifs, enregistrement en ligne 24h à l'avance sur ba.com ou à l'aéroport, etc. ■



En 10 ans, British Airways a réussi le pari incroyable de réduire de plus de 85 % le prix des allers-simples en Europe et au Royaume-Uni.

!!!! Fermeture définitive du magasin de Junglinster !!!!



Reste à saisir:

- étagères Tegometal, couleur blanche, env. 250m linéaires
- mobilier comptoir de vente
- luminaires, spots

Appelez au 72 82 72-1

concept

**Office
Full
Service**

Planification
et vente
de meubles
de bureau



www.concept.lu

Tel. 26 95 74 44

INTERIOR DESIGN

JA-YE Company of the Year Competition 2006

Première participation d'une mini-entreprise luxembourgeoise



La mini-entreprise P.t.E. ou «Produits traditionnels de l'Est» du Lycée Classique d'Echternach a défendu les couleurs luxembourgeoises

Le concours européen «JA-YE Company of the Year Competition» s'est déroulé du 3 au 6 août 2006 à Interlaken en Suisse. Cette année-ci, le chiffre record de 26 pays participants a été atteint: ainsi les meilleures mini-entreprises nationales des pays suivants ont participé au concours: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Islande, Irlande, Île de Man, Israël, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Fédération de la Russie, Slovaquie, Suède, Suisse et le Royaume-Uni.

Ainsi plus de 350 participants, y compris des représentants de la Commission Européenne et des chefs d'entreprises, se sont réunis à Interlaken en Suisse pour découvrir des stands présentant les produits et services des 26 mini-entreprises.

Le Luxembourg a pour la première fois été représenté à ce concours par la

mini-entreprise P.t.E. ou «Produits traditionnels de l'Est» du Lycée Classique d'Echternach qui avait été nommée meilleure mini-entreprise de l'année au 5^e Forum des Mini-Entreprises.

Leur partenariat avec la Fortis Banque Luxembourg et les conseils professionnels reçus par Etudes et Formation ont permis aux mini-entrepreneurs de P.t.E. de défendre les couleurs luxembourgeoises avec ardeur et professionnalisme.

Face à la concurrence internationale, la mini-entreprise allemande «know it» a remporté le premier prix de ce concours.

Ces jeunes entrepreneurs ont créé un guide sur la ville de Braunschweig qui est destiné aux jeunes gens. La deuxième place a été accordée à la mini-entreprise «VOLLI» d'Estonie et la troisième à la mini-entreprise «Seed» de Malte.

(Communiqué par l'a.s.b.l. Jonk Entrepreneuren Luxembourg) ■

Nouvelles technologies

BPM Lux reçoit le prix Internet Business Trophy 2006



Le site de BPM Lux a remporté l'Internet Business Trophy

La société BPM Lux, représentée par son Directeur Général Robert Thiemann, a remporté l'Internet Business Trophy 2006 (IBT) lors de la soirée organisée par l'APSI (Association des Professionnels de la Société de l'Information) au restaurant «Le Glacis du Théâtre» à Luxembourg-Limpertsberg. Le Jury était composé cette année de Price WaterhouseCoopers, Deloitte et Luxconsult.

Créés en 2001-2002, les IBT visent à récompenser les projets Internet réalisés au Luxembourg selon des critères précis: innovation du produit, application du nouveau service, avantage pour le

public, outils de gestion, outils de sécurité pour la protection des données et convivialité.

Le site bpm-lux.com, développé par la société Digital Studio, se voit ainsi primé tant pour son aspect front- que back-office: l'ergonomie de ce site trilingue et la technologie qui le sous-tend ont été récompensées. Outre les informations classiques que l'on trouve sur les divers sites commerciaux, il permet aux clients de la société de consulter à distance leur courrier scanné, où qu'ils soient dans le monde.

Ce processus s'opère par le biais de serveurs sécurisés puisque pour se

Découvrez les packages avantageux pour l'Audi A6 et A6 Avant.

Consommation moyenne de 5,2 à 10,9 l/100 km selon motorisation.
Emission CO₂ de 166 à 259 g/km.

Package Premium

Système de navigation avec DVD
Phares au Xénon Plus avec système de nettoyage
Rétroviseur intérieur avec fonction jour/nuit automatique
Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement
Système d'information du conducteur avec écran couleur
DSP Soundsystem
Chargeur CD pour MMI

Total prix liste 5.054,-€
Avantage client 1.704,-€
Prix du package 3.350,-€

Package Exclusiv

Intérieur en cuir «Volterra»
Sièges avant chauffants
Système d'aide acoustique au parking arrière
Volant multifonction en cuir style 4 branches

Exemple: Audi A6 et A6 Avant 2.7 TDI
Total prix liste 2.962,-€
Avantage client 662,-€
Prix du package 2.300,-€

Package Style

Système MMI
Baguettes en aluminium
Alarme antivol
Peinture métallisée ou nacrée
Régulateur de vitesse

Exemple: Audi A6 et A6 Avant 2.7 TDI
Total prix liste 2.978,-€
Avantage client 1.378,-€
Prix du package 1.600,-€

Autosdiffusion M. Losch
Importateur

Garage M. Losch
Luxembourg

Garage Pauly-Losch
Strassen

Garage M. Losch
Bereldange

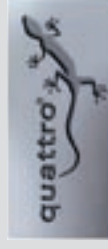
Garage Castermans
Rollingen / Mersch

Garage Martin Biver
Weidingen/Wiltz

Garage Demuth
Junglinster

Garage M. Losch
Esch/Alzette

Garage Roby Cruciani
Dudelange



connecter à leur messagerie, les utilisateurs recourent à un identifiant et à un mot de passe.

Ils peuvent ainsi se tenir informés en toute quiétude et en toute discrétion des courriers importants qui leur sont envoyés, même s'ils s'absentent pour de longues périodes.

BPM Lux, lancée en septembre 2005 est un service de RT-Log SA, fondée en 2004. Il s'agit d'une adresse postale physique, accessible 24/24 heures et 7/7 jours, qui réceptionne lettres, envois recommandés et colis de ses clients. En outre, elle offre des services personnalisés de notification, réexpédition, lec-

ture et archivage électronique du courrier reçu.

Les colis peuvent être livrés en Allemagne, France, Belgique et au Luxembourg afin de réduire les frais d'expédition, BPM Lux se chargeant de les transférer au Grand-Duché. Pour plus d'informations: www.bpm-lux.com. ■

Sidérurgie

Arcelor Mittal: Très bonne performance pro forma pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2006



Arcelor et Mittal Steel viennent de publier les chiffres financiers clé du deuxième trimestre et du premier semestre 2006 pro forma au 30 juin pour Arcelor Mittal, le premier groupe sidérurgique mondial.

Les chiffres pro forma Arcelor Mittal équivalent à Mittal Steel et à Arcelor pro forma hors impact comptable d'acquisition.

Les faits marquants du deuxième trimestre sont une augmentation de 11 % du bénéfice opérationnel T2, une croissance de 8 % du résultat par action, un cash-flow opérationnel de 2,1 milliards d'euros ainsi qu'un grand succès de l'offre de Mittal sur Arcelor, débouchant sur une capitalisation boursière de 37 milliards d'euros pour l'entité résultant de la fusion.

La position pro forma en matière de liquidités reste solide. Au 30 juin 2006 la trésorerie proforma s'élevait à 5,9 mil-

liards d'euros. La dette nette pro forma est de 18,2 milliards d'euros, soit un gearing de 54% (y compris minoritaires) et un ratio dette nette/EBITDA de 1.6X. Au 30 juin la dette nette inclut la partie en numéraire de 7,8 milliards d'euros de l'offre de Mittal Steel pour Arcelor, financés par des facilités de crédit mises en place en janvier et en mai de cette année.

Les conditions de marché devraient rester favorables au troisième trimestre et permettre la génération d'un EBITDA de 3,1 à 3,3 milliards d'euros pour la société résultant de la fusion. La société prévoit un EBITDA pro forma de 12 à 12,5 milliards d'euros pour toute l'année 2006. Arcelor Mittal est le premier groupe sidérurgique mondial, tant en chiffre d'affaires qu'en production. La société dispose de 61 usines dans 27 pays et emploie quelque 320.000 personnes. ■

Industrie de la porcelaine

Villeroy & Boch mise sur l'innovation et sur l'obligation du marquage d'origine

Villeroy & Boch continue de miser sur l'innovation afin d'assurer sa compétitivité. La restructuration du département «arts de la table» étant sur le point de se terminer, les différents sites de production conti-

neront à développer leurs compétences-clés. Au Luxembourg, la production de produits blancs, semi-finis comme les assiettes et les tasses, sera complétée par une installation à injection de corps creux automatisée et innovante.

Elle permettra de générer un gain de productivité important également pour la fabrication de corps creux comme par exemple les cafetières ou les théières. En ce moment, les premiers essais de ce prototype sont en cours. Une mise en

production industrielle est prévue pour le deuxième semestre 2007.

Cinq collaborateurs bénéficient actuellement d'une formation spécifique pour cette nouvelle installation et restent ainsi salariés dans l'entreprise.

Le contexte économique difficile de l'industrie de la porcelaine en Europe résulte principalement de l'importante concurrence asiatique. Un produit en porcelaine sur deux vendu en Europe provient de la République Populaire de Chine et, en général, est commercialisé sans marquage évident ou apparent du pays d'origine. Pour assurer la compétitivité et la pérennité des sites de production en Europe, voire pour lutter contre l'extinction de l'industrie de la porcelaine en Europe, Villeroy & Boch estime que les efforts d'innovation des entreprises européennes sont indispensables, mais que le soutien de la législation européenne est également nécessaire.

C'est uniquement par un marquage obligatoire du pays d'origine que le législateur pourrait éviter une confusion du consommateur.

Malheureusement, la législation actuelle permet aux fabricants européens d'importer des produits d'Ex-



Tous les produits Villeroy & Boch fabriqués au Luxembourg portent l'appellation d'origine «Made in Luxembourg» ainsi qu'une précision qualitative sur le type de porcelaine, «Fine China» dans le cas présent.

trême-Orient et d'y apposer leur marque européenne sans mentionner le pays d'origine. Une législation sur le marquage d'origine est en vigueur aux Etats-Unis, en Australie, au Japon et en Chine. Dans ces pays, règne l'interdic-

tion d'importer des produits non marqués. Villeroy & Boch s'engage activement afin d'obtenir un soutien politique et un texte législatif européen réglant l'obligation du marquage d'origine des produits en Europe. ■




accélérateur de performances

L'informatique réussie dans les PME

- > des services dédiés aux PME
- > des méthodes spécialement étudiées pour les PME
- > un label de qualité
- > un réseau de consultants labellisés et de partenaires de confiance

CONFÉRENCE ANNUELLE

« Retour gagnant des PME : conseil et services informatiques en toute confiance »

Date : 04/10/2006 de 12h00 à 19h00 | **Lieu :** CRP Henri Tudor
29 av John F. Kennedy | L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Contact : Corinne Loesel | tél : +352 42 59 91 - 328

Inscription : event@tudor.lu

une initiative de






>>> programme détaillé sur www.cassis.lu

Le monde de l'économie en ligne.

www.cc.lu



Le site Internet de la Chambre de Commerce a été voulu le plus complet possible afin d'offrir à l'internaute une large source d'informations. Avec des informations pratiques, une actualité mise à jour en permanence et la possibilité de vous inscrire en ligne aux manifestations organisées par la Chambre de Commerce, le site cc.lu est le point de rencontre de tous les représentants des acteurs économiques du pays. Grâce au cc.lu, ce sont des liens vers tous nos partenaires qui vous sont proposés. Plus qu'un portail, c'est une fenêtre sur le monde de l'économie qui est ouverte.



Votre partenaire pour la réussite



7, rue Alcide de Gasperi - L-2981 Luxembourg Tél. : + 352 42 39 39 - 330 Fax: + 352 43 63 26 chamcom@cc.lu www.cc.lu

Useldange

Peintures Robin investit dans une nouvelle usine



Peintures Robin, entreprise luxembourgeoise de production et de distribution de couleurs, laques et accessoires de peinture, s'est engagée dans un processus étendu de renouvellement. Quelques semaines seule-

ment après que la société ait accompli le déménagement de son site de Hollarich vers le nouveau dépôt-vente à Leudelange, c'est maintenant le siège à Useldange, avec notamment ses unités de production, qui fait peau neuve. La direction de Robin avait invité à la fête du bouquet de la nouvelle usine à Useldange, où elle a pu accueillir, aux côtés des architectes, entrepreneurs, artisans et ouvrier, de nombreux invités d'honneur et représentants de la presse.

Les installations existantes ayant servies, les travaux en cours sont d'une importance cruciale pour le développement futur de l'entreprise. Avec cette construction, Peintures Robin met en place les capacités de production dont

elle aura besoin les prochaines années, tout en créant un environnement de travail idéal pour son personnel et en mettant en application les dernières exigences au niveau écologique.

Le site d'Useldange sera dédié comme auparavant à la production et au stockage des couleurs, laques et solvants Robin. Les clients professionnels pourront s'y approvisionner selon leurs besoins en produits des différentes gammes Robin ainsi qu'en accessoires et outils pour peintres.

L'assortiment Robin complet est également disponible au nouveau dépôt-vente de Leudelange, spécialisé par ailleurs dans les peintures automobiles Standox et Dupont. ■

Gastronomie

L'hôtel-restaurant «Les Jardins du Président» présente sa cuvée privée



Olivier Pirrotte avec la «Cuvée Privée» devant son vignoble dans «Les Jardins du Président»

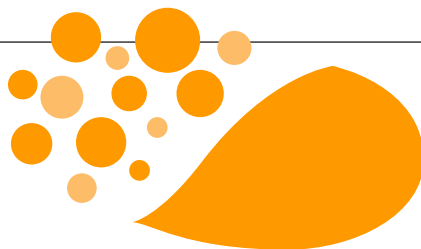
De nombreuses personnalités ont récemment été invitées à déguster la première cuvée privée de l'hôtel-restaurant «Les Jardins du Président» situé à Clausen. Ce vin a mûri au centre de la Ville de Luxembourg sur un îlot de tranquillité dans les jardins du restaurant. Le vignoble privé a produit une petite quantité d'un vin élégant. Outre la cuisine méditerranéenne et d'autres grands vins, les hôtes peuvent savourer la cuvée privée dans un lieu empreint de sérénité.

L'idée d'une cuvée privée est le résultat de l'amitié de longue date entre la famille Pirrotte de l'Hôtel Président et la famille Duhr du Château Pauquet et du Domaine Aly Duhr. Abi Duhr a participé à la réalisation du vignoble des Jardins du Président en sélectionnant les grappes d'Auxerrois idéales pour cet endroit. Olivier Pirrotte et son équipe s'occupent de la récolte et du pressurage des grappes, tandis que Abi Duhr développe la «Cuvée Privée» dont plus de 100 bouteilles ont été produites pour une dégustation exclusive au restaurant. Plus d'informations sous www.president.lu. ■

Entreprise certifiée de façon indépendante pour la traçabilité des produits issus de forêts bien gérées, satisfaisant aux règles du FSC.

IC EST CERTIFIÉE FSC.
PARCE QUE LES FORÊTS, ÇA COMPTE.



Nouveau!

BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» laisse place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette nouvelle initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible dès à présent en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

Lancement de la

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et

la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?

Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?

Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352 / 42 39 39 - 338
Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Direct Mail

un mailing bien ciblé... et les ventes décollent !

Développer votre chiffre d'affaires, **augmenter** la fréquentation de votre point de vente ou **informer** vos clients sont des problématiques auxquelles vous êtes confronté au quotidien. Direct Mail vous permet d'établir une relation directe avec votre marché. C'est le moyen idéal pour **conquérir et fidéliser** la clientèle. Pour votre communication à un niveau national tout comme à l'échelon local, n'oubliez plus de mettre toutes les chances de votre côté.
Intéressé ? Appelez le 8002 3210 !

Direct Mail

Communiquez avec efficacité.



A VOTRE SERVICE
POUR PRESERVER
L'ENVIRONNEMENT



Collecte des déchets

Service containers

Recyclage

Nettoiemnt public

Nettoyage industriel

Traitement physico-chimique

Location de toilettes



TÜV

OHSAS 18001



LAMESCH S.A.
B.P. 75 L-3201 BETTEMBOURG
Tél. 52 27 27-1 Fax 51 88 01
E-mail : lamesch@lamesch.lu
Internet : www.lamesch.lu



LAMESCH